Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

Bulletin des variétés végétales

Avril 2011 / Numéro 79

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 773-7261 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:
http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N. de téléphone
Commissaire intérimaire	Michel Cormier (michel.cormier@inspection.gc.ca)	(613)773-7135
Agents	Elizabeth Prentice-Hudson (elizabeth.prentice-hudson@inspection .gc.ca) Christine Irving (christine.irving@inspection.gc.ca) Sandy Marshall (sandy.marshall@inspection.gc.ca) Michael Burvill (mike.burvill@inspection.gc.ca) Ashley Balchin (ashley.balchin@inspection.gc.ca) Julie Laplante (julie.c.laplante@inspection.gc.ca)	(613)773-7139 (613)773-7136 (613)773-7134 (613)773-7141 (613)773-7137 (613)773-7138
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (tamala.henri@inspection.gc.ca)	(613)773-7140
Adjointe administrative	Gabrielle Becker (gabrielle.becker@inspection.gc.ca)	(613)773-7133

Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JUILLET 2011 EST LE 6 MAI 2011

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE OCTOBRE 2011 EST LE 5 AOÛT 2011

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2011

Nº de catalogue A27-13/79
ISSN: 1911-1460
P0748-11

Canada

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4044
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 04-4176
Date de la demande: 2004/04/23
Dénomination approuvée: **'Prescott'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4043
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 04-4174
Date de la demande: 2004/04/23
Dénomination approuvée: **'Sherwood'**

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4005
Date de délivrance: 2011/02/18
Numéro de la demande: 06-5417
Date de la demande: 2006/04/05
Dénomination approuvée: **'CDC Alsask'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/18

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4049
Date de délivrance: 2011/03/25
Numéro de la demande: 09-6627
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'Conquer'**

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Lantmännen SW Seed AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Lantmännen SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4053
Date de délivrance: 2011/03/31
Numéro de la demande: 08-6137
Date de la demande: 2008/01/22
Dénomination approuvée: **'Kumily'**

► **Titulaire:** Lantmännen SW Seed AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Lantmännen SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4054
Date de délivrance: 2011/03/31
Numéro de la demande: 08-6136
Date de la demande: 2008/01/22
Dénomination approuvée: **'Orinoco'**

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4006
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6693
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS07-160 A-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4007
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6694
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS07-160 B-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4008
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6695
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS08-165 A-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4009
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6696
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS08-165 B-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4010
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6697
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS08-168 A-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4011
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6698
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS08-168 B-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

► **Titulaire:** Lantmännen SW Seed AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Lantmännen SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4055
Date de délivrance: 2011/03/31
Numéro de la demande: 08-6138
Date de la demande: 2008/01/22
Dénomination approuvée: **'Santiago'**

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4015
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-5937
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination approuvée: **'Currant Yoirvine'**
Nom commercial: Currant Irvine

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4016
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-6010
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination approuvée: **'Currant Yomistique'**
Nom commercial: Currant Mistique

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4017
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-5938
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination approuvée: **'Dark Bronze Yoirvine'**
Nom commercial: Dark Bronze Irvine

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4018
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-6011
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination approuvée: **'Dark Orange Yocupertino'**
Nom commercial: Dark Orange Cupertino

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4019
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-6012
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination approuvée: **'Frosty Yomistique'**
Nom commercial: Frosty Mistique

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4020
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-5940
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination approuvée: **'Red Yoirvine'**
Nom commercial: Red Irvine

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4021
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-5941
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination approuvée: **'Regal Yoirvine'**
Nom commercial: Regal Irvine

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4022
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-6013
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination approuvée: **'Regal Yojamestown'**
Nom commercial: Regal Jamestown

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4023
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-6014
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination approuvée: **'Yellow Yocupertino'**
Nom commercial: Yellow Cupertino

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4024
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-5942
Date de la demande: 2007/06/28
Dénomination approuvée: **'Yellow Yoirvine'**
Nom commercial: Yellow Irvine

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4025
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-5798
Date de la demande: 2007/03/26
Dénomination approuvée: **'Yodurango'**
Nom commercial: Durango

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4026
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-5799
Date de la demande: 2007/03/26
Dénomination approuvée: **'Yoharvard'**
Nom commercial: Harvard

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4027
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 06-5578
Date de la demande: 2006/09/26
Dénomination approuvée: **'Yohollister'**
Nom commercial: Hollister

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4028
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 07-6015
Date de la demande: 2007/09/28
Dénomination approuvée: **'Yokingsville'**
Nom commercial: Kingsville

COLZA (*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4012
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6699
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS08-169 A-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4013
Date de délivrance: 2011/02/22
Numéro de la demande: 09-6700
Date de la demande: 2009/07/21
Dénomination approuvée: **'PPS08-169 B-Line'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2013/02/22

FÉVEROLE (*Vicia faba)*

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Rilland (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Cyre Seed Farms, Barrhead (Alberta)
Numéro du certificat: 4003
Date de délivrance: 2011/02/10
Numéro de la demande: 09-6511
Date de la demande: 2009/02/26
Dénomination approuvée: **'Imposa'**

KALANCHOÉ (*Kalanchoe blossfeldiana)*

► **Titulaire:** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4050
Date de délivrance: 2011/03/30
Numéro de la demande: 08-6157
Date de la demande: 2008/01/31
Dénomination approuvée: **'Don Sergio'**

MANDEVILLA (*Mandevilla)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4051
Date de délivrance: 2011/03/30
Numéro de la demande: 07-6126
Date de la demande: 2007/12/24
Dénomination approuvée: **'Sunparacopapi'**

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4052
Date de délivrance: 2011/03/30
Numéro de la demande: 07-6053
Date de la demande: 2007/11/21
Dénomination approuvée: **'Sunparaprero'**

MANDEVILLA (*Mandevilla sanderi)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4029
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 08-6145
Date de la demande: 2008/01/28
Dénomination approuvée: **'Fisrix Dered'**
Nom commercial: Rio Deep Red

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4030
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 08-6144
Date de la demande: 2008/01/28
Dénomination approuvée: **'Fisrix Hopink'**
Nom commercial: Rio Hot Pink

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4031
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 08-6146
Date de la demande: 2008/01/28
Dénomination approuvée: **'Fisrix Pinka'**
Nom commercial: Rio Pink

ORGE
(*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4014
Date de délivrance: 2011/03/10
Numéro de la demande: 09-6605
Date de la demande: 2009/04/07
Dénomination approuvée: **'Pinnacle'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4032
Date de délivrance: 2011/03/17
Numéro de la demande: 10-6819
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: **'Pacyell'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4045
Date de délivrance: 2011/03/23
Numéro de la demande: 08-6429
Date de la demande: 2008/08/18
Dénomination approuvée: **'Oglpnt14001'**
Nom commercial: Polar Bear

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4046
Date de délivrance: 2011/03/23
Numéro de la demande: 07-5966
Date de la demande: 2007/07/13
Dénomination approuvée: **'PER10606'**
Nom commercial: Freedom Early White

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4047
Date de délivrance: 2011/03/23
Numéro de la demande: 07-5968
Date de la demande: 2007/07/13
Dénomination approuvée: **'PER11406'**
Nom commercial: Winter Blush

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4048
Date de délivrance: 2011/03/23
Numéro de la demande: 07-5958
Date de la demande: 2007/07/13
Dénomination approuvée: **'PER306'**
Nom commercial: Classic Marble

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4039
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6618
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'AR2007-1'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4033
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6619
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'AR2007-2'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4034
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6620
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'AR2007-3'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4035
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6621
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'AR2007-4'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4036
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6622
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'AR2007-6'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4037
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6623
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'AR2007-7'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4038
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6624
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: **'AR2007-8'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4042
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 08-6289
Date de la demande: 2008/04/10
Dénomination approuvée: **'Starburst'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4041
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6667
Date de la demande: 2009/06/18
Dénomination approuvée: **'Tarnick'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4040
Date de délivrance: 2011/03/18
Numéro de la demande: 09-6668
Date de la demande: 2009/06/18
Dénomination approuvée: **'Tenace'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 4001
Date de délivrance: 2011/02/10
Numéro de la demande: 08-6188
Date de la demande: 2008/02/22
Dénomination approuvée: **'S10-B7'**

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 4004
Date de délivrance: 2011/02/15
Numéro de la demande: 07-5741
Date de la demande: 2007/02/12
Dénomination approuvée: **'S18-R6'**

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 4002
Date de délivrance: 2011/02/10
Numéro de la demande: 08-6189
Date de la demande: 2008/02/22
Dénomination approuvée: **'S23-T5'**

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ALSTRŒMÈRE (*Alstroemeria*)

► **Requérant:** Van Zanten Plants B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 11-7171
Date de la demande: 2011/02/04
Dénomination proposée: **'Zalsalie'**
Nom commercial: Amelie

ANGÉLONIA (*Angelonia angustifolia*)

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7226
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balarcasp'**
Nom commercial: AngelMist Raspberry

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7225
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balarcink'**
Nom commercial: AngelMist Pink

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7242
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'Balarcpur'**
Nom commercial: AngelMist Purple

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7227
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balarcwite'**
Nom commercial: AngelMist White

ASARINA (*Asarina*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7232
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunasahowa'**
Nom commercial: Lofos White

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7170
Date de la demande: 2011/02/03
Dénomination proposée: **'BW410'**

► **Requérant:** Wiersum Plantbreeding (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Plantomar Ltd., Canmore (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7243
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'Hamlet'**

► **Requérant:** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7175
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'HY017-HRS'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/02/24

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7173
Date de la demande: 2011/02/22
Dénomination proposée: **'HY162-HRF'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/02/22

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7154
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'HY271-SRW'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/01/24

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7172
Date de la demande: 2011/02/22
Dénomination proposée: **'HY300-HRW'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/02/22

BOUGAINVILLÉE (*Bougainvillea)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7155
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Kasumi'**
Nom commercial: Sunvillea Light Pink

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7156
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Koiro'**
Nom commercial: Sunvillea Deep Pink

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7157
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Sasara'**
Nom commercial: Sunvillea Cream

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7228
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balcabpiken'**
Nom commercial: Cabaret Pink Vein

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7233
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Suncallemon'**
Nom commercial: Million Bells Bouquet Cream

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7234
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Suncalpink'**
Nom commercial: Million Bells Bouquet Pink

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7235
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Suncalred'**
Nom commercial: Million Bells Mounding Red Imp.

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7219
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'USCAL84704'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7220
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'USCAL87502'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7223
Date de la demande: 2011/03/16
Dénomination proposée: **'USCAL88203'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7221
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'USCAL91001'**

CAMPANULE
(*Campanula portenschlagiana)*

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7247
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'PKMP09'**

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7176
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0002'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7177
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0003'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7178
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0016'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7179
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0017'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7180
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0018'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7181
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0019'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7182
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0020'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7183
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0021'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7184
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0024'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7185
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0028'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7186
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0029'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7187
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0030'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7188
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0031'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7189
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0033'**

CITRONNIER (*Citrus*)

► **Requérant:** M.P.M. Nair, Grasswood (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 11-7213
Date de la demande: 2011/03/07
Dénomination proposée: **'Centurion'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/03/07

ÉCHINACÉE (*Echinacea*)

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7248
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balscblum'**
Nom commercial: Double Scoop Bubble Gum

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7249
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsceras'**
Nom commercial: Double Scoop Raspberry

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7250
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balscoberr'**
Nom commercial: Double Scoop Orangeberry

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7251
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsomcor'**
Nom commercial: Sombrero Hot Coral

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7252
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsomsed'**
Nom commercial: Sombrero Salsa Red

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7253
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsomselo'**
Nom commercial: Sombrero Sandy Yellow

EUPATOIRE (*Eupatorium)*

► **Requérant:** Petrus Hendricus Oudolf, Hummelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7163
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Snowball'**

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7229
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balcoree'**
Nom commercial: Rockapulco Coral Reef

KALANCHOÉ (*Kalanchoe blossfeldiana)*

► **Requérant:** Nubilus B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7203
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'Don Basco'**

LAVANDE (*Lavandula stoechas)*

► **Requérant:** Tvillingegården A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7162
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Green Summer'**

LOBÉLIE (*Lobelia erinus)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7205
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLELE11765'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7206
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLELE11769'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7207
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLELE11773'**

MAGNOLIA
(*Magnolia)*

► **Requérant:** Vance James Hooper, Waitara (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7201
Date de la demande: 2011/02/25
Dénomination proposée: **'Cleopatra'**

► **Requérant:** Vance James Hooper, Waitara (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7202
Date de la demande: 2011/02/25
Dénomination proposée: **'Genie'**

MANDEVILLA
(*Mandevilla ×amabilis)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7236
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunparacore'**
Nom commercial: Sun Parasol Baby Crimson

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7190
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'Sunparamiho'**
Nom commercial: Sun Parasol Snow White

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7237
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunpararopi'**
Nom commercial: Sun Parasol Ruby Pink

MANDEVILLA
(*Mandevilla sanderi)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7191
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'Sunpararenga'**
Nom commercial: Sun Parasol Dark Plum

MAUVE
(*Malva sylvestris)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7165
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Poetry'**

MONARDE
(*Monarda)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7166
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Sugar Lace'**

OEILLET
(*Dianthus caryophyllus)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7204
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEDP11104'**

ORGE
(*Hordeum vulgare)*

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7174
Date de la demande: 2011/02/23
Dénomination proposée: **'CDC Anderson'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 11-7215
Date de la demande: 2011/03/08
Dénomination proposée: **'CDC Hilose'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7214
Date de la demande: 2011/03/08
Dénomination proposée: **'CDC Kindersley'**

ORPIN
(*Hylotelephium spectabile)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7169
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Orange Xenox'**

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7208
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEOE10179'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7209
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEOE10180'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7210
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEOE10181'**

PATATE DOUCE ORNEMENTALE
(*Ipomoea batatas)*

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7244
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'NCORNSP-013GNLC'**

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7245
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'NCORNSP-014BWPI'**

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7246
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'NCORNSP-015SCPI'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7212
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEPZ11229'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7211
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEPP11273'**

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7230
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balspunlu'**
Nom commercial: Sun Spun Blue

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7231
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balsunpade'**
Nom commercial: Suncatcher Pink Lemonade

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7238
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunsurf Akatora'**
Nom commercial: Surfinia Trailing Deep Red

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7239
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunsurf Kuritora'**
Nom commercial: Surfinia Bouquet Lemon Improved

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7240
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunsurfpitora'**
Nom commercial: Surfinia Bouquet Salmon

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7151
Date de la demande: 2011/01/12
Dénomination proposée: **'NPCW11190'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima x Euphorbia cornastra)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7158
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonpridepcom'**

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7159
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonprilipcom'**

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7160
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonpripapcom'**

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7161
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonpripicom'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Konst Research BV (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7152
Date de la demande: 2011/01/18
Dénomination proposée: **'Belvedere'**

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 11-7217
Date de la demande: 2011/03/10
Dénomination proposée: **'Blue Belle'**

► **Requérant:** Konst Research BV (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7153
Date de la demande: 2011/01/18
Dénomination proposée: **'KN 04-01-01'**

RENOUÉE DE SAKHALINE
(*Fallopia sachalinensis)*

► **Requérant:** Conpower Energieanlagen GmbH & Co., KG, Grafelfing (Allemagne)
Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7218
Date de la demande: 2011/03/11
Dénomination proposée: **'Candy'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/03/11

RHODANTHE
(*Rhodanthe)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7167
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Casablanca'**

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7168
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Marrakech'**

SAUGE
(*Salvia)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7254
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balyriclu'**
Nom commercial: Lyrical Blues

SAUGE
(*Salvia sylvestris)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7256
Date de la demande: 2011/03/29
Dénomination proposée: **'Balyricsil'**
Nom commercial: Lyrical Silverstone

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7255
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Burgundy Candles'**

SCABIEUSE
(*Scabiosa ochroleuca)*

► **Requérant:** Petrus Hendricus Oudolf, Hummelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7164
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Champagne'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7200
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'900Y61'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7199
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'900Y81'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7198
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'90Y21'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7197
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'90Y90'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7196
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'91Y41'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7195
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'91Y61'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7194
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'92Y12'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7193
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'92Y73'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7192
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'92Y74'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7216
Date de la demande: 2011/03/09
Dénomination proposée: **'93Y22'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7224
Date de la demande: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'SG1010'**

TORÉNIA (*Torenia)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7241
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunrekokuri'**
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Cream Yellow

VERVEINE (*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant:** InnovaPlant Zierpflanzen GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7222
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'Invebroich'**

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

AZALÉE (*Rhododendron*)

► **Requérant:** Hortibreed NV, Lochristi (Belgique)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5833
Date de la demande: 2007/04/02
Dénomination antérieurement proposée **'Carmen Rosy'**
Dénomination proposée: **'HORT9201'**
Nom commercial: Carmen Rosy

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6660
Date de la demande: 2009/06/09
Dénomination antérieurement proposée **'TWF116-72'**
Dénomination proposée: **'HY116-SRW'**

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6659
Date de la demande: 2009/06/09
Dénomination antérieurement proposée **'SW124-029'**
Dénomination proposée: **'HY124-HRS'**

ORGE (*Hordeum vulgare*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6630
Date de la demande: 2009/04/23
Dénomination antérieurement proposée **'HB705'**
Dénomination proposée: **'Taylor'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 10-6972
Date de la demande: 2010/05/03
Dénomination antérieurement proposée **'AR2008-01'**
Dénomination proposée: **'Bayside Red'**

► **Requérant:** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Numéro de la demande: 07-5920
Date de la demande: 2007/05/30
Dénomination antérieurement proposée **'NY139'**
Dénomination proposée: **'Lamoka'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6713
Date de la demande: 2009/08/10
Dénomination antérieurement proposée **'V1002-2'**
Dénomination proposée: **'Vigor'**

► **Requérant:** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Numéro de la demande: 07-5919
Date de la demande: 2007/05/30
Dénomination antérieurement proposée **'NY138'**
Dénomination proposée: **'Waneta'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat non délivré)

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Dow AgroSciences Canada Inc., Calgary (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6659
Date de la demande: 2009/06/09
Dénomination proposée: **'HY124-HRS'**

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Requérant:** Monsanto Technology, LLC, St. Louis, Missouri (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Viterra Inc., Calgary (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Monsanto Canada Inc., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6651
Date de la demande: 2009/05/29
Dénomination proposée: **'TR07728'**

CHANGEMENT DE REQUÉRANT

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Ancien requérant:** WestBred LLC, Bozeman, Montana (États-Unis)
Requérant: Monsanto Technology, LLC, St. Louis, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada: Monsanto Canada Inc., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 09-6651
Date de la demande: 2009/05/29
Dénomination proposée: **'TR07728'**

DEMANDES ABANDONNÉES

CANOLA MOUTARDE (*Brassica juncea)*

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred Production LP, Caledon (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5031
Date de la demande: 2005/08/03
Date d'abandon: 2010/10/22
Dénomination proposée: **'JS1260MC'**

TOMATE (*Lycopersicon esculentum)*

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, California, USA
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5625
Date de la demande: 2006/11/01
Date d'abandon: 2010/10/20
Dénomination proposée: **'CHI1504001'**

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, California, USA
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5626
Date de la demande: 2006/11/01
Date d'abandon: 2010/10/20
Dénomination proposée: **'CHI1504005'**

DEMANDES RETIRÉES

ANGÉLONIA (*Angelonia angustifolia)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6075
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Car Pink09'**
Nom commercial: Carita Pink 09

BÉGONIA (*Begonia x tuberhybrida)*

► **Requérant:** InnovaPlant Zierpflanzen GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6176
Date de la demande: 2008/02/21
Date du retrait: 2011/02/02
Dénomination proposée: **'Innbellab'**

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Requérant:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 10-6937
Date de la demande: 2010/04/15
Date du retrait: 2011/01/19
Dénomination proposée: **'Barlow'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-6853
Date de la demande: 2010/02/25
Date du retrait: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Sunbelrireni'**
Nom commercial: Million Bells Mounding Red

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6570
Date de la demande: 2009/03/25
Date du retrait: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Sunbelsima'**
Nom commercial: Million Bells Terra Red

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-6854
Date de la demande: 2010/02/25
Date du retrait: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Suncalore'**
Nom commercial: Million Bells Bouquet Orange

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6214
Date de la demande: 2008/03/07
Date du retrait: 2011/02/02
Dénomination proposée: **'USCALI99M'**
Nom commercial: Superbells Voodoo

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5939
Date de la demande: 2007/06/28
Date du retrait: 2011/03/21
Dénomination proposée: **'Pink Yoirvine'**
Nom commercial: Pink Irvine

COPROSMA
(*Coprosma repens)*

► **Requérant:** Growing Spectrum Ltd. (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5943
Date de la demande: 2007/06/29
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'Golden Glow'**

► **Requérant:** Annton Nursery Ltd., Cambridge (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5984
Date de la demande: 2007/08/01
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'Tequila Sunrise'**

HÉBÉ
(*Hebe)*

► **Requérant:** Growing Spectrum Ltd. (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5944
Date de la demande: 2007/06/29
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'Turkish Delight'**

LIN
(*Linum usitatissimum)*

► **Requérant:** John Turner Seed Developments, Cambridgeshire (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande: 07-6067
Date de la demande: 2007/12/14
Date du retrait: 2011/01/05
Dénomination proposée: **'Abacus'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Colorado State University Research Foundation, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6465
Date de la demande: 2008/10/30
Date du retrait: 2011/01/21
Dénomination proposée: **'CV96053-4'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Requérant:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5757
Date de la demande: 2007/02/23
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'4900'**

► **Requérant:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5758
Date de la demande: 2007/02/23
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'98-0036'**

► **Requérant:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5756
Date de la demande: 2007/02/23
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'Evera180'**

► **Requérant:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6701
Date de la demande: 2009/07/22
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'Evera208'**

VÉLAR
(*Erysimum cheiri)*

► **Requérant:** InnovaPlant Zierpflanzen GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6239
Date de la demande: 2008/03/28
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'Innrysibro'**

► **Requérant:** InnovaPlant Zierpflanzen GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6240
Date de la demande: 2008/03/28
Date du retrait: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'Innrysigol'**

VIOLETTE
(*Viola cornuta)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-6946
Date de la demande: 2010/04/28
Date du retrait: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Sunviopapuho'**

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

BIDENT
(*Bidens ferulifolia)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3775
Date de délivrance: 2010/02/18
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Fisbimex'**
Nom commercial: Mexican Gold

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Lantmännen SW Seed AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Bonis & Company Limited, Lindsay (Ontario)
Numéro du certificat: 3150
Date de délivrance: 2008/02/26
Date de la renonciation: 2011/01/28
Dénomination approuvée: **'SW Wizzard'**

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2383
Date de délivrance: 2006/02/22
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Yolaporte'**
Nom commercial: Laporte

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2378
Date de délivrance: 2006/02/22
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Yopresidio'**
Nom commercial: Presidio

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2379
Date de délivrance: 2006/02/22
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Yosylvie'**
Nom commercial: Sylvie

IMMORTELLE À BRACTÉES (*Bracteantha bracteata)*

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2977
Date de délivrance: 2007/10/22
Date de la renonciation: 2011/01/26
Dénomination approuvée: **'Ohdrejumwhi'**
Nom commercial: Dreamtime Jumbo White

KALANCHOÉ (*Kalanchoe blossfeldiana)*

► **Titulaire:** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2711
Date de délivrance: 2007/03/12
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Nemo'**

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2413
Date de délivrance: 2006/03/17
Date de la renonciation: 2011/02/28
Dénomination approuvée: **'CDC Laurence'**

► **Titulaire:** Busch Agricultural Resources LLC, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Busch Agricultural Resources Inc. Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 2623
Date de délivrance: 2006/11/10
Date de la renonciation: 2011/01/21
Dénomination approuvée: **'Conrad'**

► **Titulaire:** Busch Agricultural Resources LLC, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Busch Agricultural Resources Inc. Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 0700
Date de délivrance: 1999/11/29
Date de la renonciation: 2011/02/02
Dénomination approuvée: **'Merit'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2397
Date de délivrance: 2006/03/03
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Fiwosal'**
Nom commercial: Fireworks Salmon

POIS (*Pisum sativum)*

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Rilland (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1326
Date de délivrance: 2002/12/02
Date de la renonciation: 2010/11/01
Dénomination approuvée: **'Miami**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Rilland (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 0733
Date de délivrance: 2000/03/06
Date de la renonciation: 2011/02/09
Dénomination approuvée: **'Samson'**

► **Titulaire:** Lantmännen SW Seed AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Bonis & Company Limited, Lindsay (Ontario)
Numéro du certificat: 1733
Date de délivrance: 2004/02/13
Date de la renonciation: 2011/01/28
Dénomination approuvée: **'SW CAPRI'**

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3184
Date de délivrance: 2008/03/14
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Evera103'**

► **Titulaire:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3830
Date de délivrance: 2010/03/19
Date de la renonciation: 2011/03/17
Dénomination approuvée: **'Evera168'**

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1448
Date de délivrance: 2003/03/06
Date de la renonciation: 2011/03/21
Dénomination approuvée: **'POULari'**
Nom commercial: Karen Blixen

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1762
Date de délivrance: 2004/03/22
Date de la renonciation: 2011/03/21
Dénomination approuvée: **'POULege'**
Nom commercial: Everglade

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1759
Date de délivrance: 2004/03/22
Date de la renonciation: 2011/03/21
Dénomination approuvée: **'POULen002'**
Nom commercial: Sofia Renaissance
Synonyme: POULsol, POULsolo

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1761
Date de délivrance: 2004/03/22
Date de la renonciation: 2011/03/21
Dénomination approuvée: **'POULharmu'**
Nom commercial: Manhattan

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1447
Date de délivrance: 2003/03/06
Date de la renonciation: 2011/03/21
Dénomination approuvée: **'POULvue'**
Nom commercial: Victor Borge

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1452
Date de délivrance: 2003/03/10
Date de la renonciation: 2011/03/21
Dénomination approuvée: **'POULymp'**
Nom commercial: Olympic Palace
Synonyme: Olympic Palace

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2361
Date de délivrance: 2006/01/12
Date de la renonciation: 2011/01/24
Dénomination approuvée: **'Sunvivare'**
Nom commercial: Temari Patio Red
Synonyme: Sunvivared

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada: Frito Lay Canada, Mississauga (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6422
Date de la demande: 2008/07/31
Dénomination proposée: **'FL2126'**
Date du retrait: 2011/03/17

► **Requérant:** Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada: Frito Lay Canada, Mississauga (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6423
Date de la demande: 2008/07/31
Dénomination proposée: **'FL2137'**
Date du retrait: 2011/03/17

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

POIS
(*Pisum sativum)*

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Rilland (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Bob Park, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1911
Date de délivrance: 2004/09/06
Date de la révocation: 2011/01/21
Dénomination: **'Bluebird'**

POIVRON
(*Capsicum annuum)*

► **Titulaire:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro du certificat: 3677
Date de délivrance: 2009/11/13
Date de la révocation: 2011/03/31
Dénomination: **'SBY281125'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** P.J. Muijsers, Ens (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro du certificat: 2978
Date de délivrance: 2007/10/26
Date de la révocation: 2011/03/02
Dénomination: **'Murato'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Titulaire:** Franko Roses New Zealand Ltd., Auckland (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Vancouver (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 2200
Date de délivrance: 2005/08/31
Date de la révocation: 2011/02/10
Dénomination: **'Sunluck'**
Nom commercial: Gold Strike

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ALSTRŒMÈRE (*Alstroemeria*)

► **Requérant:** Van Zanten Plants B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 11-7171
Date de la demande: 2011/02/04
Dénomination proposée: **'Zalsalie'**
Nom commercial: Amelie

ANGÉLONIA (*Angelonia angustifolia*)

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7226
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balarcasp'**
Nom commercial: AngelMist Raspberry

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7225
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balarcink'**
Nom commercial: AngelMist Pink

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7242
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'Balarcpur'**
Nom commercial: AngelMist Purple

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7227
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balarcwite'**
Nom commercial: AngelMist White

ASARINA (*Asarina*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7232
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunasahowa'**
Nom commercial: Lofos White

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7170
Date de la demande: 2011/02/03
Dénomination proposée: **'BW410'**

► **Requérant:** Wiersum Plantbreeding (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Plantomar Ltd., Canmore (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7243
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'Hamlet'**

► **Requérant:** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7175
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'HY017-HRS'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/02/24

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7173
Date de la demande: 2011/02/22
Dénomination proposée: **'HY162-HRF'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/02/22

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7154
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'HY271-SRW'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/01/24

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7172
Date de la demande: 2011/02/22
Dénomination proposée: **'HY300-HRW'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/02/22

BOUGAINVILLÉE (*Bougainvillea)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7155
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Kasumi'**
Nom commercial: Sunvillea Light Pink

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7156
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Koiro'**
Nom commercial: Sunvillea Deep Pink

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7157
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Sasara'**
Nom commercial: Sunvillea Cream

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7228
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balcabpiken'**
Nom commercial: Cabaret Pink Vein

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7233
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Suncallemon'**
Nom commercial: Million Bells Bouquet Cream

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7234
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Suncalpink'**
Nom commercial: Million Bells Bouquet Pink

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7235
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Suncalred'**
Nom commercial: Million Bells Mounding Red Imp.

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7219
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'USCAL84704'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7220
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'USCAL87502'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7223
Date de la demande: 2011/03/16
Dénomination proposée: **'USCAL88203'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7221
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'USCAL91001'**

CAMPANULE
(*Campanula portenschlagiana)*

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7247
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'PKMP09'**

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7176
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0002'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7177
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0003'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7178
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0016'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7179
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0017'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7180
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0018'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7181
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0019'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7182
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0020'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7183
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0021'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7184
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0024'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7185
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0028'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7186
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0029'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7187
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0030'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7188
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0031'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7189
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'CIFZ0033'**

CITRONNIER (*Citrus*)

► **Requérant:** M.P.M. Nair, Grasswood (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 11-7213
Date de la demande: 2011/03/07
Dénomination proposée: **'Centurion'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/03/07

ÉCHINACÉE (*Echinacea*)

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7248
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balscblum'**
Nom commercial: Double Scoop Bubble Gum

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7249
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsceras'**
Nom commercial: Double Scoop Raspberry

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7250
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balscoberr'**
Nom commercial: Double Scoop Orangeberry

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7251
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsomcor'**
Nom commercial: Sombrero Hot Coral

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7252
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsomsed'**
Nom commercial: Sombrero Salsa Red

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7253
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balsomselo'**
Nom commercial: Sombrero Sandy Yellow

EUPATOIRE (*Eupatorium)*

► **Requérant:** Petrus Hendricus Oudolf, Hummelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7163
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Snowball'**

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7229
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balcoree'**
Nom commercial: Rockapulco Coral Reef

KALANCHOÉ (*Kalanchoe blossfeldiana)*

► **Requérant:** Nubilus B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7203
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'Don Basco'**

LAVANDE (*Lavandula stoechas)*

► **Requérant:** Tvillingegården A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7162
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Green Summer'**

LOBÉLIE (*Lobelia erinus)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7205
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLELE11765'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7206
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLELE11769'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7207
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLELE11773'**

MAGNOLIA
(*Magnolia)*

► **Requérant:** Vance James Hooper, Waitara (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7201
Date de la demande: 2011/02/25
Dénomination proposée: **'Cleopatra'**

► **Requérant:** Vance James Hooper, Waitara (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7202
Date de la demande: 2011/02/25
Dénomination proposée: **'Genie'**

MANDEVILLA
(*Mandevilla ×amabilis)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7236
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunparacore'**
Nom commercial: Sun Parasol Baby Crimson

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7190
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'Sunparamiho'**
Nom commercial: Sun Parasol Snow White

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7237
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunpararopi'**
Nom commercial: Sun Parasol Ruby Pink

MANDEVILLA
(*Mandevilla sanderi)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7191
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'Sunpararenga'**
Nom commercial: Sun Parasol Dark Plum

MAUVE
(*Malva sylvestris)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7165
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Poetry'**

MONARDE
(*Monarda)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7166
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Sugar Lace'**

OEILLET
(*Dianthus caryophyllus)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7204
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEDP11104'**

ORGE
(*Hordeum vulgare)*

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7174
Date de la demande: 2011/02/23
Dénomination proposée: **'CDC Anderson'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 11-7215
Date de la demande: 2011/03/08
Dénomination proposée: **'CDC Hilose'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7214
Date de la demande: 2011/03/08
Dénomination proposée: **'CDC Kindersley'**

ORPIN
(*Hylotelephium spectabile)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7169
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Orange Xenox'**

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7208
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEOE10179'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7209
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEOE10180'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7210
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEOE10181'**

PATATE DOUCE ORNEMENTALE
(*Ipomoea batatas)*

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7244
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'NCORNSP-013GNLC'**

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7245
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'NCORNSP-014BWPI'**

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7246
Date de la demande: 2011/03/24
Dénomination proposée: **'NCORNSP-015SCPI'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7212
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEPZ11229'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7211
Date de la demande: 2011/03/04
Dénomination proposée: **'KLEPP11273'**

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7230
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balspunlu'**
Nom commercial: Sun Spun Blue

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7231
Date de la demande: 2011/03/22
Dénomination proposée: **'Balsunpade'**
Nom commercial: Suncatcher Pink Lemonade

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7238
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunsurf Akatora'**
Nom commercial: Surfinia Trailing Deep Red

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7239
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunsurf Kuritora'**
Nom commercial: Surfinia Bouquet Lemon Improved

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7240
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunsurfpitora'**
Nom commercial: Surfinia Bouquet Salmon

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7151
Date de la demande: 2011/01/12
Dénomination proposée: **'NPCW11190'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima x Euphorbia cornastra)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7158
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonpridepcom'**

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7159
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonprilipcom'**

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7160
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonpripapcom'**

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7161
Date de la demande: 2011/01/24
Dénomination proposée: **'Bonpripicom'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Konst Research BV (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7152
Date de la demande: 2011/01/18
Dénomination proposée: **'Belvedere'**

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 11-7217
Date de la demande: 2011/03/10
Dénomination proposée: **'Blue Belle'**

► **Requérant:** Konst Research BV (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7153
Date de la demande: 2011/01/18
Dénomination proposée: **'KN 04-01-01'**

RENOUÉE DE SAKHALINE
(*Fallopia sachalinensis)*

► **Requérant:** Conpower Energieanlagen GmbH & Co., KG, Grafelfing (Allemagne)
Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7218
Date de la demande: 2011/03/11
Dénomination proposée: **'Candy'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2011/03/11

RHODANTHE
(*Rhodanthe)*

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7167
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Casablanca'**

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7168
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Marrakech'**

SAUGE
(*Salvia)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7254
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Balyriclu'**
Nom commercial: Lyrical Blues

SAUGE
(*Salvia sylvestris)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7256
Date de la demande: 2011/03/29
Dénomination proposée: **'Balyricsil'**
Nom commercial: Lyrical Silverstone

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7255
Date de la demande: 2011/03/28
Dénomination proposée: **'Burgundy Candles'**

SCABIEUSE
(*Scabiosa ochroleuca)*

► **Requérant:** Petrus Hendricus Oudolf, Hummelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7164
Date de la demande: 2011/01/27
Dénomination proposée: **'Champagne'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7200
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'900Y61'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7199
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'900Y81'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7198
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'90Y21'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7197
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'90Y90'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7196
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'91Y41'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7195
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'91Y61'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7194
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'92Y12'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7193
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'92Y73'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7192
Date de la demande: 2011/02/24
Dénomination proposée: **'92Y74'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7216
Date de la demande: 2011/03/09
Dénomination proposée: **'93Y22'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7224
Date de la demande: 2011/03/17
Dénomination proposée: **'SG1010'**

TORÉNIA (*Torenia)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7241
Date de la demande: 2011/03/23
Dénomination proposée: **'Sunrekokuri'**
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Cream Yellow

VERVEINE (*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant:** InnovaPlant Zierpflanzen GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7222
Date de la demande: 2011/03/15
Dénomination proposée: **'Invebroich'**

ASTER
(Aster)

Dénomination proposée: **'Synbul Henfirst'**
Nom commercial: Blue Henry the First
Numéro de la demande: 09-6775
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Milka' et 'Synhen Thefirst' (Henry The First)

Sommaire: *'Synbul Henfirst' donne une plante courte, alors que 'Milka' donne une plante haute à très haute, et 'Synhen Thefirst', une plante de hauteur intermédiaire. 'Synbul Henfirst' donne une plante plus étroite que 'Milka'. Chez 'Synbul Henfirst', les feuilles sont plus courtes que chez 'Milka'. Les rayons de 'Synbul Henfirst' sont plus longs que ceux de 'Milka'. Le sommet des rayons est arrondi chez 'Synbul Henfirst', alors qu'il est aigu chez 'Milka'. Chez 'Synbul Henfirst', le dessus des rayons est violet-bleu, alors que chez 'Synhen Thefirst' il est violet.*

Description:
PLANTE : courte.
TIGES : minces, très ramifiées, moyennement pubescentes, sans pigmentation anthocyanique sur les entre-nœuds ou à l'aisselle des feuilles, à rameaux semi-dressés.

FEUILLES : les unes elliptiques et les autres ovées, non dentées, vert moyen, non anthocyanées.

CAPITULES : situés uniquement sur la partie distale des rameaux latéraux de premier ordre, comportant un nombre intermédiaire à élevé de rayons.
RAYONS : disposés en plus de deux verticilles, étroitement obovés, en majorité ligulés, à pointe droite, plats à faiblement convexes en coupe transversale; sommet arrondi, denté; dessus violet-bleu (RHS N88B).
INVOLUCRE : en entonnoir; bractées en nombre intermédiaire à élevé, appliquées.
DISQUE : absent.

Origine génétique: 'Synbul Henfirst' est issue d'une mutation naturelle de plante entière de la variété 'Yohenry the First'. La nouvelle variété a été découverte et mise au point en avril 2008 par le sélectionneur Mark Smith, à Alva, en Floride. 'Synbul Henfirst' a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synbul Henfirst' ont été réalisés à l'extérieur en récipients irrigués, à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 juin dans des pots standard de 20 cm à raison d'une bouture par pot. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété le 14 septembre, sauf dans le cas de 'Milka', dont les sujets ont été observés le 29 septembre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synbul Henfirst'

	'Synbul Henfirst'	'Milka'*	'Synhen Thefirst'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	19,0	58,9	25,9
écart-type	1,52	5,09	2,59
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	39,7	46,3	42,4
écart-type	2,25	1,83	3,13

Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	2,1	4,8	2,2
écart-type	0,24	0,45	0,14
Longueur des rayons (cm)			
moyenne	1,7	1,4	1,7
écart-type	0,04	0,08	0,07
Couleur des rayons (RHS)			
dessus	plus clair que N88B	N88C	N87A

*variétés de référence

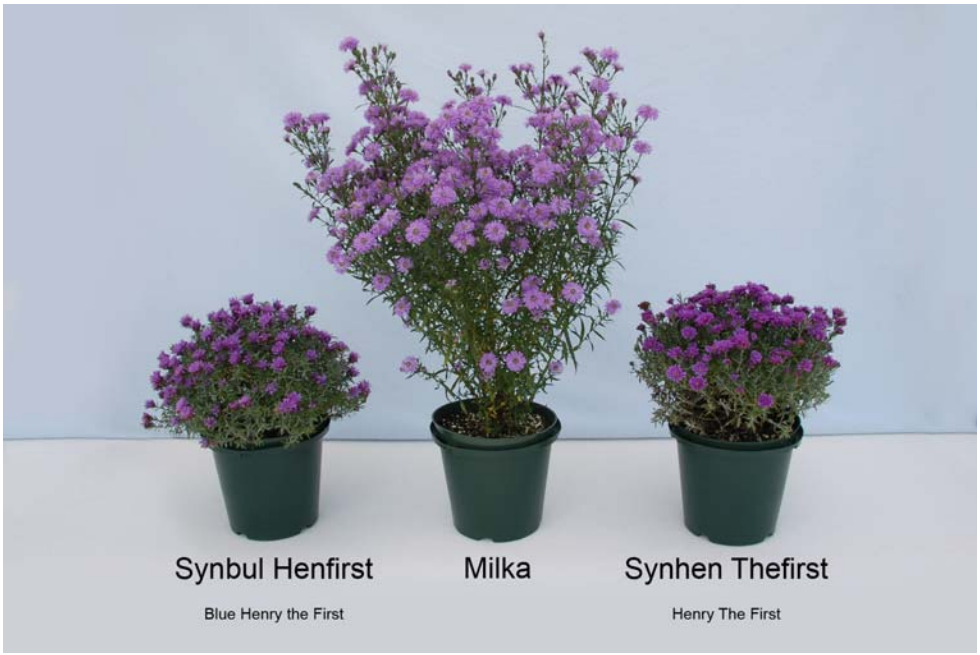

Aster: 'Synbul Henfirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Milka' (centre) et 'Synhen Thefirst' (droite)

Aster: 'Synbul Henfirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Milka' (centre) et 'Synhen Thefirst' (droite)

Aster: 'Synbul Henfirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Milka' (centre) et 'Synhen Thefirst' (droite)

Dénomination proposée: **'Synfrost'**
Nom commercial: Frost
Numéro de la demande: 09-6776
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Margrethe Viking'

Sommaire: *'Synfrost' donne une plante hémisphérique, alors que 'Margrethe Viking' donne une plante semi dressée. 'Synfrost' donne une plante plus étroite que 'Margrethe Viking'. Chez 'Synfrost', le capitule est de plus petit diamètre que chez 'Margrethe Viking'. Chez 'Synfrost', le dessus des rayons acquiert des tons de violet au sommet avec le temps, ce qui n'est pas le cas chez 'Margrethe Viking'. Chez 'Synfrost', l'involucre est de plus petit diamètre que chez 'Margrethe Viking'.*

Description:
PLANTE : hémisphérique, de hauteur moyenne.
TIGES : minces, très ramifiées, à pubescence moyenne à dense, non anthocyanées sur les entre-nœuds ou à l'aisselle des feuilles, à rameaux semi-dressés.

FEUILLES : les unes elliptiques et les autres ovées, non dentées, vert moyen, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

CAPITULES : situés uniquement sur la partie distale des rameaux latéraux de premier ordre, comportant un nombre intermédiaire de rayons.
RAYONS : disposés en plus de deux verticilles, étroitement obovés, majoritairement ligulés, à pointe droite, plats en coupe transversale; sommet arrondi, denté; dessus blanc (RHS NN155D) devenant blanc (RHS NN155D) avec des tons de violet (RHS 75B-C) avec le temps au sommet.
INVOLUCRE : en entonnoir; bractées nombreuses, appliquées.
DISQUE : jaune.
FLEURS DU DISQUE : à lobes de la corolle jaunâtres.

Origine génétique: 'Synfrost' est issue d'une pollinisation libre de 'Patricia Viking' par un parent mâle inconnu réalisée en août 2003. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Mark Smith, à Alva, en Floride. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre en avril 2004. La nouvelle variété provient d'un seul sujet sélectionné parmi la descendance en octobre 2004 pour son port ainsi que pour la couleur et la longévité de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synfrost' ont été réalisés à l'extérieur en récipients irrigués, à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 juin dans des pots standard de 20 cm à raison d'une bouture par pot. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété le 29 septembre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synfrost'

	'Synfrost'	**'Margrethe Viking'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	34,9	45,6
écart-type	1,07	1,34
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	3,3	3,7
écart-type	0,16	0,21
Couleur des rayons âgés (RHS)		
dessus	NN155D avec tons 75B-C au sommet	NN155D
Diamètre de l'involucre (cm)		
moyenne	0,8	1,2
écart-type	0,02	0,08

*variété de référence

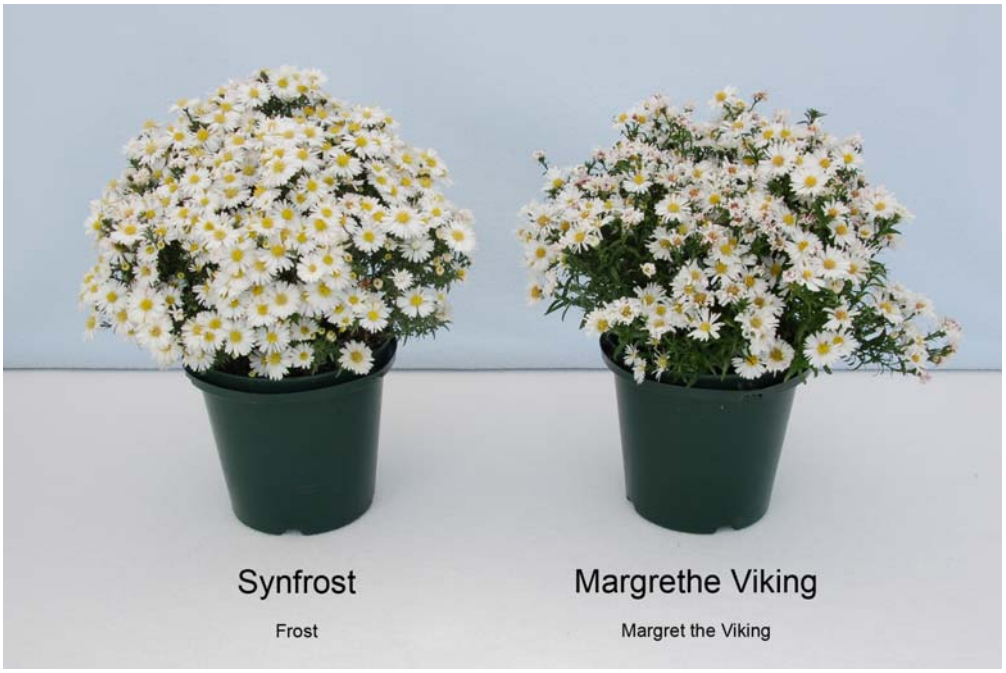

Aster: 'Synfrost' (gauche) avec la variété de référence 'Margrethe Viking' (droite)

Aster: 'Synfrost' (gauche) avec la variété de référence 'Margrethe Viking' (droite)

Aster: 'Synfrost' (gauche) avec la variété de référence 'Margrethe Viking' (droite)

Dénomination proposée: **'Synhen Thefirst'**
Nom commercial: Henry The First
Numéro de la demande: 09-6777
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Victoria Fanny' et 'Synbul Henfirst' (Blue Henry the First)

Sommaire: *'Synhen Thefirst' donne une plante de hauteur moyenne, alors que 'Victoria Fanny' donne une plante haute, et 'Synbul Henfirst', une plante courte. 'Synhen Thefirst' donne une plante plus étroite que 'Victoria Fanny'. Les tiges de 'Synhen Thefirst' sont minces, alors que celles de 'Victoria Fanny' sont épaisses. Les tiges de 'Synhen Thefirst' sont moyennement pubescentes et ne sont pas anthocyanées sur les entre-nœuds, alors que celles de 'Victoria Fanny' sont glabres ou très faiblement pubescentes et moyennement anthocyanées sur les entre-nœuds. Les feuilles de 'Synhen Thefirst' sont plus petites que celles de 'Victoria Fanny'. Les capitules de 'Synhen Thefirst' sont de plus petit diamètre que ceux de 'Victoria Fanny'. Le dessus des rayons est violet chez 'Synhen Thefirst', alors qu'il est violet-bleu chez 'Synbul Henfirst'. Le diamètre de l'involucre est plus grand chez 'Synhen Thefirst' que chez 'Victoria Fanny'.*

Description:
PLANTE : de hauteur moyenne.
TIGES : minces, très ramifiées, moyennement pubescentes, non anthocyanées sur les entre-nœuds, non anthocyanées à faiblement anthocyanées à l'aisselle des feuilles, à rameaux semi-dressés.

FEUILLES : ovées, non dentées, vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

CAPITULES : situés uniquement sur la partie distale des rameaux latéraux de premier ordre, comportant un nombre élevé de rayons.
RAYONS : disposés en plus de deux verticilles, étroitement obovés, majoritairement ligulés, à pointe faiblement incurvée à droite, plats en coupe transversale; sommet arrondi, denté; dessus violet (RHS N87A).
INVOLUCRE: en entonnoir; bractées nombreuses, appliquées.
DISQUE : absent.

Origine génétique: 'Synhen Thefirst' est issue d'une pollinisation libre de 'AS04-036' par un parent mâle inconnu réalisée en mars 2006. La nouvelle variété a été créée et mise au point par le sélectionneur Mark Smith, à Alva, en Floride. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre en mai 2006. La nouvelle variété provient d'un seul sujet sélectionné parmi la descendance en octobre 2006 pour la couleur des fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synhen Thefirst' ont été réalisés à l'extérieur en récipients irrigués, à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 juin dans des pots standard de 20 cm à raison d'une bouture par pot. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété le 14 septembre, dans le cas de chez 'Victoria Fanny', dont les sujets ont été observés le 29 septembre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synhen Thefirst'

	'Synhen Thefirst'	'Victoria Fanny'*	'Synbul Henfirst'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	25,9	43,6	19,0
écart-type	2,59	3,37	1,52
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	42,4	64,2	39,7
écart-type	3,13	4,57	2,25
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	2,2	3,3	2,1
écart-type	0,14	0,31	0,24
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	0,5	0,7	0,5
écart-type	0,06	0,04	0,04
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	3,3	3,9	3,2
écart-type	0,16	0,21	0,13
Couleur des rayons (RHS)			
dessus	N87A	N87A	plus clair que N88B
Diamètre de l'involucre (cm)			
moyenne	1,7	1,2	1,5
écart-type	0,14	0,12	0,14

*variétés de référence

Aster: 'Synhen Thefirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Victoria Fanny' (centre) et 'Synbul Henfirst' (droite)

Aster: 'Synhen Thefirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Victoria Fanny' (centre) et 'Synbul Henfirst' (droite)

Aster: 'Synhen Thefirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Victoria Fanny' (centre) et 'Synbul Henfirst' (droite)

Dénomination proposée: **'Synpin Henfirst'**
Nom commercial: Pink Henry the First
Numéro de la demande: 09-6778
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Victoria Celeste' et 'Synhen Thefirst' (Henry The First)

Sommaire: *'Synpin Henfirst' donne une plante plus petite que 'Victoria Celeste'. Chez 'Synpin Henfirst', les feuilles sont plus longues que chez 'Synhen Thefirst'. Chez 'Synpin Henfirst', le capitule et l'involucre sont de plus petit diamètre que chez les deux variétés de référence. Chez 'Synpin Henfirst', les rayons sont plus courts que chez les deux variétés de référence. Chez 'Synpin Henfirst' le dessus des rayons est d'un violet différent de celui qu'on observe chez les deux variétés de référence.*

Description:
PLANTE : de hauteur moyenne.
TIGES : minces à moyennes, très ramifiées, moyennement pubescentes, non anthocyanées à faiblement anthocyanées à l'aisselle des feuilles, à rameaux semi-dressés.

FEUILLES : elliptiques, non dentées, vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

CAPITULES : situés uniquement sur la partie distale des rameaux latéraux de premier ordre, comportant un nombre élevé de rayons.
RAYONS : disposés en plus de deux verticilles, étroitement obovés, majoritairement ligulés, à pointe droite, plats à faiblement convexes en coupe transversale; sommet arrondi, denté; dessus violet (RHS N80A).
INVOLUCRE : en entonnoir; bractées nombreuses, appliquées.
DISQUE : absent.

Origine génétique: 'Synpin Henfirst' est issue d'une mutation naturelle de plante entière de la variété 'Yohenry the First'. La nouvelle variété a été découverte et mise au point en avril 2008 par le sélectionneur Mark Smith, à Alva, en Floride. 'Synpin Henfirst' a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synpin Henfirst' ont été réalisés à l'extérieur en récipients irrigués, à l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 juin dans des pots standard de 20 cm à raison d'une bouture par pot. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de la variété candidate le 23 septembre, chez 10 sujets de 'Synhen Thefirst' le 14 septembre et chez 10 sujets de 'Victoria Celeste' le 6 octobre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synpin Henfirst'

	'Synpin Henfirst'	'Victoria Celeste'*	'Synhen Thefirst'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	28,2	34,1	25,9
écart-type	2,06	1,14	2,59
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	44,3	51,4	42,4
écart-type	2,90	1,73	3,13
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	3,1	3,0	2,2
écart-type	0,32	0,22	0,14
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	2,8	3,9	3,3
écart-type	0,13	0,17	0,16
Longueur des rayons (cm)			
moyenne	1,2	1,7	1,7
écart-type	0,04	0,04	0,07
Couleur des rayons (RHS)			
dessus	N80A	N78A-B	N87A
Diamètre de l'involucre (cm)			
moyenne	1,1	1,3	1,7
écart-type	0,14	0,10	0,14

*variétés de référence

Aster: 'Synpin Henfirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Victoria Celeste' (centre) et 'Synhen Thefirst' (droite)

Aster: 'Synpin Henfirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Victoria Celeste' (centre) et 'Synhen Thefirst' (droite)

Aster: 'Synpin Henfirst' (gauche) avec les variétés de référence 'Victoria Celeste' (centre) et 'Synhen Thefirst' (droite)

BLÉ
(Triticum aestivum)

Dénomination proposée: **'Accipiter'**
Numéro de la demande: 08-6411
Date de la demande: 2008/07/29
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Sélectionneur: David Brian Fowler, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variété de référence: 'CDC Raptor'

Sommaire: *Chez 'Accipiter', les oreillettes de la dernière feuille sont moyennement anthocyanées, tandis que chez 'CDC Raptor' elles sont faiblement anthocyanées. Chez 'Accipiter', la troncature de la glume inférieure est très étroite à étroite, tandis que chez 'CDC Raptor' elle est étroite à moyenne. Chez 'Accipiter', la glume inférieure est étroite et glabre, tandis que chez 'CDC Raptor' elle est de largeur moyenne et pubescente. Chez 'Accipiter', le bec de la glume inférieure est de longueur moyenne et modérément courbé, tandis que chez 'CDC Raptor' il est court et légèrement courbé. Chez 'Accipiter', les poils de la brosse du grain sont de longueur moyenne, tandis que chez 'CDC Raptor' ils sont courts. 'Accipiter' est modérément résistante à modérément sensible à l'oïdium, tandis que 'CDC Raptor' y est modérément sensible à sensible.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port étalé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi moyennement glauque à l'épiaison; faible fréquence de sujets à dernière feuille recourbée.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile faiblement à moyennement anthocyané; feuilles inférieures à gaine pubescente et à limbe glabre.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine faiblement à moyennement glauque, à oreillettes moyennement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince.
ÉPI : effilé, moyennement dense, très faiblement à faiblement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé à incliné; arêtes blanchâtres; col courbé; pubescence très clairsemée à clairsemée sur la face convexe de l'article apical du rachis.
GLUME INFÉRIEURE : glabre, étroite, de longueur moyenne; troncature légèrement oblique à oblique, très étroite à étroite; bec de longueur moyenne, modérément courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, petit à moyen, largement elliptique à elliptique, étroit à moyen, de longueur moyenne; joue anguleuse; poils de la brosse de longueur moyenne; germe petit, ovale; sillon de largeur moyenne, peu profond.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrènement au champ; tolérance à la sécheresse passable à bonne; bonne survie hiémale; résistance à la germination sur pied passable à bonne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à modérément sensible à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*) et modérément sensible à la tache septorienne (*Septoria tritici*).

Origine génétique: 'Accipiter' (désignation expérimentale DH00-18-196) est un blé d'hiver créé par le Département de phytologie de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. La variété a été obtenue par haplodiploïdisation, à partir d'un croisement 'CDC Raptor' / 'CDC Falcon' réalisé en 1999. La sélection visant les caractères agronomiques et la résistance aux maladies a été faite au moyen d'essais au champ menés de 2002 à 2004.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Accipiter' ont été réalisés en 2009 et 2010 dans les installations de la C&M Seeds, à Palmerston, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 8 rangs de 4 mètres espacés de 15 cm. La densité de semis était de 400 graines par mètre carré.

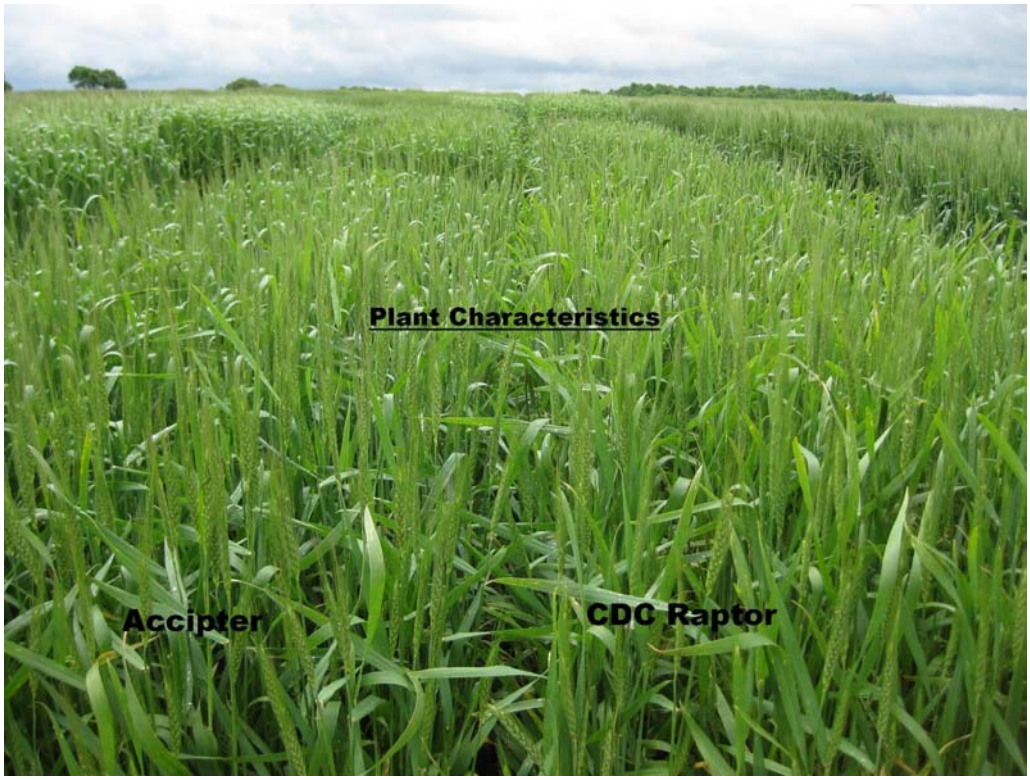

Blé: 'Accipiter' (gauche) avec la variété de référence 'CDC Raptor' (droite)

Blé: 'Accipiter' (gauche) avec la variété de référence 'CDC Raptor' (droite)

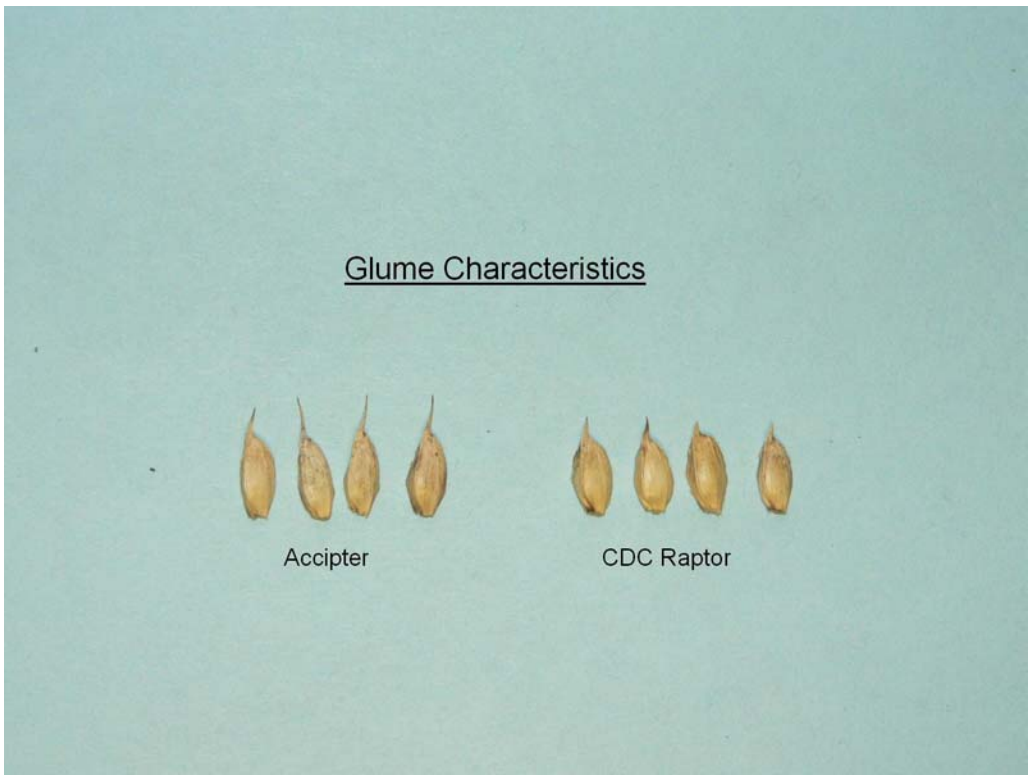

Blé: 'Accipiter' (gauche) avec la variété de référence 'CDC Raptor' (droite)

Dénomination proposée: **'Branson'**
Numéro de la demande: 08-6458
Date de la demande: 2008/10/16
Requérant: Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Sélectionneur: Curtis Beazer, Syngenta Seeds Inc., Brookston, Indiana (États-Unis)

Variétés de référence: 'Emmit' et 'HY116-SRW'

Sommaire: *Au stade des quatre feuilles, les feuilles inférieures sont glabres chez 'Branson', tandis qu'elles sont pubescentes chez les variétés de référence. La dernière feuille est plus courte chez 'Branson' que chez 'HY116-SRW' et plus étroite chez 'Branson' que chez les deux variétés de référence. Les oreillettes de la dernière feuille sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées chez 'Branson', tandis qu'elles sont moyennement anthocyanées chez 'Emmit'. L'épiaison est plus hâtive chez 'Branson' que chez les variétés de référence. 'Branson' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Le col de l'épi est moyennement glauque chez 'Branson', tandis qu'il est fortement à très fortement glauque chez les variétés de référence. À l'épiaison, l'épi de 'Branson' n'est pas glauque ou est très faiblement glauque, tandis que ceux des variétés de référence sont fortement glauques. L'épi de 'Branson' est plus court que celui de 'Emmit'. Chez 'Branson', la face convexe de l'article apical du rachis de l'épi est moyennement pubescente, tandis que chez 'Emmit' elle présente une pubescence clairsemée. La glume inférieure est plus étroite chez 'Branson' que chez 'HY116-SRW'. La glume inférieure est longue chez 'Branson', tandis qu'elle est de longueur moyenne chez les variétés de référence. Chez 'Branson', le bec de la glume inférieure est droit à légèrement courbé, tandis que chez 'HY116-SRW' il est modérément courbé. La pilosité interne de la glume inférieure est clairsemée chez 'Branson', alors qu'elle est moyennement dense chez 'Emmit'. Chez 'Branson', le bec de la glumelle inférieure est droit, tandis que chez 'Emmit' il est légèrement courbé. Les poils de la brosse du grain sont courts à moyens chez 'Branson', tandis qu'ils sont moyens à longs chez 'HY116-SRW' et longs chez 'Emmit'. Le germe est ovale chez 'Branson', alors qu'il est rond chez les variétés de référence. Le sillon est étroit chez 'Branson', tandis qu'il est moyen chez 'HY116-SRW' et moyen à large chez 'Emmit'.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi moyennement glauque à l'épiaison; fréquence faible à moyenne de sujets à dernière feuille recourbée; maturation hâtive.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à limbe et gaine glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine moyennement à fortement glauque, à oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince.
ÉPI : cylindrique, moyennement dense, non glauque ou très faiblement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé à incliné; arêtes blanchâtres, apprimées; col droit; face convexe de l'article apical du rachis moyennement pubescente.
GLUME INFÉRIEURE : pubescente, étroite, longue; troncature étroite, légèrement oblique; bec court, droit; pilosité interne clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit.

GRAIN : de type tendre rouge, rouge clair, moyen à gros, largement elliptique, étroit, de longueur moyenne; joue arrondie; poils de la brosse courts à moyens; germe petit à moyen, ovale; sillon étroit, peu profond.

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité pâtissière, bonne qualité biscuitière.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la tache des glumes (*Septoria nodorum*), à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*) et à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), modérément résistante à la tache septorienne (*Septoria tritici*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et modérément sensible à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*).

Origine génétique: 'Branson' (désignation expérimentale M00-3701) est un blé tendre rouge d'hiver créé par Agripro Wheat, à Brookston, en Indiana, aux États-Unis. La variété a été obtenue par une méthode modifiée de sélection différée, à partir d'un croisement Pioneer 2737W / 89I-4584A réalisé en 1993. 89I-4584A provient d'un croisement Pike / Florida 302. Les graines F1 ont été semées à Jonesboro, en Arkansas. Les générations F2 et F3 ont été cultivées en masse à Brookston, en Indiana. En 1997, la génération F4 a été abandonnée en raison d'une croissance insatisfaisante. En 1998, le reste des graines a été semé pour obtenir une nouvelle population F4. Soixante-et-un épis ont été récoltés, et les graines ont été semées en lignes-épis F5 près de Lafayette, en Indiana, en 1998-1999. Quatre sélections ont été inscrites aux essais préliminaires de rendement de 2000. 'Branson' a été choisie pour une sélection plus poussée. Cent épis uniformes de la variété ont été récoltés, et leurs graines ont été semées dans une parcelle de multiplication isolée. Quatre-vingt-dix-neuf rangs ont été récoltés en vrac, et les graines ont été expédiées au Colorado pour la multiplication initiale de la semence du sélectionneur. En 2004-2005 et 2005-2006, la société Hyland Seeds a soumis la variété 'Branson' à l'Essai orthogonal du blé de l'Ontario. Les critères de sélection étaient les caractères agronomiques, le rendement grainier et la qualité du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Branson' ont été réalisés en 2009 et 2010 à Nairn, en Ontario. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 4 mètres espacés de 20 cm. La densité de semis était de 400 graines par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Branson'

	'Branson'	**'Emmit'***	**'HY116-SRW'***
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne	16,25	18,09	19,71
écart-type	2,084	1,185	2,69
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne	10,66	12,71	12,01
écart-type	1,05	0,76	1,25
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)			
moyenne	153	155	155

Hauteur de la plante, avec les arêtes (cm)

moyenne	83,6	92,2	96,0
écart-type	7,68	8,84	9,32

Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)

moyenne	6,67	7,71	6,92
écart-type	1,04	0,65	0,84

Les moyennes sont pour les deux ans.

*variétés de référence

Blé: 'Branson' (centre) avec les variétés de référence 'HY116-SRW' (droite) et 'Emmit' (gauche)

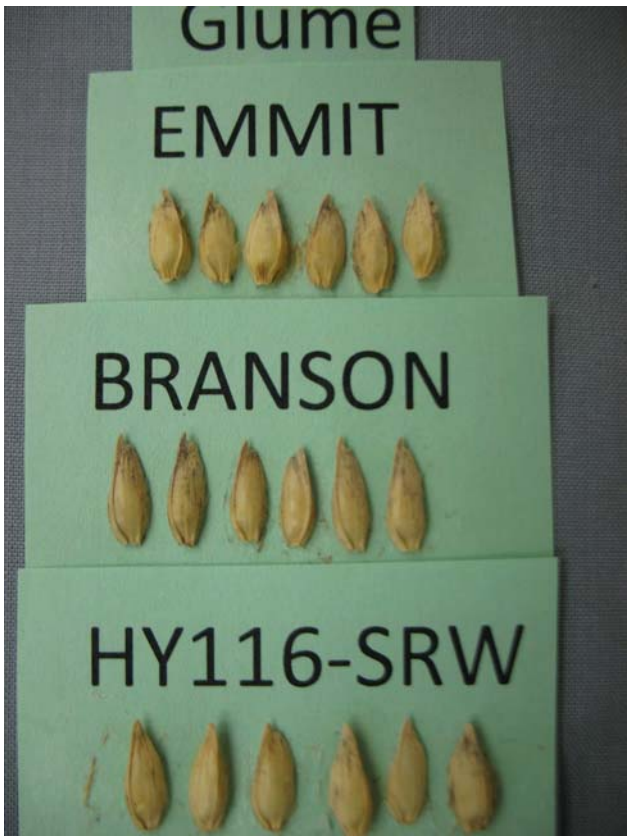

Blé: 'Branson' (centre) avec les variétés 'Emmit' (en haut) et 'HY116-SRW' (en bas)

Dénomination proposée: **'Broadview'**
Numéro de la demande: 09-6723
Date de la demande: 2009/09/02
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Robert Graf, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)

Variétés de référence: 'CDC Falcon' et 'CDC Raptor'

Sommaire: *La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est élevée chez 'Broadview', tandis qu'elle est moyenne chez 'CDC Falcon'. La dernière feuille est plus étroite chez 'Broadview' que chez les variétés de référence. Chez 'Broadview', l'épiaison et la maturation sont plus hâtives que chez 'CDC Raptor'. À l'épiaison, le col de l'épi est moyennement glauque chez 'Broadview', alors qu'il n'est pas glauque ou est très faiblement glauque chez 'CDC Raptor'. À maturité, l'épi est incliné chez 'Broadview', tandis qu'il est dressé chez 'CDC Raptor'. 'Broadview' donne une plante plus haute que 'CDC Falcon'. La troncature de la glume inférieure est légèrement oblique à droite chez 'Broadview', tandis qu'elle est oblique à légèrement oblique chez 'CDC Raptor'. Le bec de la glume inférieure est de longueur moyenne chez 'Broadview', alors qu'il est court chez 'CDC Raptor'. Chez 'Broadview', les glumes sont de couleur havane clair légèrement plus foncée que chez 'CDC Falcon' et 'CDC Raptor', dont les glumes sont plutôt jaunâtres. Chez 'Broadview', la glume inférieure n'a pas de pilosité interne ou en a une très clairsemée, tandis que chez 'CDC Raptor' la pilosité interne est clairsemée à moyenne. 'Broadview' est résistante à la rouille des feuilles, tandis que 'CDC Falcon' et 'CDC Raptor' y sont modérément résistantes.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi moyennement glauque à l'épiaison; fréquence élevée de sujets à dernière feuille recourbée.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à limbe glabre et à gaine présentant une pubescence très clairsemée à clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : retombante, à limbe et gaine glabres, à gaine fortement glauque, à oreillettes faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle creuse.
ÉPI : effilé, lâche à moyen, très faiblement à faiblement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, incliné; arêtes jaunâtres, étalées; col droit; face convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : glabre ou à pubescence très clairsemée, moyenne à longue, de largeur moyenne, de couleur havane clair; troncature étroite, légèrement oblique à droite; bec de longueur moyenne, légèrement courbé; pilosité interne absente ou très clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec légèrement courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, moyen à gros, elliptique à ovale, court à moyen, de largeur moyenne; joue arrondie; poils de la brosse courts à moyens; germe petit à moyen, ovale; sillon de largeur et profondeur moyennes; coloration brune au phénol.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrènement au champ, tolérance passable à la sécheresse, bonne survie hiémale.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*), modérément résistante à modérément sensible à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), sensible à très sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et très sensible à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*).

Origine génétique: 'Broadview' (désignation expérimentale W425) est issue d'un croisement KS92WGRC15 / CDC Kestrel // CDC Falcon réalisé en 1997 au Centre de recherches de Lethbridge d'AAC, à Lethbridge, en Alberta. Après multiplication des graines F1, des sujets F2 ont été sélectionnés pour leur résistance à la rouille des feuilles et à la rouille des tiges et utilisés pour la production de lignées dihaploïdes par la méthode de pollinisation par le maïs. L'évaluation initiale des lignées dihaploïdes a eu lieu en 2002. Les critères de sélection étaient la survie hiémale, la hauteur et la vigueur de la plante, la résistance de la paille ainsi que la teneur en protéines et le poids spécifique du grain. La résistance à la rouille des tiges et à la rouille des feuilles a été évaluée de 2003 à 2005 à Winnipeg, au Manitoba. Une lignée, choisie en 2003 pour sa résistance à la rouille des feuilles et à la rouille des tiges et désignée LE1911, a été cultivée sous irrigation dans le cadre d'essais agronomiques préliminaires non répétés mais avec parcelles témoins répétées, à Lethbridge, en 2004. La lignée a été inscrite aux essais B2 d'AAC de 2005, puis a été évaluée dans le cadre des Essais coopératifs d'enregistrement du blé de l'Ouest de 2006 à 2008, sous la désignation W425.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Broadview' ont été réalisés en 2009 et 2010 à Lethbridge, en Alberta. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété en 2009 et de 5 répétitions par variété en 2010. Chaque parcelle comprenait 4 rangs de 3,5 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Broadview'

	'Broadview'	'CDC Falcon'*	'CDC Raptor'*
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne 2009	10,1	12,0	13,4
écart-type	1,0	0,8	1,0
moyenne 2010	14,4	15,2	15,4
écart-type	0,7	1,2	1,0
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne 2009	86,67	81,00	91,33
écart-type	2,08	2,65	1,53
moyenne 2010	97,67	92,00	100,33
écart-type	2,08	2,00	5,69

*variétés de référence

Blé: 'Broadview' (droite) avec les variétés de référence 'CDC Falcon' (au centre gauche) et 'CDC Raptor' (au centre droite)

Dénomination proposée: **'BW410'**
Numéro de la demande: 11-7170
Date de la demande: 2011/02/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Stephen Fox, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)

Variétés de référence: 'Vesper', 'Superb', 'Unity' et 'Waskada'

Sommaire: *Chez 'BW410', le coléoptile est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané, tandis que chez 'Superb' et 'Waskada' il est moyennement anthocyané, et chez 'Unity' il est fortement anthocyané. Chez 'BW410', les oreillettes de la dernière feuille sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées, tandis que chez 'Vesper', Superb' et 'Waskada' elles sont faiblement à moyennement anthocyanées. À l'épiaison, l'épi de 'BW410' est moyennement à fortement glauque, tandis que celui de 'Unity' est faiblement à moyennement glauque. L'épi de 'BW410' est plus court que celui de 'Vesper'. Chez 'BW410', la troncature de la glume inférieure est légèrement oblique à droite, tandis que chez 'Unity' elle est droite à élevée. La glume inférieure est pubescente chez 'BW410', alors qu'elle est glabre chez 'Vesper', 'Superb' et 'Waskada'. Chez 'BW410', le bec de la glume inférieure est court, tandis que chez 'Superb' il est de longueur moyenne. 'BW410' atteint la maturité plus tard que 'Unity'. À maturité, la paille est dépourvue de pigmentation anthocyanique chez 'BW410', alors qu'elle est anthocyanée chez 'Unity'. 'BW410' possède une plus grande résistance à la germination sur pied que 'Vesper'. 'BW410' est sensible à la cécidomyie orangée du blé, tandis que 'Vesper' et 'Unity' y sont résistantes, et 'Waskada' y est modérément résistante.*

Description:
PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi faiblement à moyennement glauque à l'épiaison; fréquence moyenne à élevée de sujets à dernière feuille recourbée.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à gaine et limbe glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine moyennement glauque, à oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince.
ÉPI : cylindrique à semi-claviforme, moyennement dense, moyennement à fortement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé; arêtes blanchâtres; pubescence très clairsemée à clairsemée sur la face convexe de l'article apical du rachis.
GLUME INFÉRIEURE : pubescente, étroite à moyenne, de longueur moyenne; troncature étroite à moyenne, légèrement oblique à droite; bec court, légèrement courbé; pilosité interne très clairsemée à clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec légèrement courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, petit à moyen, ovale, de longueur et largeur moyennes; joue arrondie; poils de la brosse moyens à longs ; germe moyen à gros, rond à ovale; sillon étroit, de profondeur moyenne.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrènement au champ; bonne résistance à la germination sur pied.

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité boulangère.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*) et au charbon nu (*Ustilago tritici*), modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*).

RÉSISTANCE AUX RAVAGEURS : plante sensible à la cécidomyie orangée du blé (*Sitodiplosis mosellana*).

Origine génétique: 'BW410' (99B51-EZ2B) est issue d'un croisement McKenzie // BW257 / 94B92-Y3B réalisé en 1999 au Centre de recherches sur les céréales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Winnipeg, au Manitoba. McKenzie provient d'un croisement Columbus / Amidon, tandis que 94B92-Y3B provient d'un croisement 90B01-F3C / AC Domain, et 90B01-F3C, d'un croisement AC Minto*2 / ND643. Des épis ont été sélectionnés chez les générations F2, F3 et F6 en fonction des caractères agronomiques et de la résistance aux maladies. Après avoir fait l'objet d'essais de rendement menés dans plusieurs localités, en 2005 et 2006, 99B51-EZ2B a été inscrite aux Essais coopératifs du blé panifiable du Centre de 2007, sous la désignation 'BW410'.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'BW410' ont été réalisés durant les étés 2009 et 2010 à Portage la Prairie, au Manitoba. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 4,3 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'BW410'

	'BW410'	'Vesper'*	'Superb'*	'Unity'*	'Waskada'*
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)					
moyenne	7,3	7,9	7,5	7,3	7,2
écart-type	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7
Précocité de maturation (jours)					
moyenne	109	108	110	107	109

Les moyennes sont pour les deux ans.

*variétés de référence

Dénomination proposée: **'Flourish'**
Numéro de la demande: 10-6954
Date de la demande: 2010/04/30
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Robert Graf, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)

Variétés de référence: 'CDC Falcon', 'CDC Raptor' et 'Broadview'

Sommaire: *La dernière feuille est plus courte chez 'Flourish' que chez les variétés de référence. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est faible à moyenne chez 'Flourish', tandis qu'elle est moyenne à élevée chez 'CDC Raptor' et élevée chez 'Broadview'. La dernière feuille est dressée chez 'Flourish', tandis qu'elle est retombante chez 'CDC Raptor' et 'Broadview' et retombante à horizontale chez 'CDC Falcon'. Les oreillettes de la dernière feuille sont moyennement anthocyanées chez la variété candidate, alors qu'elles sont faiblement anthocyanées chez les variétés de référence. L'épiaison et la maturation sont plus hâtives chez 'Flourish' que chez 'CDC Raptor'. À l'épiaison, le col de l'épi est faiblement à moyennement glauque chez 'Flourish', tandis qu'il n'est pas glauque ou est très faiblement glauque chez 'CDC Raptor'. À maturité, l'épi est dressé chez 'Flourish', tandis qu'il est incliné chez 'CDC Falcon' et 'Broadview'. L'épi de 'Flourish' est plus court que ceux des variétés de référence. L'épi est faiblement à moyennement glauque chez 'Flourish', tandis qu'il n'est pas glauque ou est très faiblement glauque chez 'CDC Falcon' et 'Broadview' et très faiblement à faiblement glauque chez 'CDC Raptor'. La troncature de la glume inférieure est légèrement oblique à droite chez 'Flourish', alors qu'elle est oblique à légèrement oblique chez 'CDC Raptor'. La troncature de la glume inférieure est étroite à moyenne chez 'Flourish', alors qu'elle est très étroite à étroite chez 'CDC Falcon'. Le bec de la glume inférieure est court à moyen chez 'Flourish', alors qu'il est moyen à long chez 'CDC Falcon'. La pilosité interne de la glume inférieure est clairsemée à moyenne chez 'Flourish', tandis qu'elle est très clairsemée à clairsemée chez 'CDC Falcon' et nulle ou très clairsemée chez 'Broadview'. La survie hiémale est passable chez 'Flourish', tandis qu'elle est bonne chez 'CDC Raptor' et 'Broadview'. 'Flourish' est modérément résistante à la carie commune, tandis que les variétés de référence y sont très sensibles.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi faiblement à moyennement glauque à l'épiaison; fréquence faible à moyenne de sujets à dernière feuille recourbée.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile très faiblement à faiblement anthocyané; feuilles inférieures à limbe glabre et à gaine glabre à pourvue d'une pubescence clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : dressée, à limbe et gaine glabres, à gaine moyennement à fortement glauque; oreillettes moyennement anthocyanées, à marge légèrement pubescente.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle creuse.
ÉPI : effilé, lâche à moyen, faiblement à moyennement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé; arêtes jaunâtres, étalées; col droit; face convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : glabre ou à pubescence très clairsemée, moyenne à longue, moyenne à large; troncature étroite à moyenne, légèrement oblique à droite; bec court à moyen, légèrement à modérément courbé; pilosité interne clairsemée à moyenne.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec légèrement courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, de grosseur moyenne, elliptique à ovale, de longueur et largeur moyennes; joue arrondie; poils de la brosse de longueur moyenne; germe petit à moyen, ovale; sillon de largeur et profondeur moyennes; coloration brune au phénol.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrènement au champ, tolérance à la sécheresse médiocre à passable, survie hiémale passable.

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité meunière, bonne qualité boulangère.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*) et à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*), modérément résistante à modérément sensible à la rouille des feuilles (*Puccinia*

triticina) et à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*), modérément sensible à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*) et sensible à très sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*).

Origine génétique: 'Flourish' (désignation expérimentale W434) est issue d'un croisement RL4746 / Blizzard // CDC Kestrel /3/ CDC Falcon réalisé en 1997 au Centre de recherches de Lethbridge d'AAC, à Lethbridge, en Alberta. Après multiplication en serre des graines F1, l'agent de la carie commune à été inoculé à des graines F2, et celles-ci ont été vernalisées durant 9 semaines à l'obscurité dans un phytotron maintenu à une température de 1 degré Celsius. Au stade de 3 feuilles, les semis ont été évalués quant à leur résistance à la rouille des tiges et à la rouille des feuilles, et les sujets résistants ont été utilisés pour la production de lignées dihaploïdes par la méthode de pollinisation par le maïs. Les embryons haploïdes issus de sujets sensibles à la carie commune ont été rejetés. L'évaluation initiale des lignées dihaploïdes a eu lieu en 2002. Les critères de sélection étaient la survie hiémale, le type, la hauteur et la vigueur de la plante, la résistance de la paille ainsi que la teneur en protéines et le poids spécifique du grain. La résistance à la rouille des tiges et à la rouille des feuilles a été évaluée de 2003 à 2006 à Winnipeg, au Manitoba. Une lignée, choisie en 2003 pour sa résistance à la rouille des feuilles et à la rouille des tiges et désignée LE1213, a été cultivée sous irrigation dans le cadre d'essais agronomiques préliminaires non répétés mais avec parcelles témoins répétées, à Lethbridge, en 2004. La lignée a été inscrite aux essais de niveau A en 2005 et aux essais de niveau B en 2006. Après des essais de pré-enregistrement menés dans tout l'Ouest canadien, elle a été évaluée dans le cadre des Essais coopératifs d'enregistrement du blé de l'Ouest de 2007 à 2009, sous la désignation W434.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Flourish' ont été réalisés en 2009 et 2010 à Lethbridge, en Alberta. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété en 2009 et de 5 répétitions par variété en 2010. Chaque parcelle comprenait 4 rangs de 3,5 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Flourish'

	'Flourish'	'CDC Falcon'*	'CDC Raptor'*	'Broadview'*
Longueur de la dernière feuille (cm)				
moyenne 2009	14,3	15,9	17,5	17,0
écart-type	2,1	1,9	2,2	2,2
moyenne 2010	19,2	23,6	23,9	25,3
écart-type	2,9	3,0	2,9	2,5
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)				
moyenne	170	170	173	170
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	212	212	215	212
Longueur de l'épi, sans les arêtes (mm)				
moyenne 2009	93	100	101	101
écart-type	6	7	8	7
moyenne 2010	81	91	88	101
écart-type	6	7	6	4

*variétés de référence

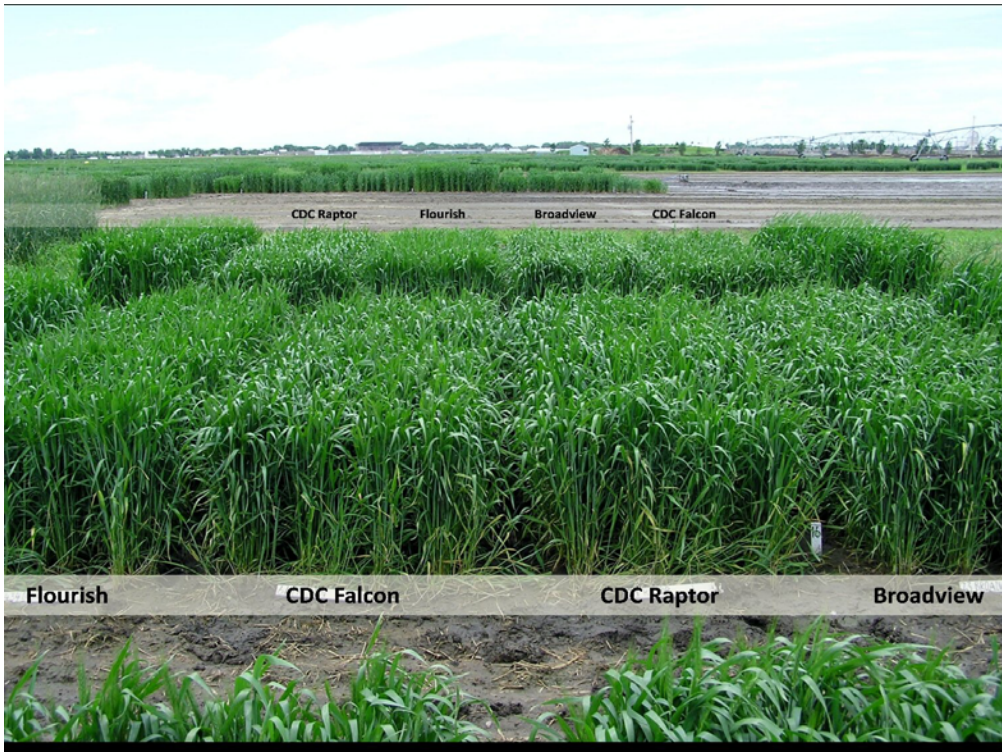

Blé: 'Flourish' (gauche) avec les variétés de référence 'CDC Falcon' (au centre gauche), 'CDC Raptor' (au centre droite) et 'Broadview' (droite)

Dénomination proposée: **'HY116-SRW'**
Numéro de la demande: 09-6660
Date de la demande: 2009/06/09
Requérant: Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Sélectionneur: Mark Etienne, Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)

Variétés de référence: 'Emmit' et 'Branson'

Sommaire: *Au stade des quatre feuilles, les feuilles inférieures ont une pubescence clairsemée à moyenne chez 'HY116-SRW', tandis qu'elles sont glabres ou ont une pubescence très clairsemée chez 'Branson'. Chez la variété candidate, la dernière feuille est plus longue que chez les deux variétés de référence et plus large que chez 'Branson'. Chez 'HY116-SRW', les oreillettes de la dernière feuille ne sont pas anthocyanées ou le sont très faiblement, alors que chez 'Emmit' elles sont moyennement anthocyanées. L'épiaison est plus tardive chez 'HY116-SRW' que chez 'Branson'. 'HY116-SRW' donne une plante plus haute que 'Branson'. Le col de l'épi est fortement à très fortement glauque chez 'HY116-SRW', alors qu'il est moyennement glauque chez 'Branson'. L'épi de 'HY116-SRW' est fortement glauque, tandis que celui de 'Branson' n'est pas glauque ou est très faiblement glauque. À maturité, l'épi est incliné chez 'HY116-SRW', alors qu'il est dressé chez 'Branson'. L'épi de 'HY116-SRW' est plus court que celui de 'Emmit'. Chez 'HY116-SRW', la glume inférieure est de largeur moyenne, tandis que chez 'Branson' elle est étroite. Le bec de la glume inférieure est modérément courbé chez 'HY116-SRW', tandis qu'il est droit chez 'Branson' et légèrement courbé chez 'Emmit'. La pilosité interne de la glume inférieure est clairsemée chez 'HY116-SRW', alors qu'elle est modérément dense chez 'Emmit'. Le grain de 'HY116-SRW' est de largeur moyenne, alors que celui de 'Branson' est étroit. Chez 'HY116-SRW', le sillon est de largeur moyenne, tandis que chez 'Branson' il est étroit.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port dressé à demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi fortement à très fortement glauque à l'épiaison; fréquence moyenne à élevée de sujets à dernière feuille recourbée; maturation hâtive à intermédiaire.
PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à limbe présentant une pubescence clairsemée à moyenne et à gaine glabre ou à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince.
ÉPI : cylindrique, moyen à dense, fortement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, incliné; arêtes blanchâtres, apprimées; col droit; pubescence de la face convexe de l'article apical du rachis clairsemée à moyenne.
GLUME INFÉRIEURE : de longueur et largeur moyennes, à pubescence très clairsemée; troncature étroite, légèrement oblique; bec court, modérément courbé; pilosité interne clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit.

GRAIN : de type tendre rouge, rouge clair, moyen à gros, ovale à largement elliptique, court à moyen, de largeur moyenne; joue arrondie; poils de la brosse moyens à longs; germe de grosseur moyenne, ovale; sillon de largeur et profondeur moyennes.

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité pâtissière, bonne qualité biscuitière.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*), à la tache des glumes (*Septoria nodorum*) et à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), modérément résistante à la tache septorienne (*Septoria tritici*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et modérément sensible à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*).

Origine génétique: 'HY116-SRW' (désignation expérimentale 'TWF116-072') est un blé d'hiver créé par la Hyland Seeds Inc. La variété a été obtenue par haplodiploïdisation, par pollinisation par le maïs à la génération F1, à partir d'un croisement WF042 (P2510 // Freedom / FHB148) / Freedom réalisé en 1996 à Ailsa Craig, en Ontario. Les graines Y2 ont été semées à l'automne 2000, et des sujets ont été sélectionnés en 2001 pour leur rendement grainier ainsi que le poids et le poids spécifique de leur grain. À l'automne 2001, la variété a été inscrite à un essai de rendement avec 2 répétitions, dans le cadre duquel elle a été évaluée jusqu'en 2005, puis elle a été inscrite aux Essais orthogonaux du blé tendre de l'Ontario de 2005 et de 2006.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'HY116 SRW' ont été réalisés en 2009 et 2010 à Nairn, en Ontario. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 4 mètres espacés de 20 cm. La densité de semis était de 400 graines par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'HY116-SRW'

	'HY116-SRW'	**'Emmit'***	**'Branson'***
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne	19,71	18,09	16,25
écart-type	2,69	1,19	2,08
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne	12,01	12,71	10,66
écart-type	1,25	0,76	1,05
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)			
moyenne	155	155	153
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	96,0	92,2	83,6
écart-type	9,32	8,84	7,68
Longueur de l'épi (cm)			
moyenne	6,92	7,71	6,67
écart-type	0,84	0,65	1,04

Les moyennes sont pour les deux ans.

*variétés de référence

Blé: 'HY116-SRW' (droite) avec les variétés références 'Emmit' (gauche) et 'Branson' (centre)

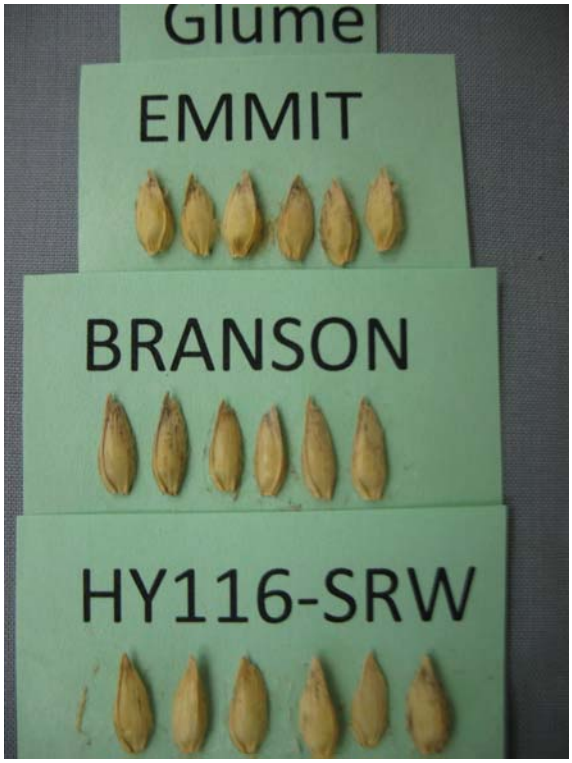

Blé: 'HY116-SRW' (en bas) avec les variétés de références 'Emmit' (en haut) et 'Branson' (centre)

Dénomination proposée: **'HY124-HRS'**
Numéro de la demande: 09-6659
Date de la demande: 2009/06/09
Requérant: Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Sélectionneur: Mark Etienne, Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)

Variétés de référence: 'Hobson' et 'Tokson'

Sommaire: *Chez 'HY124-HRS', le coléoptile est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané, tandis que chez 'Hobson' il est moyennement à fortement anthocyané. Au stade des quatre feuilles, la gaine des feuilles inférieures présente une pubescence clairsemée chez 'HY124-HRS', tandis qu'elle présente une pubescence moyenne chez les variétés de référence, et le limbe des feuilles inférieures présente une pubescence moyenne à dense chez 'HY124-HRS', tandis qu'il présente une pubescence clairsemée à moyenne chez 'Hobson'. Chez 'HY124-HRS', la dernière feuille est plus courte que chez 'Hobson' et plus large que chez 'Tokson'. Chez 'HY124-HRS', les oreillettes de la dernière feuille sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées, tandis que chez 'Hobson' elles sont très fortement anthocyanées, et chez 'Tokson' elles sont faiblement à moyennement anthocyanées. Chez 'HY124-HRS', le col de l'épi est fortement à très fortement glauque, tandis que chez 'Hobson' il est moyennement à fortement glauque. L'épi de 'HY124-HRS' est très fortement glauque, tandis que celui de 'Hobson' est fortement glauque. À maturité, le col de l'épi est modérément à fortement courbé chez 'HY124-HRS', tandis qu'il est droit chez les variétés de référence. À maturité, l'épi est dressé chez 'HY124-HRS', tandis qu'il est incliné chez les variétés de référence. Chez 'HY124-HRS', la face convexe de l'article apical du rachis présente une pubescence clairsemée, tandis que chez 'Hobson' elle est glabre ou présente une pubescence très clairsemée. Chez 'HY124-HRS', la glume inférieure présente une pubescence très clairsemée à clairsemée, tandis que chez 'Hobson' elle présente une pubescence clairsemée à moyenne. Chez 'HY124-HRS', la troncature de la glume inférieure est oblique à légèrement oblique, tandis que chez 'Hobson' elle est droite, et chez 'Tokson' elle est légèrement oblique à droite. Chez 'HY124-HRS', la troncature de la glume inférieure est étroite, tandis que chez 'Hobson' elle est moyenne à large.*

Description:
PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi fortement à très fortement glauque à l'épiaison; fréquence moyenne de sujets à dernière feuille recourbée; précocité de maturation intermédiaire.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à limbe présentant une pubescence moyenne à dense et à gaine présentant une pubescence clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine fortement à très fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince à moyenne.
ÉPI : cylindrique, de densité moyenne, très fortement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé; arêtes blanchâtres, étalées; col modérément à fortement courbé; face convexe de l'article apical du rachis présentant une pubescence clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : glabre, de longueur et largeur moyennes; troncature étroite, oblique à légèrement oblique; bec long, légèrement à modérément courbé; pilosité interne clairsemée à moyenne.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, gros, ovale à largement elliptique, moyen à large, de longueur moyenne; joue arrondie; poils de la brosse courts à moyens; germe moyen à gros, rond; sillon moyen à large, peu profond à moyennement profond.

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité boulangère, qualité pâtissière médiocre, qualité biscuitière médiocre.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*), à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV), résistante à modérément résistante à la tache des glumes (*Septoria nodorum*) et à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*) et modérément résistante à la tache septorienne (*Septoria tritici*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*).

Origine génétique: 'HY124-HRS' (désignation expérimentale SW124-029) est un blé de printemps créé par la Hyland Seeds Inc. La variété a été obtenue par haplodiploïdisation à partir d'un croisement Grandin / Celtic // Mamba, réalisé en 1999 à Ailsa Craig, en Ontario. En 2000, la variété a été cultivée et évaluée dans une parcelle de pépinière comprenant 3 rangs. L'évaluation et la sélection se sont poursuivies de 2000 à 2006. Les critères étaient la hauteur de la plante, sa résistance aux maladies des feuilles et des tiges pour lesquelles des moyens d'essai étaient disponibles, la résistance de la paille, la qualité du grain et d'autres caractères agronomiques. De 2001 à 2006, 'HY124-HRS' a fait l'objet d'essais officiels et privés.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'HY124-HRS' ont été réalisés en 2009 et 2010 à St. Mary's, en Ontario, avec une seule répétition par variété. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 22 mètres espacés de 25 cm. La densité de semis était de 400 graines par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'HY124-HRS'

	'HY124-HRS'	'Hobson'*	'Tokson'*
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne	17,34	22,20	18,58
écart-type	1,90	2,84	2,08
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne	16,30	15,82	14,08
écart-type	1,49	1,25	0,97
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)			
moyenne	7,75	8,43	8,51
écart-type	0,50	1,07	0,69

Les moyennes sont pour les deux ans.

*variétés de référence

Blé: 'HY124-HRS' (centre) avec les variétés de références 'Hobson' (gauche) et 'Tokson' (droite)

Blé: 'HY124-HRS' (centre) avec les variétés de références 'Hobson' (en haut) et 'Tokson' (en bas)

Dénomination proposée: **'Keldin'**
Numéro de la demande: 09-6746
Date de la demande: 2009/10/16
Requérant: Pflanzenzucht Oberlimpurg, Schwabisch Hall (Allemagne)
Mandataire au Canada: C & M Seeds, Palmerston (Ontario)
Sélectionneur: Peter Franck, Pflanzenzucht Oberlimpurg, Schwabisch Hall (Allemagne)

Variétés de référence: 'Carlisle' et 'Maxine'

Sommaire: *La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'Keldin', tandis qu'elle est très faible à faible chez 'Carlisle'. Chez 'Keldin', la gaine de la dernière feuille est fortement glauque, tandis que chez 'Carlisle' elle est moyennement glauque, et chez 'Maxine' elle n'est pas glauque ou est très faiblement glauque. L'épiaison est plus tardive chez 'Keldin' que chez les variétés de référence. À l'épiaison, l'épi est moyennement à fortement glauque chez 'Keldin', tandis qu'il est faiblement glauque chez 'Carlisle'. 'Keldin' donne une plante plus haute à maturité que 'Carlisle'. À maturité, la moelle de la paille est mince chez 'Keldin', alors qu'elle est moyenne à épaisse chez 'Carlisle'. L'épi de 'Keldin' est dense, tandis que ceux des variétés de référence sont de densité moyenne. L'épi de 'Keldin' est plus long que ceux des variétés de référence. À maturité, la face convexe de l'article apical du rachis est densément pubescente chez 'Keldin', tandis qu'elle est très densément pubescente chez 'Carlisle' et présente une pubescence clairsemée chez 'Maxine'. 'Keldin' atteint la maturité plus tard que 'Carlisle'. La troncature de la glume inférieure est de largeur moyenne chez 'Keldin', tandis qu'elle est étroite chez 'Carlisle'. La troncature de la glume inférieure est droite à élevée chez 'Keldin', tandis qu'elle est légèrement oblique chez 'Maxine'. Le bec de la glume inférieure est modérément courbé chez 'Keldin', alors qu'il est légèrement courbé chez 'Maxine'. Chez 'Keldin', le sillon du grain est de largeur moyenne, tandis que chez 'Maxine' il est étroit.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi fortement glauque à l'épiaison; fréquence moyenne de sujets à dernière feuille recourbée; précocité de maturation intermédiaire.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à limbe et gaine glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince.
ÉPI : effilé, dense, moyennement à fortement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, penché; arêtes blanchâtres; col droit; face convexe de l'article apical du rachis densément pubescente.
GLUME INFÉRIEURE : de longueur et largeur moyennes; troncature de largeur moyenne, droite à élevée; bec moyen à long, modérément courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge foncé, de grosseur moyenne, largement elliptique à elliptique, moyen à long, de largeur moyenne; joue arrondie; poils de la brosse courts à moyens; germe petit à moyen, rond à ovale; sillon de largeur moyenne, très peu profond.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrènement au champ, survie hiémale passable à bonne.

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité boulangère.

Origine génétique: 'Keldin' (désignation expérimentale ACS 55017) est un blé d'hiver mis au point par Peter Franck de la ACS-PZO, en Allemagne. La variété a été obtenue par sélection généalogique à partir d'un croisement (Bernburg 235 × Carlisle) / TRX-A16-3-2, réalisé en 1996 à Oberlimpurg, en Allemagne. Les critères de sélection étaient la résistance à la verse, la résistance aux maladies, le rendement grainier et la qualité meunière et boulangère du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Keldin' ont été réalisés en 2009 et 2010 dans les installations de la C&M Seeds, à Palmerston, en Ontario. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 8 rangs de 4 mètres espacés de 15 cm. La densité de semis était de 400 graines par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Keldin'

	'Keldin'	**'Carlisle'***	**'Maxine'***
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)			
moyenne	162	158	158
Hauteur de la plante à maturité (cm)			
moyenne	93	87	93
écart-type	2,49	4,60	4,40
Longueur de l'épi, sans les arêtes (mm)			
moyenne	88	79	78
écart-type	4,14	3,03	3,56

Les moyennes sont pour les deux ans.

*variétés de référence

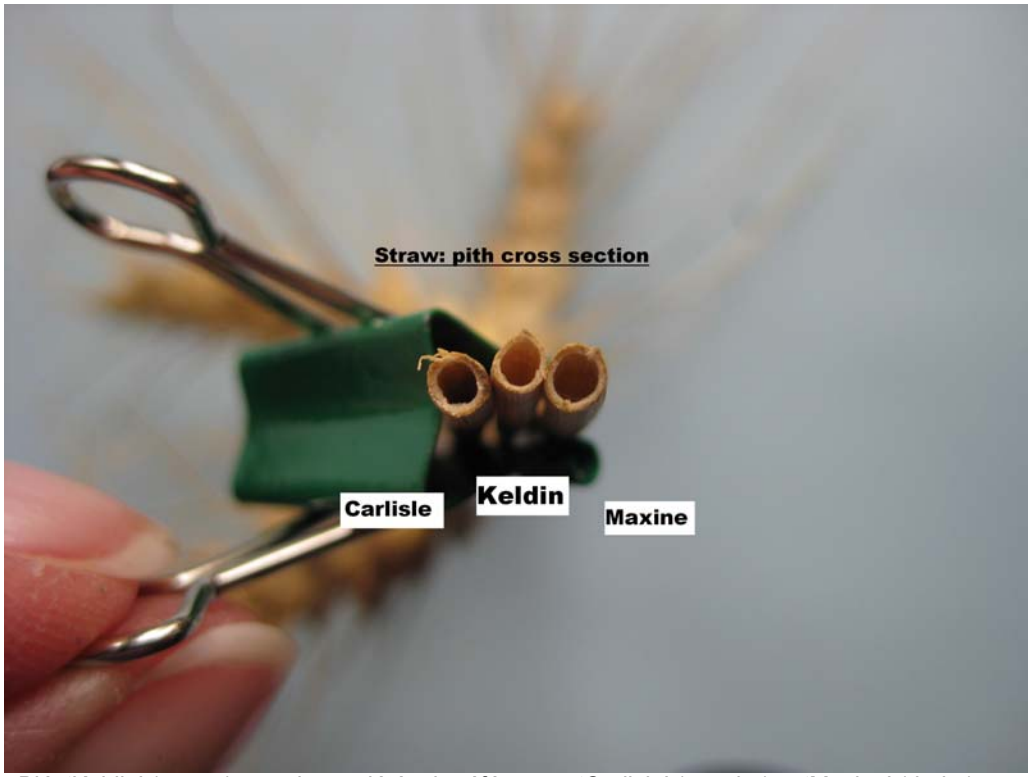

Blé: 'Keldin' (centre) avec les variétés de références 'Carlisle' (gauche) et 'Maxine' (droite)

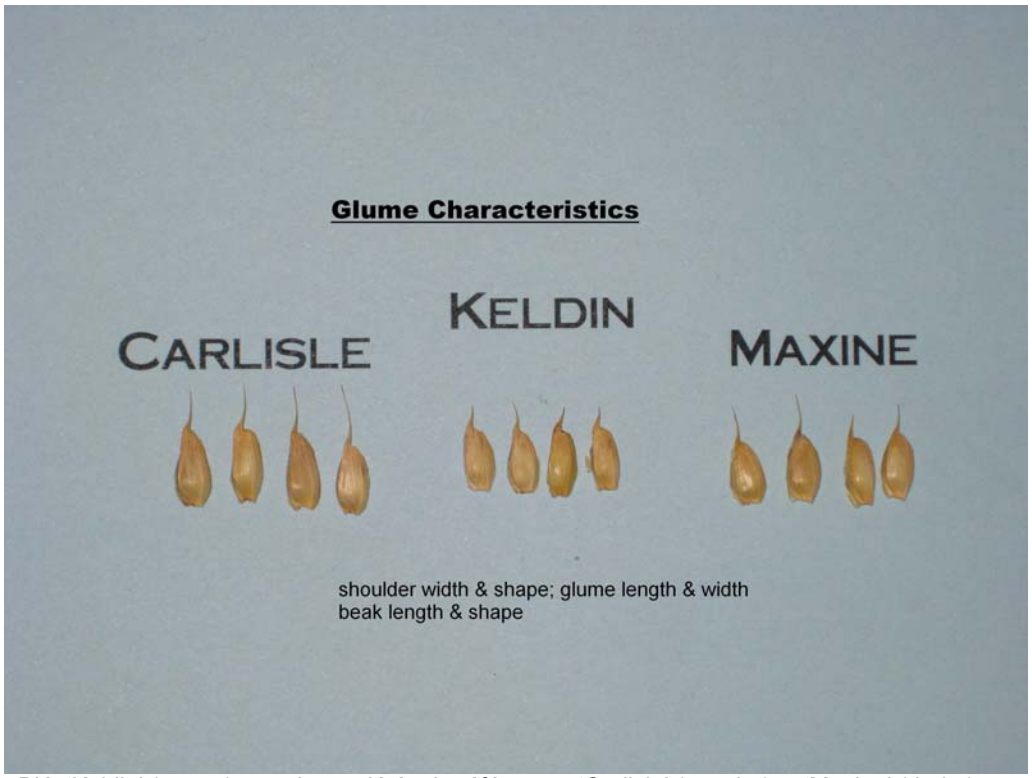

Blé: 'Keldin' (centre) avec les variétés de références 'Carlisle' (gauche) et 'Maxine' (droite)

Dénomination proposée: **'Peregrine'**
Numéro de la demande: 08-6412
Date de la demande: 2008/07/29
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Sélectionneur: David Brian Fowler, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variété de référence: 'McClintock'

Sommaire: *Chez 'Peregrine', le coléoptile est moyennement anthocyané, tandis que chez 'McClintock' il est faiblement anthocyané. Au stade des quatre feuilles, la gaine des feuilles inférieures présente une pubescence très clairsemée à clairsemée chez 'Peregrine', tandis qu'elle est moyennement pubescente chez 'McClintock', et le limbe des feuilles inférieures est glabre chez 'Peregrine', alors qu'il présente une pubescence clairsemée chez 'McClintock'. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est élevée chez 'Peregrine', tandis qu'elle est moyenne chez 'McClintock'. La gaine de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'Peregrine', tandis qu'elle est fortement glauque chez 'McClintock'. La dernière feuille est plus longue chez 'Peregrine' que chez 'McClintock'. L'épiaison est légèrement plus tardive chez 'Peregrine' que chez 'McClintock'. À maturité, la face convexe de l'article apical du rachis est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez 'Peregrine', tandis qu'elle est moyennement pubescente chez 'McClintock'. Le bec de la glume inférieure est long chez 'Peregrine', tandis qu'il est moyen chez 'McClintock'. Chez 'Peregrine', le sillon du grain est de largeur moyenne, tandis que chez 'McClintock' il est étroit.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port étalé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi moyennement glauque à l'épiaison; fréquence élevée de sujets à dernière feuille recourbée.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile moyennement anthocyané; feuilles inférieures à limbe glabre et à gaine pubescente.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine moyennement glauque; oreillettes faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince.
ÉPI : effilé, lâche à moyen, faiblement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, penché; arêtes blanchâtres; col droit; face convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : pubescente, étroite, de longueur moyenne; troncature très étroite à étroite, oblique à légèrement oblique; bec long, modérément courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge foncé, petit à moyen, elliptique, de longueur et largeur moyennes; joue anguleuse; poils de la brosse moyens à longs; germe petit à moyen, rond à ovale; sillon de largeur moyenne, très peu profond.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrènement au champ, tolérance à la sécheresse passable à bonne, bonne survie hiémale, résistance à la germination sur pied passable à bonne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément sensible à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*) et modérément sensible à la tache septorienne (*Septoria tritici*).

Origine génétique: 'Peregrine' (désignation expérimentale DH99-37-100) est un blé d'hiver créé par le Département de phytologie de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. La variété a été obtenue par haplodiploïdisation, à partir d'un croisement 'McClintock' / S86-808 réalisé en 1999. La sélection visant les caractères agronomiques et la résistance aux maladies a été faite au moyen d'essais au champ menés de 2001 à 2003.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Peregrine' ont été réalisés en 2009 et 2010 dans les installations de la C&M Seeds, à Palmerston, en Ontario. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 8 rangs de 4 mètres espacés de 15 cm. La densité de semis était de 400 graines par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Peregrine'

	'Peregrine'	'McClintock'*
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)		
moyenne	165	163
Longueur de la dernière feuille (cm)		
moyenne	26,1	23,4
écart-type	2,74	2,93

*variété de référence

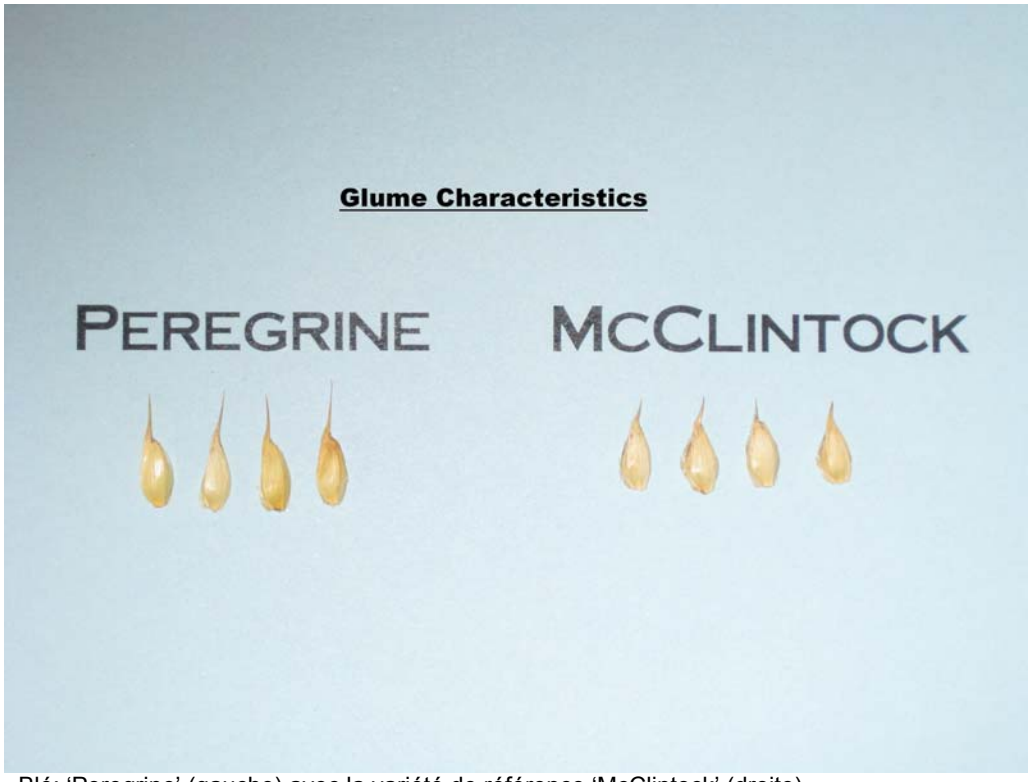

Blé: 'Peregrine' (gauche) avec la variété de référence 'McClintock' (droite)

Blé: 'Peregrine' (gauche) avec la variété de référence 'McClintock' (droite)

Blé: 'Peregrine' (gauche) avec la variété de référence 'McClintock' (droite)

Dénomination proposée: **'Vesper'**
Numéro de la demande: 10-6999
Date de la demande: 2010/06/10
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Stephen Fox, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)

Variétés de référence: 'BW410', 'Superb', 'Unity' et 'Waskada'

Sommaire: *Chez 'Vesper', le coléoptile est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou est très faiblement anthocyané, tandis qu'il est moyennement anthocyané chez 'Superb' et 'Waskada' et fortement anthocyané chez 'Unity'. Les oreillettes de la dernière feuille sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'Vesper', alors qu'elles sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées chez 'BW410' et 'Unity'. L'épiaison est plus hâtive chez 'Vesper' que chez 'Superb'. L'épi de 'Vesper' est légèrement plus long que ceux de 'BW410', de 'Unity' et de 'Waskada'. 'Vesper' donne une plante plus courte à maturité que 'Waskada' mais plus haute que 'Superb'. La glume inférieure est glabre chez 'Vesper', alors qu'elle est pubescente chez 'BW410' et 'Unity'. Chez 'Vesper', le bec de la glume inférieure est court, tandis que chez 'Superb' il est moyen. 'Vesper' atteint la maturité plus tôt que 'Superb'. À maturité, la paille est dépourvue de pigmentation anthocyanique chez 'Vesper', tandis qu'elle est anthocyanée chez 'Unity'. 'Vesper' est, comme 'Unity', résistante à la cécidomyie orangée du blé, alors que 'Waskada' est modérément résistante au ravageur, et 'BW410' et 'Superb' y sont sensibles.*

Description:
PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi moyennement à fortement glauque à l'épiaison; fréquence élevée de sujets à dernière feuille recourbée.

PLANTULE (stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; feuilles inférieures à limbe et gaine glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine moyennement glauque; oreillettes faiblement à moyennement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince.
ÉPI : cylindrique à semi-claviforme, moyennement dense, moyennement à fortement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé; arêtes blanchâtres; face convexe de l'article apical du rachis présentant une pubescence très clairsemée à clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : glabre, de longueur et largeur moyennes; troncature étroite à moyenne, droite; bec court, légèrement courbé; pilosité interne très clairsemée à clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec légèrement courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, de grosseur moyenne, ovale, de longueur et largeur moyennes; joue arrondie; poils de la brosse de longueur moyenne; germe moyen à gros, rond à ovale; sillon étroit, de profondeur moyenne.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrènement au champ, résistance passable à la germination sur pied.

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité boulangère.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*), modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*), modérément résistante à modérément sensible au charbon nu (*Ustilago tritici*) et modérément sensible à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*).

RÉSISTANCE AUX RAVAGEURS : plante résistante à la cécidomyie orangée du blé (*Sitodiplosis mosellana*).

Origine génétique: 'Vesper' (désignations expérimentales BB21-GV5, BW415) est issue d'un croisement multiple Augusta / Hard White Alpha // *3 AC Barrie / 6 / BW150*2 // Tp/Tm/3/2* Superb / 4 / 94B35-R5C / 5 / Superb. Le dernier des croisements a été réalisé en 1999 au Centre de recherches sur les céréales d'AAC, à Winnipeg, au Manitoba. Augusta est la source du gène Sm 1 qui confère à la variété sa résistance à la cécidomyie orangée du blé. Hard White Alpha est issue d'un croisement AC Foremost / Alpha 16, Alpha 16 étant une lignée résistante à la rouille des feuilles resélectionnée à partir de Alpha. BW150, issue d'un croisement Katepwa*6 / RL4509, est la source du gène Lr21, conférant à la variété sa résistance à la rouille des feuilles. 94B35-R5C est issue d'un croisement Grandin*2 / Caldwell. Des épis ont été sélectionnés chez la génération F3, en fonction des caractères agronomiques et de la résistance aux maladies. Après avoir fait l'objet d'essais de rendement menés dans plusieurs localités, en 2005 et 2006, BB21-GV5 a été inscrite aux Essais coopératifs du blé panifiable du Centre de 2007, sous la désignation BW415.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Vesper' ont été réalisés durant les étés 2009 et 2010 à Portage la Prairie, au Manitoba. Les essais ont été menés à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 4,3 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Vesper'

	'Vesper'	**'BW410'***	**'Superb'***	**'Unity'***	**'Waskada'***
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)					
moyenne	51,9	53	54,1	53,3	53
Hauteur de la plante à maturité, avec les arêtes (cm)					
moyenne	107	110	101	108	111
écart-type	7,8	5,3	8,0	4,7	6,3
Précocité de maturation (jours)					
moyenne	108	109	110	107	109
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)					
moyenne	7,9	7,3	7,5	7,3	7,2
écart-type	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7

Les moyennes sont pour les deux ans.

*variétés de référence

CANOLA
(Brassica napus)

Dénomination proposée: **'1918'**
Numéro de la demande: 10-7089
Date de la demande: 2010/10/27
Requérant: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Sélectionneur: The Governors of the University of Alberta, Edmonton (Alberta)

Variétés de référence: 'Minot' et 'Reaper'

Sommaire: *Les feuilles de '1918' présentent des lobes moyennement nombreux à nombreux, tandis que celles de 'Reaper' présentent des lobes très peu nombreux. Chez '1918', le limbe des feuilles est bordé de dents aiguës, tandis qu'il est bordé de dents arrondies chez 'Minot' et de dents ondulées chez 'Reaper'. Chez '1918', les indentations sont peu profondes à moyennement profondes, tandis qu'elles sont moyennement profondes à profondes chez 'Minot' et très peu profondes à peu profondes chez 'Reaper'. Chez '1918', la silique et son pédicelle sont plus longs que chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : de hauteur moyenne à maturité; canola de printemps à pollinisation libre.

COTYLÉDONS : moyens à larges, de longueur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à longues, de largeur moyenne; lobes moyennement nombreux à nombreux; dents aiguës, avec indentations peu profondes à moyennement profondes; pétiole long.

PÉTALES : jaunes, tangents.

SILIQUES : semi-dressées, longues, de largeur moyenne, à pédicelle long; bec moyen à long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse; résistance au glyphosate.

QUALITÉ DES GRAINES: teneur en acide érucique = 0,08 % des acides gras totaux; teneur en huile = 48,316 % de la graine sèche entière; teneur en glucosinolates faible (10,406 µmol/g).

Origine génétique: '1918' (désignation expérimentale 307236-C7) est issue d'un croisement 'Prairie 719RR' × '9550' réalisé en 2004 à l'Université d'Alberta, à Edmonton, en Alberta. Elle a été mise au point dans le cadre d'une sélection généalogique visant notamment la vigueur, la floraison, la hauteur du plant, la précocité de maturation, le rendement grainier, la résistance à la jambe noire et la teneur en huile des grains, en protéines, en glucosinolates et en acides gras saturés.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '1918' ont été réalisés durant les étés 2009 et 2010 à la DL Seeds Sunvalley Research Farm, à Morden, au Manitoba, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 6,0 mètres espacés de 17 cm. Les parcelles étaient espacées d'environ 0,3 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 40 mesures dans le cas des cotylédons, sur 30 mesures pour la hauteur du plant, sur 30 mesures dans le cas des feuilles et sur 60 mesures dans le cas des siliques, becs et pédicelles.

Tableau de comparaison pour '1918'

	'1918'	'Minot'*	'Reaper'*
Nombre de lobes de la feuille			
moyenne globale	4,84	4,105	1,03

Longueur de la silique (mm)			
moyenne globale	66,24	60,10	54,35
écart-type	6,05	7,49	4,11
Longueur du pédicelle (mm)			
moyenne globale	24,35	15,47	18,74
écart-type	4,65	2,73	4,21

*variétés de référence

Canola: '1918'

Canola: Variété de référence 'Reaper'

Dénomination proposée: **'Rugby'**
Numéro de la demande: 07-5835
Date de la demande: 2007/04/03
Requérant: Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Sélectionneur: Dietmar Brauer, Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)

Variétés de référence: 'Minot' et 'Reaper'

Sommaire: *Les feuilles de 'Rugby' présentent des lobes moyennement nombreux, tandis que celles de 'Reaper' présentent des lobes très peu nombreux. Chez 'Rugby', les indentations des feuilles sont peu profondes, tandis qu'elles sont moyennement profondes à profondes chez 'Minot'. La silique de 'Rugby' est plus longue que celle de 'Reaper'. Le bec de la silique est plus court chez 'Rubgy' que chez les variétés de référence. Le pédicelle est plus long chez 'Rugby' que chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : moyenne à haute à maturité; canola de printemps à pollinisation libre.

COTYLÉDONS : larges, de longueur moyenne.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, de longueur et de largeur moyennes; lobes moyennement nombreux; dents arrondies, avec indentations peu profondes; pétiole de longueur moyenne.

PÉTALES : jaunes, tangents à chevauchants.

SILIQUES : semi-dressées, longues, de largeur moyenne; pédicelle moyen à long; bec court à moyen.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse, résistance au glyphosate.

QUALITÉ DES GRAINES: teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 51,862 % de la graine sèche entière; teneur en glucosinolates faible (10,739 µmol/g).

Origine génétique: 'Rugby' (désignation expérimentale 30608-A5) est issue d'un croisement '6.017.026' × 'PF1857/95RR' réalisé en 2002 à Hohenlieth, en Allemagne. Elle a été mise au point dans le cadre d'une sélection généalogique visant notamment les caractères déterminant la qualité des graines, les caractères agronomiques, la tolérance au glyphosate et la tolérance à la jambe noire.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Rugby' ont été réalisés durant les étés 2009 et 2010 à la DL Seeds Sunvalley Research Farm, à Morden, au Manitoba, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 6,0 mètres espacés de 17 cm. Les parcelles étaient espacées d'environ 0,3 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 40 mesures dans le cas des cotylédons, sur 30 mesures pour la hauteur du plant, sur 30 mesures dans le cas des feuilles et sur 60 mesures dans le cas des siliques, becs et pédicelles.

Tableau de comparaison pour 'Rugby'

	'Rugby'	'Minot'*	'Reaper'*
Longueur de la silique (mm)			
moyenne globale	65,50	60,10	54,19
écart-type	6,15	7,49	4,11
Longueur du bec (mm)			
moyenne globale	8,93	10,16	11,23
écart-type	1,52	1,60	1,13

Longueur du pédicelle (mm)			
moyenne globale	21,67	15,47	18,74
écart-type	3,93	2,73	4,21

*variétés de référence

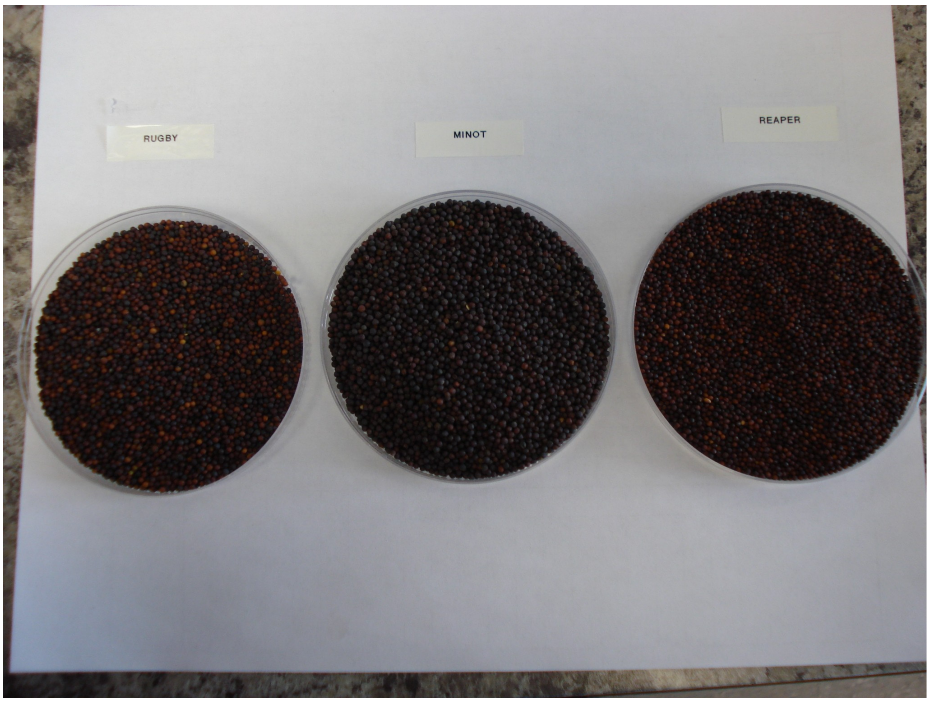

Canola: 'Rugby' (gauche) avec les variétés de références 'Minot' (centre) et 'Reaper' (droite)

CHRYSANTHÈME
(Chrysanthemum ×morifolium)

Dénomination proposée: **'Frosty Yocheryl'**
Nom commercial: Frosty Cheryl
Numéro de la demande: 09-6759
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yowilma' (Wilma)

Sommaire: *'Frosty Yocheryl' donne une plante plus haute que 'Yowilma'. La base du limbe des feuilles est tronquée et asymétrique chez 'Frosty Yocheryl', alors qu'elle est obtuse à arrondie chez 'Yowilma'. Le sommet de certains rayons est pointu et celui des autres rayons est mamillé chez 'Frosty Yocheryl', tandis que le sommet de tous les rayons est denté chez 'Yowilma'. Le dessous des rayons est blanc lavé de violet chez 'Frosty Yocheryl', alors qu'il est jaune très clair chez 'Yowilma'. Le dessus des rayons intérieurs est jaune clair lavé de violet au sommet chez 'Frosty Yocheryl', tandis qu'il est vert-jaune à jaune clair chez 'Yowilma'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, semi-dressée, densément ramifiée; tiges vertes.

FEUILLES : à lobe terminal long par rapport à la longueur de la feuille, à base tronquée et asymétrique; dessus vert moyen à vert foncé, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant à horizontal.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : de profondeur moyenne, à bords divergents à parallèles.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : double.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, plats en coupe transversale à leur point le plus large, à marge faiblement involutée à plate, avec la partie involutée située dans la moitié basale, à axe longitudinal droit, à sommet pointu chez certains rayons et mamillé chez les autres; tube de la corolle absent ou très court; dessus blanc (RHS NN155B-C), dessous blanc (RHS NN155B-C) lavé de violet (RHS 75A-B).
RAYONS INTÉRIEURS : à axe longitudinal modérément incurvé sur les trois quarts distaux; dessus jaune clair (RHS 4D) lavé de violet (RHS 75A-B) au sommet; dessous jaune clair (RHS 5D) avec du violet (RHS 75A-B) au sommet.

Origine génétique: 'Frosty Yocheryl' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Cool Yocheryl' en novembre 2006, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port, sa floraison uniforme et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Frosty Yocheryl' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Frosty Yocheryl'

	'Frosty Yocheryl'	'Yowilma'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	32,5	23,5
écart-type	2,15	1,70

Couleur des rayons (RHS)

dessus	NN155B-C	NN155C
dessous	NN155B-C lavé de 75A-B	plus clair que 4D

*variété de référence

Chrysanthème: 'Frosty Yocheryl' (gauche) avec la variété de référence 'Yowilma' (droite)

Chrysanthème: 'Frosty Yocheryl' (gauche) avec la variété de référence 'Yowilma' (droite)

Chrysanthème: 'Frosty Yocheryl' (gauche) avec la variété de référence 'Yowilma' (droite)

Dénomination proposée: **'Synazy Urcoral'**
Nom commercial: Jazzy Ursula Coral
Numéro de la demande: 09-6760
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yofiona' (Fiona)

Sommaire: *'Synazy Urcoral' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Yofiona'. La plante est outre hémisphérique chez 'Synazy Urcoral', alors qu'elle est semi-dressée chez 'Yofiona'. Les sinus latéraux inférieurs des feuilles sont peu profonds et à bords divergents chez 'Synazy Urcoral', tandis qu'ils sont moyennement profonds et à bords convergents à tangents chez 'Yofiona'. Le dessus des rayons est rouge-rose foncé à brun-orange sur fond rouge-brun chez 'Synazy Urcoral', tandis qu'il est rouge-rose foncé sur fond rose-orange et orange-jaune clair chez 'Yofiona'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, hémisphérique, densément ramifiée; tiges vertes.

FEUILLES : à lobe terminal court par rapport à la longueur de la feuille, à base arrondie; dessus vert moyen à vert foncé, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : peu profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : double, à forte densité de rayons.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, plats à faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, à marge plate à faiblement révolutée, avec la partie révolutée située sur les trois quarts distaux, à axe longitudinal droit, à sommet denté; tube de la corolle absent ou très court; dessus rouge-brun (RHS 180A-B) à l'ouverture, virant au rouge-rose

foncé à brun-orange (RHS N34C-D) sur fond rouge-brun (RHS 181D) au plein épanouissement; dessous orange-jaune clair (RHS 20D) avec du rose-rouge (RHS 51C-D) entre les carènes.
RAYONS INTÉRIEURS : à axe longitudinal faiblement incurvé sur les trois quarts distaux; dessus jaune clair (RHS 13D) lavé de brun-orange (RHS 34C); dessous orange (RHS 26D) et orange-jaune clair (RHS 20C).

Origine génétique: 'Synazy Urcoral' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété parentale, un sujet désigné 00-M389EA, en novembre 2007, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synazy Urcoral' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synazy Urcoral'

	'Synazy Urcoral'	**'Yofiona'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	24,4	30,4
écart-type	0,74	1,78
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	35,8	44,1
écart-type	1,36	3,35
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	N34C-D sur fond 181D	N34C sur fond 31D et 20C
dessous	20D avec du 51C-D entre les carènes	16D avec du 35C entre les carènes

*variété de référence

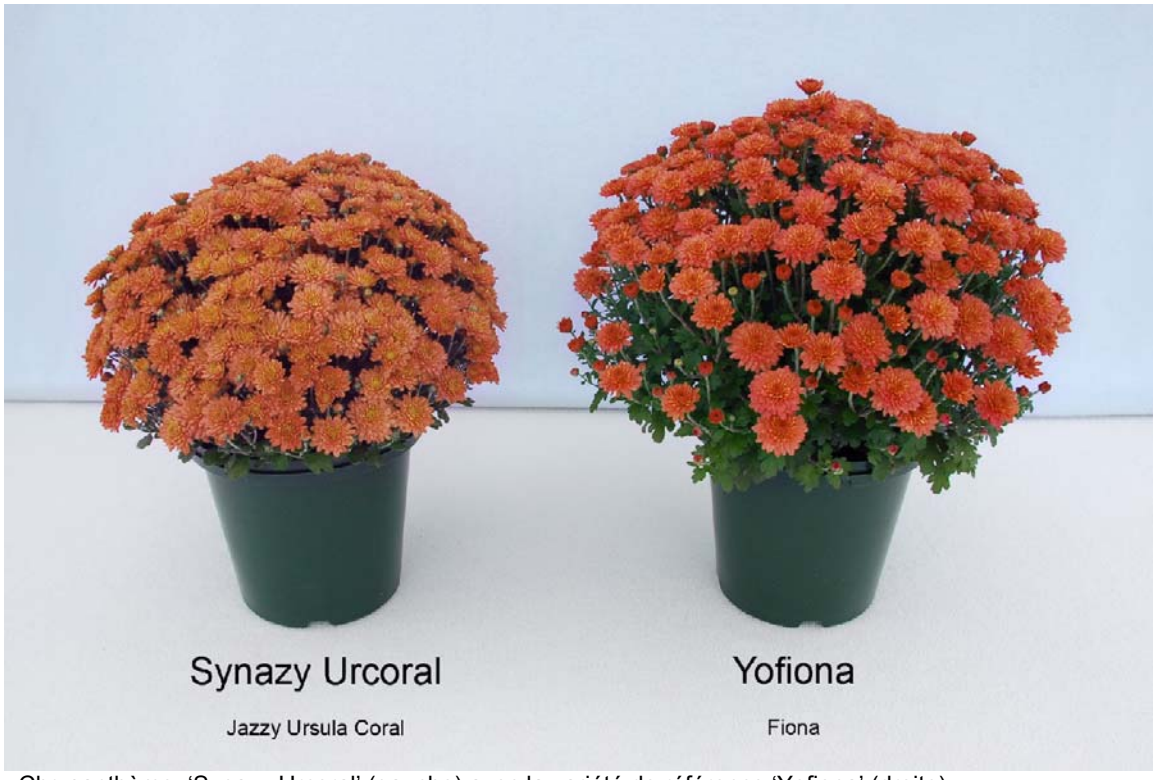

Chrysanthème: 'Synazy Urcoral' (gauche) avec la variété de référence 'Yofiona' (droite)

Chrysanthème: 'Synazy Urcoral' (gauche) avec la variété de référence 'Yofiona' (droite)

Dénomination proposée: **'Synberna Yel'**
Nom commercial: Bernadette Yellow
Numéro de la demande: 09-6761
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Donna'

Sommaire: *Les feuilles sont plus grandes chez 'Synberna Yel' que chez 'Donna'. Le lobe terminal des feuilles est moyen à long par rapport à la longueur de la feuille chez 'Synberna Yel', tandis qu'il est court chez 'Donna'. La base des feuilles est tronquée chez 'Synberna Yel', alors qu'elle est aiguë chez 'Donna'. Le capitule comporte moins de rayons chez 'Synberna Yel' que chez 'Donna'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, semi-dressée, densément ramifiée; tiges vertes.

FEUILLES : à lobe terminal moyen à long par rapport à la longueur de la feuille, à base tronquée; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : peu profonds à moyens, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité faible à moyenne de rayons.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, disposés en rangs peu nombreux, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, faiblement concaves à faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, à marge plate à faiblement révolutée sur toute sa longueur, à axe longitudinal droit, à sommet denté chez certains rayons et mamillé chez les autres; tube de la corolle court; dessus jaune (RHS 6A); dessous jaune (RHS 6C).

DISQUE : de diamètre petit à moyen par rapport à celui du capitule, plat à légèrement bombé, orange-jaune avant la déhiscence des anthères, sans tache centrale foncée.

Origine génétique: 'Synberna Yel' est issue d'un croisement contrôlé réalisé entre le semis exclusif 01-M169 (parent femelle) et la variété 'Yogwendolyn' (parent mâle), réalisé en octobre 2004 à Alva, en Floride, aux États-Unis. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre à Alva en juin 2005. Un des sujets ainsi obtenus a été sélectionné en octobre 2005 pour son port ainsi que la couleur et la taille de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synberna Yel' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synberna Yel'

	'Synberna Yel'	**'Donna'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	4,6	3,8
écart-type	0,52	0,26
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	3,4	2,3
écart-type	0,27	0,25
Nombre de rayons		
moyenne	33,7	84,5

*variété de référence

Chrysanthème: 'Synberna Yel' (gauche) avec la variété de référence 'Donna' (droite)

Chrysanthème: 'Synberna Yel' (gauche) avec la variété de référence 'Donna' (droite)

Dénomination proposée: **'Synjac Oranfus'**
Nom commercial: Jacqueline Orange Fusion
Numéro de la demande: 09-6766
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Festive Yoursula' (Festive Ursula)

Sommaire: *'Synjac Oranfus' donne une plante plus large que 'Festive Yoursula'. Les feuilles sont plus courtes chez 'Synjac Oranfus' que chez 'Festive Yoursula'. Le lobe terminal des feuilles est moyen par rapport à la longueur de la feuille chez 'Synjac Oranfus', alors qu'il est court chez 'Festive Yoursula'. Le dessus des rayons est d'un brun-orange plus foncé chez 'Synjac Oranfus' que chez 'Festive Yoursula'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, hémisphérique, densément ramifiée; tiges vertes.

FEUILLES : à lobe terminal moyen par rapport à la longueur de la feuille, à base arrondie; dessus vert moyen à vert foncé, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : peu profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : double, à densité moyenne à élevée de rayons.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, plats en coupe transversale à leur point le plus large, à marge plate à faiblement révolutée, avec la partie révolutée située dans la moitié distale, à axe longitudinal droit, à sommet denté; tube de la corolle absent ou très court; dessus rouge-rose foncé (RHS N34C) avec des rayures orange-jaune clair (RHS 23C); dessous jaune clair (RHS 12D) avec du rose-rouge (RHS 51C-D) dans la zone centrale et sur les marges de la pointe.

RAYONS INTÉRIEURS : à axe longitudinal très faiblement à faiblement incurvé sur le quart distal; dessus orange-jaune à jaune clair (RHS 14C-D).

Origine génétique: 'Synjac Oranfus' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Yojacqueline' en novembre 2006, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synjac Oranfus' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synjac Oranfus'

	'Synjac Oranfus'	**'Festive Yoursula'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	41,2	37,9
écart-type	2,07	0,99
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	3,3	4,0
écart-type	0,35	0,21
Couleur des rayons (RHS)		
dessus - principale	N34C, virant au 23C avec le temps	N34D, virant au 20C-D avec le temps
dessous - secondaire	23C, virant au N34C avec le temps	20D, virant au N34D puis au 34D avec le temps

*variété de référence

Chrysanthème: 'Synjac Oranfus' (gauche) avec la variété de référence 'Festive Yoursula' (droite)

Chrysanthème: 'Synjac Oranfus' (gauche) avec la variété de référence 'Festive Yoursula' (droite)

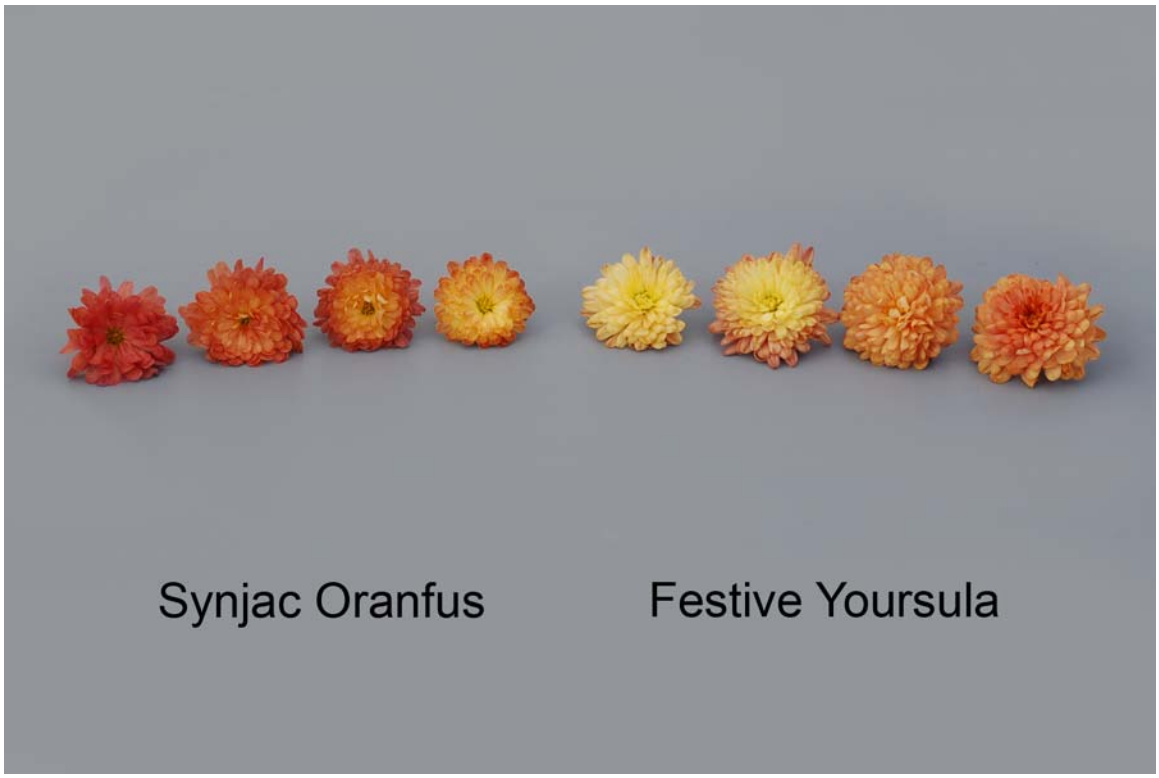

Chrysanthème: 'Synjac Oranfus' (gauche) avec la variété de référence 'Festive Yoursula' (droite)

Dénomination proposée: **'Synjac Peafus'**
Nom commercial: Jacqueline Peach Fusion
Numéro de la demande: 09-6767
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yojacqueline' (Jacqueline Pink Fusion)

Sommaire: *Les tiges sont vert teinté de violet chez 'Synjac Peafus', alors qu'elles sont vertes chez 'Yojacqueline'. Les feuilles sont plus courtes chez 'Synjac Peafus' que chez 'Yojacqueline'. Le lobe terminal des feuilles est court par rapport à la longueur de la feuille chez 'Synjac Peafus', tandis qu'il est moyen chez 'Yojacqueline'. Le dessus des rayons est violet sur fond orange-jaune clair chez 'Synjac Peafus', alors qu'il est violet sur fond violet tirant sur le bleu chez 'Yojacqueline'. Le dessous des rayons est rouge-violet sur fond jaune clair chez 'Synjac Peafus', tandis qu'il est violet sur fond violet-bleu clair chez 'Yojacqueline'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, hémisphérique, densément ramifiée; tiges vert teinté de violet.

FEUILLES : à lobe terminal court par rapport à la longueur de la feuille, à base obtuse à arrondie; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : peu profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : double, à densité moyenne à élevée de rayons.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, modérément ascendants dans leur portion basale, faiblement concaves à plats en coupe transversale à leur point le plus large, à marge plate à faiblement révolutée, avec la partie révolutée située dans la moitié distale, à axe longitudinal faiblement courbé à droit, avec la partie courbée située sur le quart distal, à sommet denté; tube de la corolle court; dessus violet (RHS 58A) sur fond orange-jaune clair (RHS 11D); dessous rouge-violet (RHS 54C) sur fond jaune clair (RHS 11B-C).
RAYONS INTÉRIEURS : à axe longitudinal droit; dessus rouge-violet (RHS 54C) sur fond jaune clair (RHS 11C); dessous jaune clair (RHS 11C).

Origine génétique: 'Synjac Peafus' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Yojacqueline' en novembre 2006, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synjac Peafus' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 20 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synjac Peafus'

	'Synjac Peafus'	**'Yojacqueline'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	2,8	3,5
écart-type	0,21	0,26
Couleur des rayons (RHS)		
dessus - au plein épanouissement	58A sur fond 11D	70B sur fond 75A
dessus - avec le temps	54C-D sur fond 11C	NN155D lavé de 75B-C
dessous	54C sur fond 11B-C	75A-B sur fond 76D

*variété de référence

Chrysanthème: 'Synjac Peafus' (gauche) avec la variété de référence 'Yojacqueline' (droite)

Chrysanthème: 'Synjac Peafus' (gauche) avec la variété de référence 'Yojacqueline' (droite)

Chrysanthème: 'Synjac Peafus' (gauche) avec la variété de référence 'Yojacqueline' (droite)

Dénomination proposée: **'Synjac Pinka'**
Nom commercial: Jacqueline Pink
Numéro de la demande: 09-6769
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yojacqueline' (Jacqueline Pink Fusion)

Sommaire: *Le capitule comporte moins de rayons chez 'Synjac Pinka' que chez 'Yojacqueline'. Le dessus des rayons est violet sur fond rose-bleu chez 'Synjac Pinka', tandis qu'il est violet sur fond violet tirant sur le bleu chez 'Yojacqueline'. Le dessous des rayons est rose-bleu et violet sur fond violet-bleu clair chez 'Synjac Pinka', tandis qu'il est violet sur fond violet-bleu clair (RHS 76D) chez 'Yojacqueline'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, hémisphérique, densément ramifiée; tiges vertes.

FEUILLES : à lobe terminal court à moyen par rapport à la longueur de la feuille, à base obtuse à arrondie; dessus vert moyen à vert foncé, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : peu profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : double, à densité moyenne à élevée de rayons.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, modérément ascendants dans leur portion basale, plats en coupe transversale à leur point le plus large, à marge non enroulée, à axe longitudinal droit, à sommet denté; tube de la corolle absent à court; dessus violet (RHS 70A-B) sur fond rose-bleu (RHS N74D), virant avec le temps au blanc (RHS NN155C-D) avec des stries violettes (RHS 75A-B); dessous rose-bleu (RHS N74D) et violet (RHS 75A) sur fond violet-bleu clair (RHS 76C-D).

RAYONS INTÉRIEURS : à axe longitudinal faiblement incurvé sur son quart distal; dessus violet (RHS 70A) avec du violet clair (RHS 70B) à la base.

Origine génétique: 'Synjac Pinka' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Yojacqueline' en novembre 2006, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synjac Pinka' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synjac Pinka'

	'Synjac Pinka'	**'Yojacqueline'***
Nombre de rayons		
moyenne	44,2	56,5
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	70A-B sur fond N74D	70B sur fond 75A
dessous	N74D/75A sur fond 76C-D	75A-B sur fond 76D

*variété de référence

Chrysanthème: 'Synjac Pinka' (gauche) avec la variété de référence 'Yojacqueline' (droite)

Chrysanthème: 'Synjac Pinka' (gauche) avec la variété de référence 'Yojacqueline' (droite)

Chrysanthème: 'Synjac Pinka' (gauche) avec la variété de référence 'Yojacqueline' (droite)

Dénomination proposée: **'Synmar Pinka'**
Nom commercial: Marsha Pink
Numéro de la demande: 09-6771
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yocecilia' (Cecilia Lilac)

Sommaire: *'Synmar Pinka' donne une plante plus étroite que 'Yocecilia'. La plante est en outre hémisphérique chez 'Synmar Pinka', tandis qu'elle est semi-dressée chez 'Yocecelia'. Le dessus des rayons est violet sur fond violet tirant sur le bleu chez 'Synmar Pinka', alors qu'il est violet sur fond blanc chez 'Yocecilia'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, hémisphérique, densément ramifiée; tiges vert teinté de violet.

FEUILLES : à lobe terminal moyen par rapport à la longueur de la feuille, à base arrondie, à indentations de profondeur moyenne; dessus vert moyen à vert foncé, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant à horizontal.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : peu profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : semi-double, à densité moyenne de rayons.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, plats en coupe transversale à leur point le plus large, à marge plate, à axe longitudinal droit, à sommet pointu à denté; tube de la corolle très court; dessus violet (RHS 70B) sur fond violet tirant sur le bleu (RHS 75A); dessous violet (RHS 75B) avec du violet plus foncé (RHS 75A) le long des carènes.
RAYONS INTÉRIEURS : à axe longitudinal faiblement incurvé sur son quart distal.
DISQUE : de petit diamètre par rapport à celui du capitule, légèrement bombé, orange-jaune avant et pendant la déhiscence des anthères, avec parfois une tache centrale.

Origine génétique: 'Synmar Pinka' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en février 2006 à Alva, en Floride, aux États-Unis. Le parent femelle était le semis exclusif 02-M101, et le parent mâle était le semis exclusif 00-M401. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre à Alva. Un des sujets ainsi obtenus a été sélectionné en octobre 2006 pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synmar Pinka' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synmar Pinka'

	'Synmar Pinka'	'Yocecilia'*
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	42,7	46,9
écart-type	1,80	1,86
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	70B sur fond 75A	70B sur fond blanc
dessous	75B avec du 75A le long des carènes	75B-C

*variété de référence

Chrysanthème: 'Synmar Pinka' (gauche) avec la variété de référence 'Yocecilia' (droite)

Chrysanthème: 'Synmar Pinka' (gauche) avec la variété de référence 'Yocecilia' (droite)

Chrysanthème: 'Synmar Pinka' (gauche) avec la variété de référence 'Yocecilia' (droite)

Dénomination proposée: **'Synwil Yel'**
Nom commercial: Wilma Yellow
Numéro de la demande: 09-6772
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yoerica' (Erica)

Sommaire: *'Synwil Yel' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Yoerica'. Les feuilles sont plus courtes chez 'Synwil Yel' que chez 'Yoerica'. Le lobe terminal des feuilles est court à moyen par rapport à la longueur de la feuille chez 'Synwil Yel', tandis qu'il est long chez 'Yoerica'. Les sinus latéraux inférieurs des feuilles sont peu profonds chez 'Synwil Yel', alors qu'ils sont moyens chez 'Yoerica'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'Synwil Yel' que chez 'Yoerica'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, semi-dressée, densément ramifiée; tiges vertes.

FEUILLES : à lobe terminal court à moyen par rapport à la longueur de la feuille, à base aiguë à obtuse; dessus vert moyen à vert foncé, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : peu profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : double.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, modérément ascendants dans leur portion basale, plats à faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, à marge plate à faiblement révolutée, avec la partie révolutée située dans la moitié distale, à axe longitudinal principalement droit mais faiblement réfléchi dans son quart distal, à sommet denté; tube de la corolle très court à court; dessus jaune (RHS 2A-B); dessous vert-jaune (RHS 2C).
RAYONS INTÉRIEURS : à axe longitudinal faiblement incurvé sur son quart distal.

Origine génétique: 'Synwil Yel' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Wilma' en novembre 2006, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Synwil Yel' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Synwil Yel'

	'Synwil Yel'	'Yoerica'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	24,0	29,8
écart-type	1,12	1,20
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	37,3	55,0
écart-type	2,63	4,13
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	3,6	4,3
écart-type	0,43	0,31
Diamètre des capitules (cm)		
moyenne	4,8	5,4
écart-type	0,24	0,14

*variété de référence

Chrysanthème: 'Synwil Yel' (gauche) avec la variété de référence 'Yoerica' (droite)

Chrysanthème: 'Synwil Yel' (gauche) avec la variété de référence 'Yoerica' (droite)

Dénomination proposée: **'Yogigi Snow'**
Nom commercial: Gigi Snow
Numéro de la demande: 09-6774
Date de la demande: 2009/10/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Syngenta Flowers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Crete'

Sommaire: *Les sinus latéraux inférieurs des feuilles sont très peu profonds chez 'Yogigi Snow', alors qu'ils sont moyens chez 'Crete'. Le dessus des rayons est blanc mais finit par être lavé de violet chez 'Yogigi Snow', alors qu'il demeure blanc chez 'Crete'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, semi-dressée à hémisphérique, densément ramifiée; tiges vertes.

FEUILLES : à lobe terminal moyen par rapport à la longueur de la feuille, à base arrondie; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; pétiole modérément ascendant.
SINUS LATÉRAUX INFÉRIEURS : très peu profonds, à bords divergents.

INFLORESCENCE : formée de nombreux capitules.
CAPITULE : double, à densité élevée à très élevée de rayons.
RAYONS : ligulés, bicarénés sur le dessus, plats en coupe transversale à leur point le plus large, à marge faiblement révolutée à plate sur sa moitié distale, à axe longitudinal droit, à sommet denté; tube de la corolle court; dessus blanc (RHS NN155B) virant avec le temps au blanc lavé de violet (RHS 70B); dessous blanc (RHS NN155A-B).
RAYONS INTÉRIEURS : enroulés à tuyautés, à axe longitudinal modérément incurvé sur son quart distal, vert-jaune (RHS 2D) sur les deux faces.

Origine génétique: 'Yogigi Snow' est issue d'une mutation naturelle de plante entière que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Yogigi White' en avril 2007, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Yogigi Snow' ont été réalisés à l'extérieur en milieu irrigué durant l'été 2010, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées plantées le 29 juin dans des pots de 20 cm. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Yogigi Snow'

	'Yogigi Snow'	**'Crete'***
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	NN155B, lavé de 70B avec le temps	NN155C
dessous	NN155A-B	NN155C

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yogigi Snow' (gauche) avec la variété de référence 'Crete' (droite)

Chrysanthème: 'Yogigi Snow' (gauche) avec la variété de référence 'Crete' (droite)

FÉVEROLE
(Vicia faba)

Dénomination proposée: **'Tabasco'**
Numéro de la demande: 10-6983
Date de la demande: 2010/05/05
Requérant: Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Mandataire au Canada: DL Seeds Inc., Morden (Manitoba)
Sélectionneur: Dietmar Brauer, Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)

Variétés de référence: 'Fatima' et 'Snowbird'

Sommaire: *Les folioles de 'Tabasco' sont plus courtes et plus étroites que celles de 'Fatima' et plus longues que celles de 'Snowbird'. Chez 'Tabasco', les folioles atteignent leur largeur maximale à la base, tandis qu'elles atteignent leur largeur maximale au milieu chez 'Fatima' et 'Snowbird'. Chez 'Tabasco', les ailes de la fleur sont dépourvues de tache de mélanine, tandis qu'elles sont pourvues d'une tache de mélanine noire chez 'Fatima'. 'Tabasco' donne un plant plus court que 'Fatima'. Les gousses de 'Tabasco' sont plus longues que celles de 'Fatima' et plus courtes que celles de 'Snowbird'.*

Description:
PLANTE : à croissance indéterminée; précocité de floraison et de maturation intermédiaire à tardive.
TIGE : non anthocyanée, comportant un nombre moyen de nœuds (jusqu'au premier nœud florifère inclusivement).
FEUILLES : vert moyen à vert foncé; largeur maximale des folioles située vers la base.

FLEUR : à étendard dépourvu de pigmentation anthocyanique, sans tache de mélanine sur les ailes.

GOUSSES : dressées, brunes à noires à maturité.

GRAINES : à tégument de couleur beige-gris immédiatement après la récolte.

Origine génétique: 'Tabasco' (désignation expérimentale NPZ 4-7540) est issue d'un croisement réalisé en 2001 à Hohenleith, en Allemagne, entre les variétés 'Gloria' et 'Compass'. En 2002, 750 sujets de la génération F2 ont été cultivés au champ. Du nombre, 100 sujets élite exempts de tanin ont été sélectionnés. En 2003, des observations ont été faites dans deux localités chez des lignées obtenues par filiation unipare, puis les graines de chaque lignée ont été récoltées en vrac. Ensuite, les lignées ont fait l'objet de sélections, ont été soumises à des essais de rendement répétés et ont été multipliées pendant plusieurs années. La variété a été sélectionnée pour la grande vigueur de ses semis, sa floraison et sa maturation hâtive, son rendement grainier élevé, sa bonne résistance à la verse, sa teneur élevée en protéines et sa faible teneur en tanin.

Épreuves et essais: Les épreuves et les essais de 'Tabasco' ont été réalisés durant les étés 2009 et 2010 à la DL Seeds Sunvalley Research Farm, à Morden, au Manitoba, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 6,0 mètres espacés de 17 cm. Les parcelles étaient espacées d'environ 0,3 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 60 mesures prises chaque année pour chaque variété.

Tableau de comparaison pour 'Tabasco'

	'Tabasco'	'Fatima'*	'Snowbird'*
Longueur des folioles (cm)			
moyenne pour 2009	6,48	7,61	5,45
écart-type	0,92	1,14	0,72
moyenne pour 2010	5,897	6,361	5,677
écart-type	1,206	1,149	0,903

Largeur des folioles (cm)			
moyenne pour 2009	3,38	4,33	3,17
écart-type	0,52	0,68	0,47
moyenne pour 2010	2,910	3,634	3,015
écart-type	0,723	0,724	0,614
Longueur de la fleur (cm)			
moyenne pour 2009	2,49	2,73	2,64
écart-type	0,15	0,19	0,14
moyenne pour 2010	2,707	2,921	2,619
écart-type	0,256	0,257	0,215
Hauteur du plant (cm)			
moyenne pour 2009	80,83	90,50	72,67
écart-type	6,65	10,64	7,04
moyenne pour 2010	77,87	84,18	80,37
écart-type	6,86	8,61	6,65
Longueur de la gousse (mm)			
moyenne pour 2009	67,61	63,46	72,54
écart-type	5,34	6,96	5,62
moyenne pour 2010	63,52	53,14	64,25
écart-type	9,20	7,59	8,01

*variétés de référence

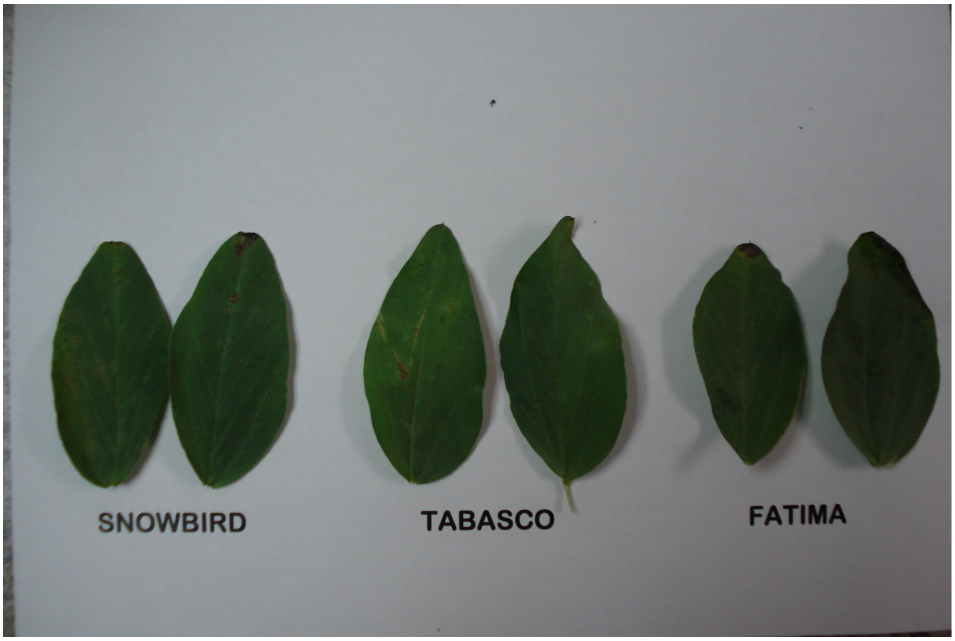

Féverole: 'Tabasco' (centre) avec les variétés de références 'Snowbird' (gauche) et 'Fatima' (droite)

HIBISCUS
(Hibiscus)

Dénomination proposée: **'Cranberry Crush'**
Numéro de la demande: 09-6748
Date de la demande: 2009/10/23
Requérant: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Clarence H. Falstad, Walters Gardens Inc., Holland, Michigan (États-Unis)

Variétés de référence: 'Fireball' et 'Sultry Kiss'

Sommaire: *'Cranberry Crush' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Chez 'Cranberry Crush', le tiers supérieur de la tige est d'un rouge-violet plus clair que chez les variétés de référence. Chez 'Cranberry Crush', le dessus du limbe des feuilles est vert moyen avec des teintes violettes, tandis que chez 'Fireball' il est violet, et chez 'Sultry Kiss' il est vert foncé. Les fleurs de 'Cranberry Crush' sont de diamètre plus petit que celles des variétés de référence. Le dessus et le dessous des pétales sont rouge-violet foncé chez 'Cranberry Crush', alors qu'ils sont rouges chez 'Fireball' et rouges à rouge-rose foncé chez 'Sultry Kiss'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, moyennement à densément ramifiée, à rameaux dressés; tiges rouge-violet dans leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, palmé, moyennement lobé, à base arrondie à tronquée, à sommet aigu; marge modérément ondulée, dentée avec des incisions peu profondes; dessus vert moyen avec des teintes violettes.

FLORAISON : intermédiaire à tardive.
FLEURS : simples, principalement rouge foncé; zone de l'œil rouge-violet foncé (RHS 46A), de grandeur moyenne; tube staminal principalement rose à rouge, avec la base de la même couleur; stigmates rouge moyen.
PÉTALES : fortement chevauchants, unicolores; marge entière ou très faiblement dentée en scie, faiblement ondulée; dessus et dessous rouge-violet foncé (RHS N34A); couleur ne perdant pas son éclat avec le temps.

Origine génétique: 'Cranberry Crush' est issue d'un croisement entre deux semis exclusifs, réalisé en août 2006 dans les installations de la Walters Gardens Inc. à Zeeland, au Michigan, aux États-Unis. En août 2007, la variété a été sélectionnée parmi la descendance pour la couleur de ses fleurs et la durée de sa floraison.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cranberry Crush' ont été réalisés durant l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 26 sujets de 'Cranberry Crush', 20 sujets de 'Fireball' et 19 sujets de 'Sultry Kiss', cultivés en plein air dans des pots de 23 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Cranberry Crush'

	'Cranberry Crush'	'Fireball'*	'Sultry Kiss'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	61,57	82,71	93,29
écart-type	7,83	8,30	14,42
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	13,73	16,26	17,54
écart-type	0,70	0,70	0,69

Couleur des pétales (RHS)

dessus	N34A	42A	47B/C
dessous	N34A	42A	47B/C

*variétés de référence

Hibiscus: 'Cranberry Crush' (gauche) avec la variété de référence 'Sultry Kiss' (droite)

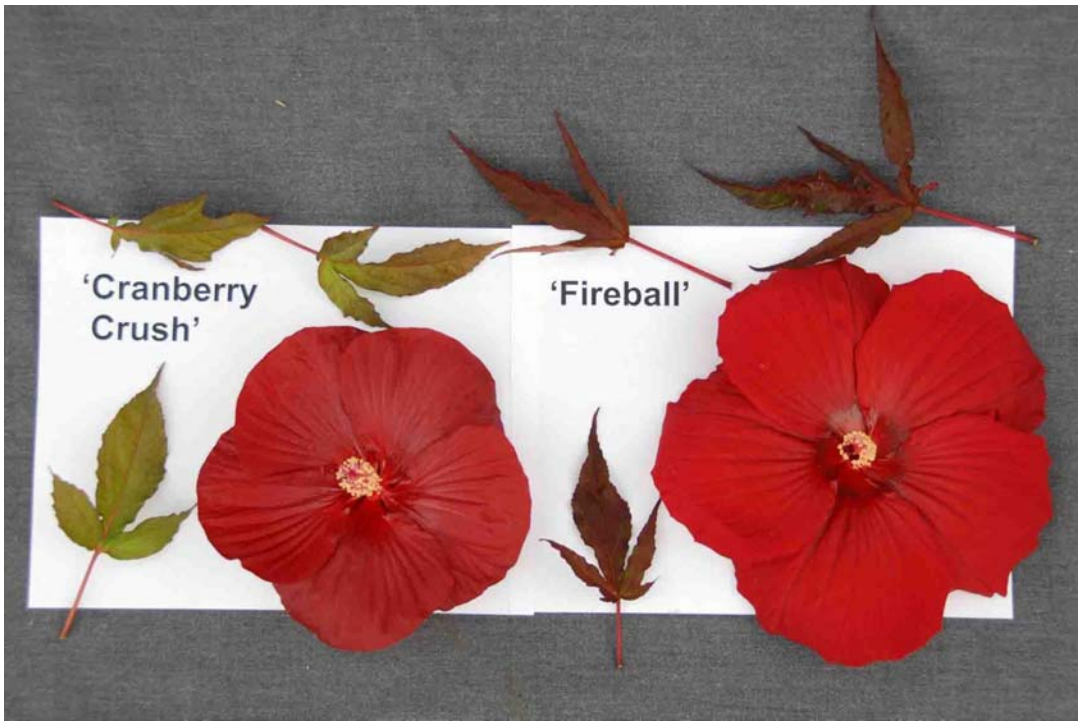

Hibiscus: 'Cranberry Crush' (gauche) avec la variété de référence 'Fireball' (droite)

Dénomination proposée: **'Jazzberry Jam'**
Numéro de la demande: 07-6129
Date de la demande: 2007/12/27
Requérant: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Clarence H. Falstad, Walters Gardens Inc., Holland, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Fantasia'

Sommaire: *Chez 'Jazzberry Jam', le tiers supérieur des tiges est vert et rouge, tandis que chez 'Fantasia' il est rouge. Chez 'Jazzberry Jam', le limbe des feuilles est faiblement à moyennement lobé, tandis que chez 'Fantasia' il est moyennement à fortement lobé. La couleur principale du dessus des pétales est un rose-bleu plus foncé chez 'Jazzberry Jam' que chez 'Fantasia'. Chez 'Jazzberry Jam', les stigmates sont rouge foncé, tandis que chez 'Fantasia' ils sont rouge moyen.*

Description:
PLANTE : buissonnante, à ramifications clairsemées à moyennes, à rameaux dressés; tiges vert et rouge dans leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, palmé, faiblement à moyennement lobé, à base arrondie à tronquée, à sommet aigu; marge modérément ondulée, dentée avec des incisions peu profondes; dessus vert moyen.

FLORAISON : intermédiaire à tardive.
FLEURS : simples; couleur principale rose à rouge clair; zone de l'œil rouge-violet (RHS N66A-B), petite à moyenne; tube staminal principalement rose, avec la base de la même couleur; stigmates rouge foncé.
PÉTALES : fortement chevauchants, unicolores; marge entière ou très faiblement dentée en scie, moyennement à fortement ondulée; dessus rose-bleu (RHS 64C/D); dessous rose-bleu (RHS 64D); couleur ne perdant pas son éclat avec le temps.

Origine génétique: 'Jazzberry Jam' est issue d'un croisement entre 04-24-01 et 'Plum Krazy', réalisé à l'été 2005 dans les installations de la Walters Gardens Inc. à Zeeland, au Michigan, aux États-Unis. Un semis a été sélectionné à l'été 2006.

Épreuves et essais: Les essais de 'Jazzberry Jam' ont été réalisés durant l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 17 sujets de la variété candidate et 20 sujets de la variété de référence, cultivés en plein air dans des pots de 23 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Jazzberry Jam'

	'Jazzberry Jam'	**'Fantasia'***
Couleur des pétales (RHS)		
dessus	64C/D	N66D
dessous	64D	plus clair que N66D

*variété de référence

Hibiscus: 'Jazzberry Jam' (gauche) avec la variété de référence 'Fantasia' (droite)

Dénomination proposée: **'Party Favor'**
Numéro de la demande: 09-6749
Date de la demande: 2009/10/23
Requérant: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Kevin A. Hurd, Walters Gardens Inc., Caledonia, Michigan (États-Unis)

Variétés de référence: 'Fantasia' et 'Pink Elephant'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus large chez 'Party Favor' que chez les variétés de référence. Chez 'Party Favor', le dessus du limbe est vert moyen à vert foncé avec des tons brun rougeâtre, tandis que chez 'Fantasia' il est vert moyen, et chez 'Pink Elephant' il est vert foncé. Chez 'Party Favor', le limbe est palmé et fortement lobé, tandis que chez 'Pink Elephant' il est ové et faiblement lobé. La fleur de 'Party Favor' est de diamètre plus grand que celles des deux variétés de référence. Le dessus et le dessous des pétales sont violets chez 'Party Favor', alors qu'ils sont rose-bleu chez les variétés de référence. Le tube staminal est blanc chez 'Party Favor', alors qu'il est rose chez 'Fantasia'. Chez 'Party Favor', les stigmates sont blanc-jaune, tandis que chez 'Fantasia' ils sont rouge moyen.*

Description:
PLANTE : buissonnante, moyennement à densément ramifiée, à rameaux dressés; tiges rouges dans leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, palmé, fortement lobé, à base arrondie à tronquée, à sommet aigu; marge modérément ondulée, dentée avec des incisions peu profondes; dessus vert moyen à vert foncé avec des teintes brun rougeâtre.

FLORAISON : intermédiaire à tardive.
FLEURS : simples, principalement roses; zone de l'œil rouge-violet (RHS N66A/B), de grandeur moyenne; tube staminal principalement blanc, avec la base de la même couleur; stigmates blanc-jaune.

PÉTALES : très fortement chevauchants, bicolores; marge moyennement à fortement ondulée, entière ou très faiblement dentée en scie; dessus violet (RHS 75B/C) avec des taches rose-bleu clair (RHS 73D); couleur ne perdant pas son éclat avec le temps.

Origine génétique: 'Party Favor' est issue d'un croisement entre 'Fantasia' et 'Fireball', réalisé en août 2006 dans les installations de la Walters Gardens Inc. à Zeeland, au Michigan, aux États-Unis. En août 2007, la variété a été sélectionnée parmi la descendance pour la couleur de ses fleurs et la durée de sa floraison.

Épreuves et essais: Les essais de 'Party Favor' ont été réalisés durant l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 16 sujets de 'Party Favor', 20 sujets de 'Fantasia' et 18 sujets de 'Pink Elephant', cultivés en plein air dans des pots de 23 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Party Favor'

	'Party Favor'	'Fantasia'*	'Pink Elephant'*
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	9,65	6,04	6,63
écart-type	1,54	0,53	0,49
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	15,49	13,30	13,94
écart-type	0,52	0,77	0,34
Couleur des pétales (RHS)			
dessus	75B/C	N66D	N66D
dessous	75C	plus clair que N66D	N66D

*variétés de référence

Hibiscus: 'Party Favor' (gauche) avec la variété de référence 'Fantasia' (droite)

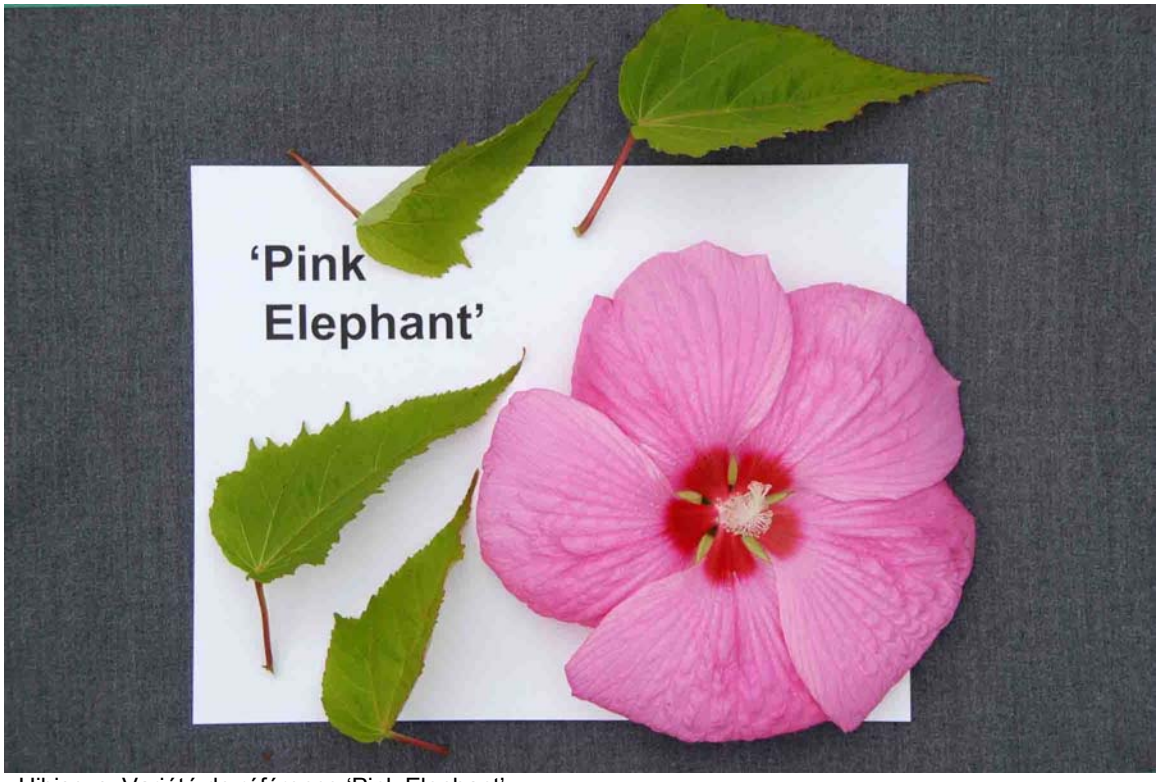

Hibiscus: Variété de référence 'Pink Elephant'

Dénomination proposée: **'Sultry Kiss'**
Numéro de la demande: 09-6750
Date de la demande: 2009/10/23
Requérant: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Kevin A. Hurd, Walters Gardens Inc., Caledonia, Michigan (États-Unis)

Variétés de référence: 'Fireball' et 'Cranberry Crush'

Sommaire: *'Sultry Kiss' donne une plante plus haute 'Cranberry Crush'. Les tiges de 'Sultry Kiss' sont d'un violet plus foncé que celles de 'Cranberry Crush'. Chez 'Sultry Kiss', le dessus du limbe des feuilles est vert foncé, tandis que chez 'Fireball' il est violet, et chez 'Cranberry Crush' il est vert moyen avec des teintes violettes. La fleur de 'Sultry Kiss' est de diamètre plus grand que celle de 'Cranberry Crush'. Le dessus des pétales est rouge à rouge-rose foncé chez 'Sultry Kiss', tandis qu'il est rouge chez 'Fireball' et rouge-violet foncé chez 'Cranberry Crush'. Chez 'Sultry Kiss', la floraison est hâtive à intermédiaire, tandis que chez les variétés de référence elle est intermédiaire à tardive.*

Description:
PLANTE : buissonnante, à ramifications clairsemées à moyennes, à rameaux dressés; tiges violet foncé dans leur tiers médian.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, palmé, fortement lobé, à base arrondie à tronquée, à sommet aigu; marge modérément ondulée, dentée avec des incisions peu profondes; dessus vert foncé.

FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
FLEURS : simples, principalement rouge moyen; zone de l'œil rouge-violet foncé (RHS 46A), de grandeur moyenne; tube staminal principalement rouge, avec la base de la même couleur; stigmates rouge moyen.
PÉTALES : fortement chevauchants, unicolores; marge faiblement ondulée, entière ou très faiblement dentée en scie; dessus et dessous rouges à rouge-rose foncé (RHS 47B/C); couleur ne perdant pas son éclat avec le temps.

Origine génétique: 'Sultry Kiss' est issue d'un croisement entre 'Fantasia' et 'Fireball', réalisé en août 2006 dans les installations de la Walters Gardens Inc. à Zeeland, au Michigan, aux États-Unis. En août 2007, la variété a été sélectionnée parmi la descendance pour la couleur de ses fleurs et la durée de sa floraison.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sultry Kiss' ont été réalisés à l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 19 sujets de 'Sultry Kiss', 20 sujets de 'Fireball' et 26 sujets de 'Cranberry Crush', cultivés en plein air dans des pots de 23 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Sultry Kiss'

	'Sultry Kiss'	'Fireball'*	'Cranberry Crush'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	93,29	82,71	61,57
écart-type	14,42	8,30	7,83
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	17,54	16,26	13,73
écart-type	0,69	0,70	0,70
Couleur des pétales (RHS)			
dessus	47B/C	42A	N34A
dessous	47B/C	42A	N34A

*variétés de référence

Hibiscus: 'Sultry Kiss' (gauche) avec la variété de référence 'Fireball' (droite)

Hibiscus: 'Sultry Kiss' (droite) avec la variété de référence 'Cranberry Crush' (gauche)

Dénomination proposée: **'Summer Storm'**
Numéro de la demande: 07-6130
Date de la demande: 2007/12/27
Requérant: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Clarence H. Falstad, Walters Gardens Inc., Holland, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Kopper King'

Sommaire: *'Summer Storm' donne une plante moyennement à densément ramifiée, tandis que 'Kopper King' donne une plante à ramifications clairsemées à moyennes. Les rameaux de 'Summer Storm' sont d'un rouge-violet plus foncé que ceux de 'Kopper King'. Chez 'Summer Storm', le dessus du limbe des feuilles est rouge-violet foncé, tandis que chez 'Kopper King' il est rouge-brun. Les feuilles de 'Summer Storm' sont fortement lobées, tandis que celles de 'Kopper King' sont moyennement lobées. Chez 'Summer Storm', la zone de l'œil est moyenne à grande, tandis que chez 'Kopper King' elle est petite à moyenne. Chez 'Summer Storm', le dessus des pétales est rose-bleu à rose-bleu clair, tandis que chez 'Kopper King' il est rose-bleu clair et blanc. Le dessous des pétales est rose-bleu clair chez 'Summer Storm', alors qu'il est blanc chez 'Kopper King'.*

Description:
PLANTE : buissonnante, moyennement à densément ramifiée, à rameaux dressés; tiges rouge-violet dans leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, palmé, fortement lobé (3 à 5 lobes), à base arrondie à tronquée, à sommet aigu; marge modérément ondulée, dentée avec des incisions peu profondes à moyennes; dessus rouge-violet foncé.

FLORAISON : intermédiaire à tardive.
FLEURS : simples, principalement roses; zone de l'œil rouge-violet (RHS N66A-B) à violette (RHS 61A), moyenne à grande; tube staminal principalement blanc, avec la base de la même couleur; stigmates blanc-jaune.

PÉTALES : fortement chevauchants, bicolores; marge faiblement ondulée, entière ou très faiblement dentée en scie; dessus rose-bleu à rose-bleu clair (RHS 6A/B) avec du rose-bleu clair (RHS 65D) à la marge; dessous rose-bleu clair (RHS 65D); couleur perdant de son éclat avec le temps.

Origine génétique: 'Summer Storm' est issue d'un croisement entre 'Kopper King' et 'Fireball', réalisé à l'été 2004 dans les installations de la Walters Gardens Inc. à Zeeland, au Michigan, aux États-Unis. À l'été 2005, la variété a été sélectionnée parmi la descendance.

Épreuves et essais: Les essais de 'Summer Storm' ont été réalisés à l'été 2010 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 26 sujets de chaque variété, cultivés en plein air dans des pots de 23 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Summer Storm'

	'Summer Storm'	**'Kopper King'***
Couleur des pétales (RHS)		
dessus - couleur principale	65A/B	65D/N155B
dessous - couleur secondaire	65D	N155B

*variété de référence

Hibiscus: 'Summer Storm' (gauche) avec la variété de référence 'Kopper King' (droite)

LIN
(Linum usitatissimum)

Dénomination proposée: **'50'**
Numéro de la demande: 07-5987
Date de la demande: 2007/08/22
Requérant: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina (Saskatchewan)
Sélectionneur: J.C. Paul Dribnenki, Viterra Inc., Vegreville (Alberta)

Variétés de référence: '2047', '2149' et 'CDC Gold'

Sommaire: *'50' donne un plant plus court que '2149'. Les tiges sont plus courtes chez '50' que chez '2149' et 'CDC Gold'. Les sépales sont très faiblement ponctués chez '50', tandis qu'ils sont faiblement à moyennement ponctués chez '2047' et moyennement ponctués chez '2149' et 'CDC Gold'. La floraison et la maturation sont plus tardives chez '50' que chez les variétés de référence. Les graines sont plus petites chez '50' que chez les variétés de référence. La capacité de produire des ramifications basales est élevée chez '50', tandis qu'elle est moyenne chez '2047', faible chez '2149' et faible à moyenne chez 'CDC Gold'. La teneur en acide linolénique des graines et leur indice d'iode sont beaucoup plus élevés chez '50' que chez les variétés de référence.*

Description:
FLEURS : en forme de disque aplati; sépales très faiblement ponctués; corolle de grandeur moyenne, violette; pétales violets au stade du bouton, sans plissure longitudinale.
ÉTAMINES : à anthère bleue; filet bleu dans la partie distale, blanc à la base.
STYLE : violet dans la partie distale, bleu à la base.
STIGMATES : violet pâle à violet moyen.

CAPSULES : de grosseur moyenne, indéhiscentes; fausses-cloisons ciliées.
GRAINES : jaunes, de grosseur moyenne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille (*Melampsora lini*) et modérément résistante au flétrissement fusarien (*Fusarium oxysporum* f. sp. *lini*).

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : maturation tardive; bonne résistance à la verse, à l'égrènement sur pied et à la chute des capsules; capacité élevée de produire des ramifications basales.

Origine génétique: '50' est issue d'un croisement '00-44-F3-64' / 'Linola 2047' réalisé en 2001 par la filiale United Grain Growers Limited de la société Viterra, alors établie à Morden, au Manitoba. La descendance a été soumise à une sélection généalogique favorisant les caractères suivants : tégument jaune, teneur élevée des graines en acide linolénique et en huile, maturation hâtive, vigueur du plant, résistance à la rouille et au flétrissement ainsi que résistance à la verse. Des sujets ont été sélectionnés individuellement parmi les générations F3 et F4. Une lignée F5, désignée '01-91-F7-1401', a été sélectionnée, puis ses graines ont été récoltées et mises en mélange en 2004. Sous la désignation 'CR50', cette lignée a été soumise aux Essais d'enregistrement contractuel de 2005 et 2006. La semence du sélectionneur a été obtenue en 2006 par mise en mélange des graines de lignées pures cultivées à Rosebank, au Manitoba.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '50' ont été réalisés durant les étés 2008 et 2010 dans les installations de recherche de l'Alberta Innovates Technology Futures à Vègreville, en Alberta, à raison de 4 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs d'environ 3,0 mètres, espacés de 17,5 cm. Les données sont fondées sur 40 mesures prises chacune des années d'essai.

Tableau de comparaison pour '50'

	'50'	'2047'*	'2149'*	'CDC Gold'*
Hauteur naturelle du plant - y compris les ramifications (cm)				
moyenne	59,1	60,4	67,4	60,2
écart-type	9,6	6,4	10,1	7,8
Longueur des tiges (cm)				
moyenne	32,1	33,4	34,9	36
écart-type	6,4	4,7	9,7	6,7
Précocité de floraison				
nombre de jours jusqu'au début de la floraison	63	62	62	60
Précocité de maturation				
nombre de jours jusqu'au brunissement de 75 % des capsules	118	115	113	106
Poids de 100 graines (g)				
moyenne	5,3	6,0	5,8	6,0
écart-type	0,4	0,1	0,5	0,5
Teneur de l'huile en acide linolénique				
% de l'huile	69,7	2,3	2,3	2,8
Indice d'iode				
moyenne	215	148	150	147

*variétés de référence

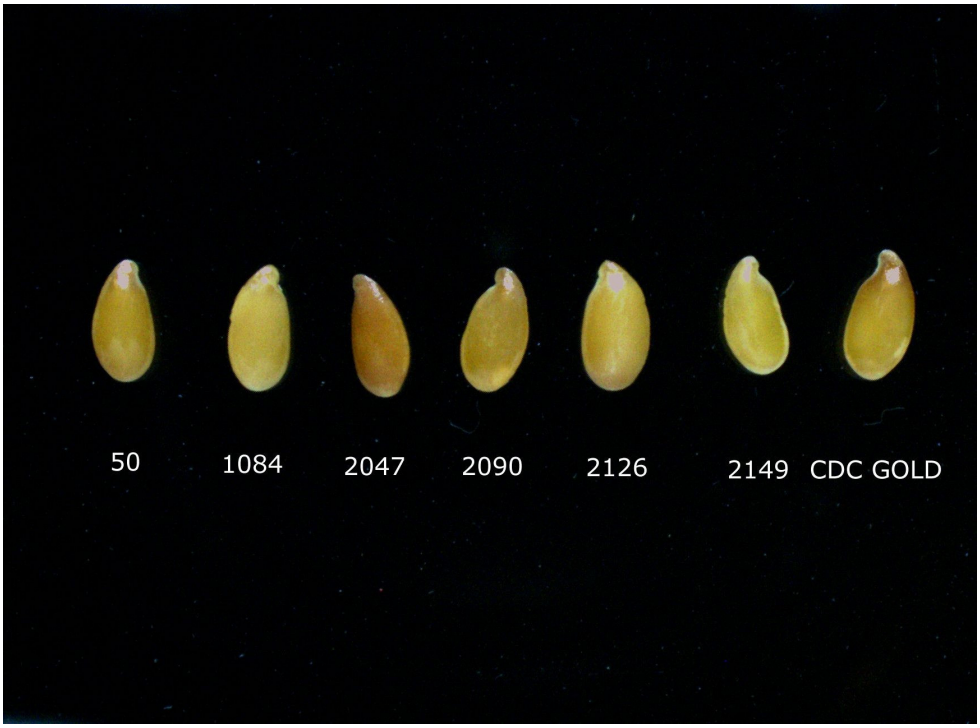

Lin: '50' (gauche) avec les variétés de références '2047' (au centre gauche), '2149' (deuxième à droite) et 'CDC Gold' (droite)

Lin: '50' (gauche) avec les variétés de références '2047' (au centre gauche), '2149' (deuxième à droite) et 'CDC Gold' (droite)

ORGE
(Hordeum vulgare)

Dénomination proposée: **'Cerveza'**
Numéro de la demande: 10-6949
Date de la demande: 2010/04/30
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Bill Legge, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'Major', 'AC Metcalfe' et 'Newdale'

Sommaire: *La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est faible chez 'Cerveza', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'AC Metcalfe'. Les oreillettes de la dernière feuille sont moyennement anthocyanées chez 'Cerveza', tandis qu'elles sont très faiblement anthocyanées chez 'AC Metcalfe'. L'extrémité de l'arête de la glumelle inférieure est très faiblement à moyennement anthocyanée chez 'Cerveza', tandis qu'elle est très faiblement anthocyanée chez 'AC Metcalfe'. L'épi est plus long chez la variété candidate que chez 'Major' et 'AC Metcalfe'. Le premier article du rachis est plus long chez la variété candidate que chez les variétés de référence. Le grain est plus long chez 'Cerveza' que chez 'Major' et 'AC Metcalfe'. 'Cerveza' est résistante au charbon nu véritable (Ustilago nuda), tandis que 'Newdale' y est très sensible.*

Description:
PLANTE : orge brassicole de printemps à deux rangs, à port dressé à semi-dressé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe glabre ou très faiblement pubescent; fréquence faible de sujets à dernière feuille recourbée.
GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : très fortement glauque, glabre ou très faiblement pubescente.
OREILLETTES : moyennement anthocyanées, glabres ou très faiblement pubescentes sur les bords.

ÉPI : effilé à cylindrique, de densité moyenne, dressé à horizontal, moyennement à fortement glauque; époque d'épiaison intermédiaire; collerette en forme de V; épillet stérile non divergent à divergent; épillet central à glumes (y compris l'arête) plus longues que le grain.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court, très faiblement à fortement courbé.
ARÊTES DES GLUMELLES INFÉRIEURES : dépassant de l'épi, à extrémité très faiblement à moyennement anthocyanée, rugueuses sur les bords.

GRAIN : vêtu; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures de la glumelle inférieure dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées au début du mûrissement; nervures latérales internes de la face dorsale de la glumelle inférieure faiblement à moyennement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi-cercle.

RÉACTION AUX MALADIES : plante modérément résistante à modérément sensible au piétin (*Cochliobolus sativus*, *Fusarium* spp.), à la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), à la rouille noire (*Puccinia graminis*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, stade parfait *Gibberella zeae*), résistante à modérément résistante à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*), sensible à la tache septorienne (*Septoria passerinii*), à la tache pâle (*Rhynchosporium secalis*) et au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV), résistante au charbon vêtu (*Ustilago hordei*), au faux charbon nu (*Ustilago nigra*) et au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*).

Origine génétique: 'Cerveza' (désignation expérimentale 'TR06294') est une lignée dihaploïde issue d'un croisement 'TR251'/'Newdale'//'TR253'/'Newdale' réalisé à l'automne 1998 au Centre de recherche de Brandon d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Brandon, au Manitoba. Cinq pots ont été ensemencés, à raison de 2 graines F1 par pot, en juillet 1999. Des épis ont été récoltés aux fins de production de sujets dihaploïdes, et des embryons ont été obtenus. La culture d'anthères à partir de sujets F1 a produit de nombreux sujets dihaploïdes, dont l'un est devenu BM9831D-290 et a été transplanté en serre, puis cultivé jusqu'à maturité. Les graines de BM9831D-290 ont été récoltées en avril 2000, puis semées

au champ à Brandon en mai 2000 sur un seul rang. Une sélection a alors été faite selon la hauteur et l'aspect général du plant, la précocité de maturation, la résistance à la verse et la réaction aux maladies au champ. Les graines ont été multipliées en masse en pépinière d'hiver à Leeston, en Nouvelle-Zélande, à l'hiver 2000-2001. Le printemps suivant, des graines de BM9831D-290 ont été semées dans une seule parcelle dans le cadre d'essais de rendement avec parcelles témoins répétées à Brandon, puis sélectionnées en fonction de divers caractères agronomiques, de la résistance aux maladies et de caractères liés à la qualité du grain. BM9831D-290 a été inscrite à des essais répétés de rendement, puis évaluée pour sa qualité brassicole de 2002 à 2004. En 2005, BM9831D-290 a été inscrite aux Essais de l'orge de l'Est des Prairies. En 2006, elle a été inscrite aux Essais coopératifs d'enregistrement de l'orge à deux rangs de l'Ouest, dans le cadre desquels la variété a été évaluée pendant deux ans sous la désignation TR06294. En 2007-2008, d'autres évaluations ont été menées lors des Essais conjoints de l'orge brassicole, dans le cadre du processus de recommandation de l'enregistrement dirigé par le Comité de recommandation des Prairies pour l'orge et l'avoine.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Cerveza' ont été réalisés à Brandon, au Manitoba, durant les étés 2009 et 2010, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle mesurait environ 4 mètres × 1 mètre, et les rangs étaient espacés de 0,18 mètre. Les parcelles étaient espacées d'environ 0,5 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur environ 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'Cerveza'

	'Cerveza'	**'Major'***	**'AC Metcalfe'***	**'Newdale'***
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)				
moyenne (2009)	10,5	9,9	8,8	10,5
écart-type	0,8	1,0	1,0	0,8
moyenne (2010)	8,9	8,0	7,6	9,0
écart-type	0,7	0,3	0,6	0,8
Longueur du premier article du rachis (mm)				
moyenne (2009)	3,8	2,9	2,2	2,8
écart-type	0,9	0,3	0,2	0,3
moyenne (2010)	2,5	2,2	1,8	2,0
écart-type	0,5	0,2	0,3	0,2
Longueur du grain (mm)				
moyenne (2009)	10,2	9,7	9,2	9,5
écart-type	0,5	0,3	0,4	0,4
moyenne (2010)	9,9	9,3	9,2	9,8
écart-type	0,7	0,7	0,5	1,0

*variétés de référence

Orge: 'Cerveza' (gauche) avec la variété de référence 'Major' (droite)

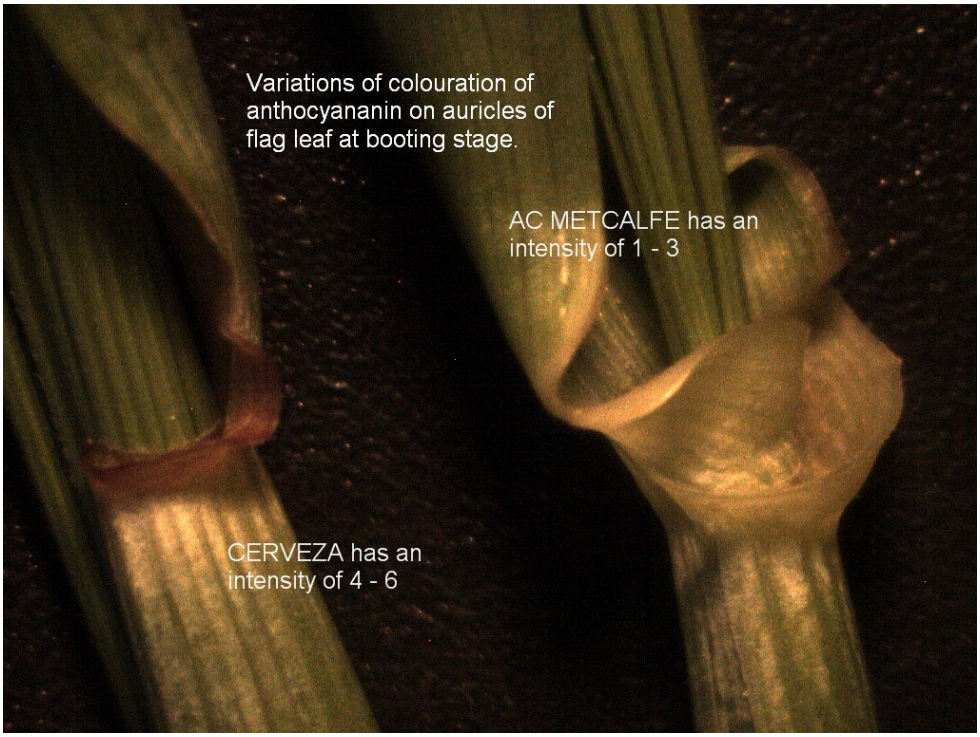

Orge: 'Cerveza' (gauche) avec la variété de référence 'AC Metcalfe' (droite)

Orge: 'Cerveza' (en bas) avec la variété de référence 'Newdale' (en haut)

Dénomination proposée: **'Major'**
Numéro de la demande: 09-6631
Date de la demande: 2009/04/23
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Bill Legge, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'Cerveza', 'AC Metcalfe' et 'Newdale'

Sommaire: *La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est faible chez 'Major', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez 'AC Metcalfe'. Les oreillettes de la dernière feuille et l'extrémité de l'arête de la glumelle inférieure sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'Major', tandis qu'elles sont très faiblement anthocyanées chez 'AC Metcalfe'. La plante est plus courte chez 'Major' que chez 'AC Metcalfe'. Chez 'Major', l'épi est plus court que chez 'Cerveza' et 'Newdale', mais plus long que chez 'AC Metcalfe'. Chez 'Major', le premier article du rachis est plus court que chez 'Cerveza', mais plus long que chez 'AC Metcalfe'. Le grain est plus court chez 'Major' que chez 'Cerveza'. 'Major' est résistante au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*), alors que 'Newdale' y est très sensible*

Description:
PLANTE : orge fourragère de printemps à deux rangs, à port dressé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe glabre ou très faiblement pubescent; fréquence faible de sujets à dernière feuille recourbée.
GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : très fortement glauque, glabre ou très faiblement pubescente.
OREILLETTES : faiblement à moyennement anthocyanées, glabres ou très faiblement pubescentes sur les bords.

ÉPI : effilé à cylindrique, de densité moyenne, dressé à horizontal, moyennement à fortement glauque; époque d'épiaison intermédiaire; collerette fermée, en forme de V; épillet stérile non divergent à divergent; épillet central à glumes (y compris l'arête) plus longues que le grain.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court, faiblement à fortement courbé.

ARÊTES DES GLUMELLES INFÉRIEURES : dépassant de l'épi, à extrémité faiblement à moyennement anthocyanée, rugueuses sur les bords.

GRAIN : vêtu; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures de la glumelle inférieure non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées au début du mûrissement; nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure faiblement à moyennement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi-cercle.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse; qualité brassicole très bonne.

RÉACTION AUX MALADIES : plante modérément sensible au piétin commun (*Cochliobolus sativus*, *Fusarium* spp.), modérément résistante à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*), au charbon vêtu (*Ustilago hordei*) et au faux charbon nu (*Ustilago nigra*), résistante à modérément sensible à la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), sensible à la tache septorienne (*Septoria passerinii*), à la tache pâle (*Rhynchosporium secalis*) et au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV), modérément résistante à modérément sensible à la rouille noire (*Puccinia graminis*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, stade parfait *Gibberella zeae*), résistante au charbon nu véritable (*Ustilago nigra*).

Origine génétique: 'Major' (désignation expérimentale 'TR06297') est issue d'un croisement 'Rivers'/'Newdale' réalisé en 1999 au Centre de recherche de Brandon d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Brandon, au Manitoba. Les premières générations ont été soumises à une méthode modifiée de sélection différée. Les graines F1 à F4 ont été semées en masse à Brandon, au Manitoba, et à Leeston, en Nouvelle-Zélande. Environ 1 000 épis ont été aléatoirement prélevés, battus séparément, puis leurs graines ont été semées au champ à Brandon en 2002 en rangs F5 distincts. Un de ces rangs, qui allait devenir BM9929-524, a été sélectionné pour la hauteur et l'aspect général du plant, la précocité de maturation, la résistance à la verse et la réaction aux maladies au champ. En 2003, les graines F6 des lignées sélectionnées ont été cultivées en parcelles distinctes dans le cadre d'essais préliminaires avec parcelles témoins répétées, à Brandon, puis sélectionnées en fonction de divers caractères agronomiques, de la résistance aux maladies et de caractères liés à la qualité du grain. En 2002, BM9929-524 a été évaluée dans le cadre d'un essai répété de rendement, à Brandon. En 2005, BM9929-524 a été inscrite à des essais avancés de rendement, dans le cadre desquels d'autres évaluations de la qualité brassicole ont été menées. À partir de 2006, BM9929-524 a été inscrite aux Essais coopératifs d'enregistrement de l'orge à deux rangs de l'Ouest, sous la désignation TR06297. TR06297 a également été évaluée en 2007 et 2008 lors des Essais conjoints de l'orge brassicole, dans le cadre du processus de recommandation de l'enregistrement dirigé par le Comité de recommandation des Prairies pour l'orge et l'avoine.

Épreuves et essais: Les essais de 'Major' ont été réalisés à Brandon, au Manitoba, durant les étés 2009 et 2010, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle mesurait environ 4 mètres × 1 mètre, et les rangs étaient espacés de 0,18 mètre. Les parcelles étaient espacées de 0,5 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur environ 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'Major'

	'Major'	**'Cerveza'***	**'AC Metcalfe'***	**'Newdale'***
Hauteur du plant, y compris les arêtes (cm)				
moyenne (2009)	53,3	57,3	60,5	53,8
écart-type	7,9	8,2	4,1	8,7
moyenne (2010)	69,0	69,3	75,8	68,8
écart-type	5,2	7,3	3,6	3,2
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)				
moyenne (2009)	9,9	10,5	8,8	10,5
écart-type	1,0	0,8	1,0	0,8
moyenne (2010)	8,0	8,9	7,6	9,0
écart-type	0,3	0,7	0,6	0,8
Longueur du premier article du rachis (mm)				
moyenne (2009)	2,9	3,8	2,2	2,8
écart-type	0,3	0,9	0,2	0,3
moyenne (2010)	2,2	2,5	1,8	2,0
écart-type	0,2	0,5	0,3	0,2

Longueur du grain (mm)				
moyenne (2009)	9,7	10,2	9,2	9,5
écart-type	0,3	0,5	0,4	0,4
moyenne (2010)	9,3	9,9	9,2	9,8
écart-type	0,7	0,7	0,5	1,0

*variétés de référence

Orge: 'Major' (droite) avec la variété de référence 'Cerveza' (gauche)

Orge: 'Major' (droite) avec la variété de référence 'AC Metcalfe' (gauche)

Orge: 'Major' (droite) avec la variété de référence 'Newdale' (gauche)

Dénomination proposée: **'Taylor'**
Numéro de la demande: 09-6630
Date de la demande: 2009/04/23
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Bill Legge, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'CDC Freedom' et 'CDC McGwire'

Sommaire: *Au stade du tallage, la plante est dressée à semi-dressée chez 'Taylor', alors qu'elle a un port intermédiaire chez 'CDC McGwire'. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est faible chez 'Taylor', tandis qu'elle est élevée chez 'CDC McGwire'. La plante est plus haute chez 'Taylor' que les variétés de référence. L'arête de la glumelle inférieure est demi-lisse chez 'Taylor', alors qu'elle est rugueuse chez 'CDC McGwire'. Les poils de la baguette sont longs chez la variété candidate, tandis qu'ils sont courts à longs chez les deux variétés de référence. La denticulation des nervures latérales internes de la face dorsale de la glumelle inférieure est forte chez 'Taylor', alors qu'elle est moyenne chez 'CDC Freedom' et absente ou très faible chez 'CDC McGwire'.*

Description:
PLANTE : orge brassicole et fourragère de printemps à deux rangs, à port dressé à semi-dressé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe glabre ou très faiblement pubescent; fréquence faible de sujets à dernière feuille recourbée.
GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : fortement à très fortement glauque, glabre ou très faiblement pubescente.
OREILLETTES : moyennement anthocyanées, glabres ou très faiblement pubescentes sur les bords.

ÉPI : cylindrique, de densité moyenne, semi-dressé à horizontal, très faiblement glauque; époque d'épiaison intermédiaire; collerette décurrente, en forme de V; épillet stérile non divergent à divergent; épillet central à glumes (y compris l'arête) plus longues que le grain.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court, non courbé à très fortement courbé.
ARÊTE DES GLUMELLES INFÉRIEURES : dépassant de l'épi, à extrémité fortement anthocyanée, demi-lisses sur les bords.

GRAIN : nu; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures de la glumelle inférieure non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées au début du mûrissement; nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure fortement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi-cercle incomplet chez certains grains et de demi-cercle chez les autres.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse; qualité brassicole passable.

RÉACTION AUX MALADIES : plante modérément sensible au piétin commun (*Cochliobolus sativus*, *Fusarium* spp.) et à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*), modérément résistante à modérément sensible à la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), à la rouille noire (*Puccinia graminis*), au charbon vêtu (*Ustilago hordei*) et au faux charbon nu (*Ustilago nigra*), sensible à la tache septorienne (*Septoria passerinii*) et à la tache pâle (*Rhynchosporium secalis*), résistante à modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, stade parfait *Gibberella zeae*), résistante au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*).

Origine génétique: 'Taylor' (désignation expérimentale 'HB705') est une lignée dihaploïde issue d'un croisement 'CDC Freedom'/'Rivers' réalisé au Centre de recherche de Brandon d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Brandon, au Manitoba. Le croisement initial a été réalisé en serre en 2000. Cinq pots ont été ensemencés, à raison de 2 graines F1 par pot, en juillet 2001. Des épis ont été récoltés aux fins de production de sujets dihaploïdes par sélection in vitro et application de mycotoxines de Fusarium au cours de l'étape de la culture d'anthères, et des embryons ont été obtenus. Parmi les nombreux sujets dihaploïdes ainsi obtenus, l'un est devenu BM0058DT-5-1 et a été transplanté en serre et cultivé jusqu'à maturité, puis ses graines ont été récoltées en avril 2002. La même année, ces graines ont été semées en pépinière, et trois isolats différents de *Fusarium graminearum* ont été inoculés aux sujets ainsi obtenus, qui ont ensuite été visuellement évalués. Leurs graines ont été récoltées à la main, analysées quant à la teneur en désoxynivalénol, puis multipliées en masse dans une pépinière d'hiver à Leeston, en Nouvelle-Zélande, l'hiver suivant. Au printemps 2003, les graines de BM0058DT-5-1 ont été semées à Brandon, puis évaluées en fonction de divers caractères agronomiques, de la résistance aux maladies et de caractères liés à la qualité du grain. BM0058DT-5-1 a été inscrite à des essais préliminaires de rendement et évaluée plus à fond en 2004 et 2005. De 2006 à 2008, BM0058DT-5-1 a été évaluée dans le cadre des Essais coopératifs d'enregistrement de l'orge nu de l'Ouest, sous la désignation HB705. D'autres évaluations de la qualité brassicole ont été menées lors d'essais réalisés dans plusieurs localités à partir de 2007-2008.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Taylor' ont été réalisés à Brandon, au Manitoba, durant les étés 2009 et 2010, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle mesurait environ 4 mètres × 1 mètre, et les rangs étaient espacés de 0,18 mètre. Les parcelles étaient espacées d'environ 0,5 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur environ 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'Taylor'

	'Taylor'	'CDC Freedom'*	'CDC McGwire'*
Hauteur du plant, y compris les arêtes (cm)			
moyenne (2009)	65,8	57,3	60,5
écart-type	3,3	3,5	4,9
moyenne (2010)	83,3	69,3	75,8
écart-type	7,1	6,5	3,5
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)			
moyenne (2009)	12,3	12,0	11,6
écart-type	0,9	1,8	1,8
moyenne (2010)	9,5	9,5	8,6
écart-type	1,4	1,2	0,9

*variétés de référence

Orge: 'Taylor' (en haut) avec la variété de référence 'CDC Freedom' (en bas)

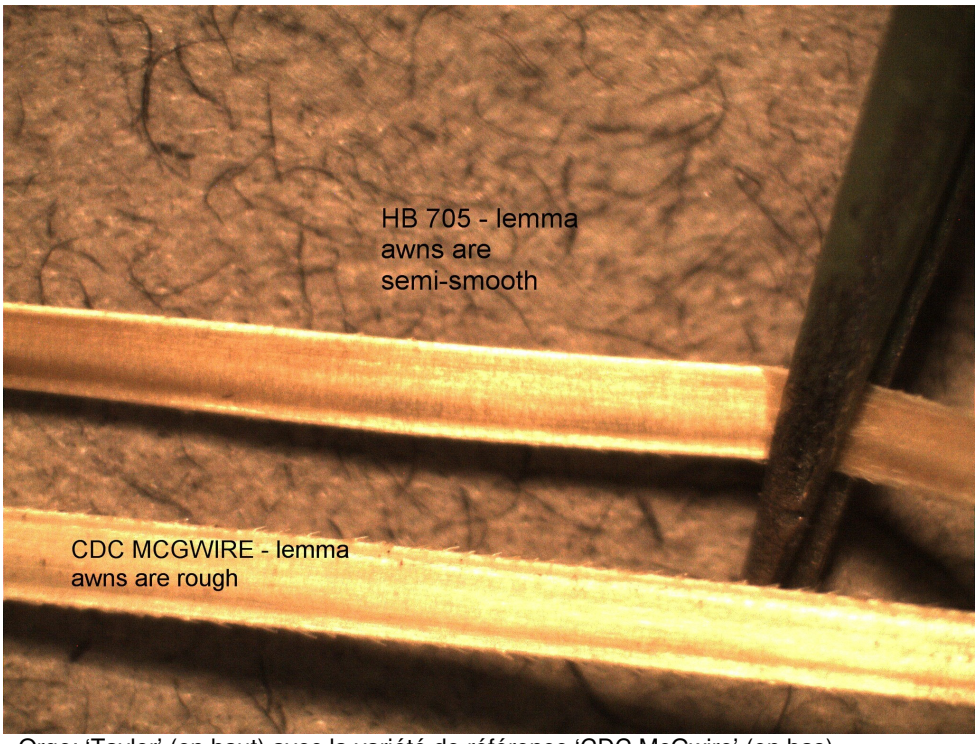

Orge: 'Taylor' (en haut) avec la variété de référence 'CDC McGwire' (en bas)

PAVOT D'ORIENT
(Papaver orientale)

Dénomination proposée: **'Carmen'**
Numéro de la demande: 05-4792
Date de la demande: 2005/04/26
Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Matador', 'Scarlet O'Hara' et 'Allegro'

Sommaire: *Chez 'Carmen', le limbe des feuilles est plus court que chez 'Matador' et plus long que chez 'Allegro'. La fleur de 'Carmen' est de diamètre plus petit que celle de 'Scarlet O'Hara'. Chez 'Carmen', le dessus et le dessous des pétales sont d'un rouge plus clair que chez 'Scarlet O'Hara' et d'un rouge plus foncé que chez 'Matador' et 'Allegro', dont les pétales sont plutôt rouge-orange.*

Description:
PLANTE : buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.
TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence moyenne à dense.

FEUILLES : en partie alternes et en partie en rosette, simples, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert moyen, à pubescence moyenne à dense.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLORAISON : unique, courte, hâtive.
FLEURS : simples, dressées.
PÉTALES : peu nombreux, chevauchants à très chevauchants, réniformes, à incisions sinueuses, à marge ondulée; dessus rouge (RHS 45B-C); dessous rouge (RHS 45C); tache noire (RHS 202A).
ÉTAMINES : à filet violet et à anthère violette à noirâtre.

Origine génétique: 'Carmen' a été découverte par le sélectionneur en 2001, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouvelles variétés à forme et caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Carmen' ont été réalisés à l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Dix sujets de la variété candidate, 10 sujets de la variété 'Matador', 14 sujets de la variété 'Scarlet O'Hara' et 7 sujets de la variété 'Allegro' ont été cultivés au champ. Les plantes étaient espacées d'environ 45 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites chez les 10 sujets de la variété candidate, chez les 10 sujets de la variété 'Matador', chez 10 sujets de la variété 'Scarlet O'Hara' et chez les 7 sujets de la variété 'Allegro'. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Carmen'

	'Carmen'	'Matador'*	'Scarlet O'Hara'*	'Allegro'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)				
moyenne	32,00	38,89	33,43	23,50
écart-type	3,74	2,37	2,76	2,69
Diamètre de la fleur (cm)				
moyenne	10,36	11,06	13,58	10,64
écart-type	0,94	0,93	1,05	0,85

Couleur des pétales (RHS)

dessus	45B-C	44A-B	46B-C	N30A
dessous	45C	44C	46C	30A

*variétés de référence

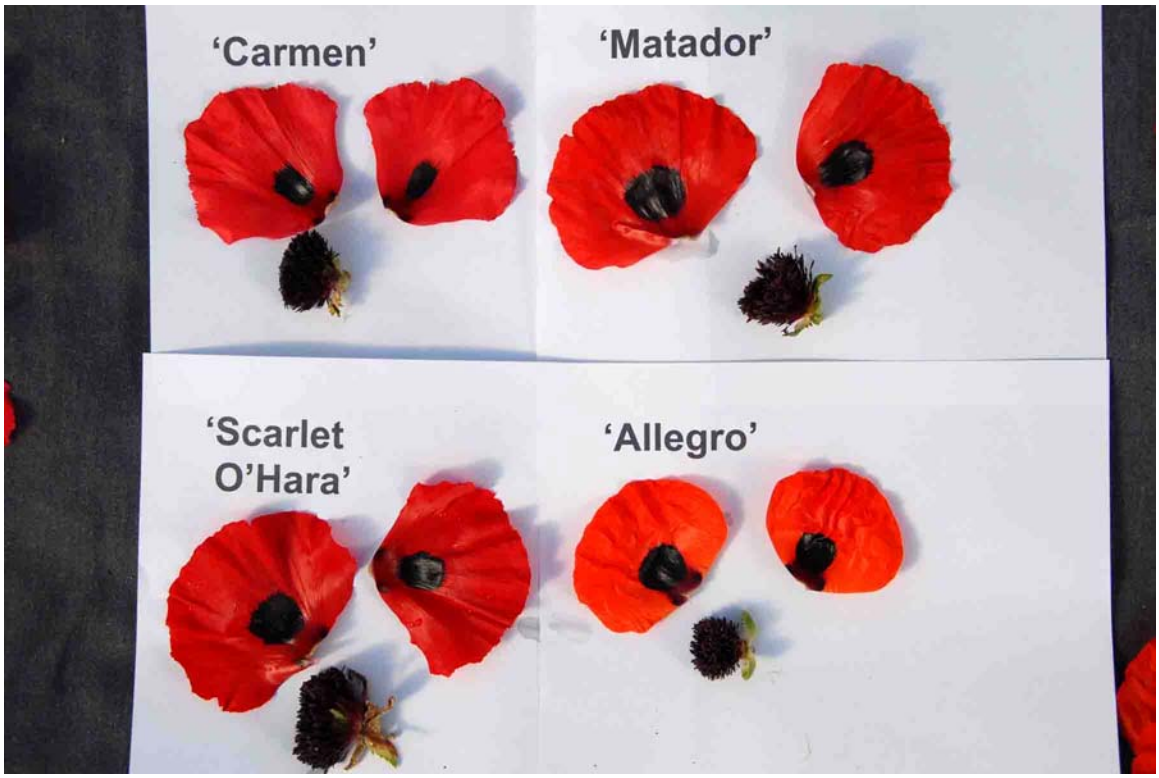

Pavot d'Orient: 'Carmen' (en haut à gauche) avec les variétés de référence 'Matador' (en haut à droite), 'Scarlet O'Hara' (en bas à gauche) et 'Allegro' (en bas à droite)

Pavot d'Orient: 'Carmen' (en haut à gauche) avec les variétés de référence 'Matador' (en haut à droite), 'Scarlet O'Hara' (en bas à gauche) et 'Allegro' (en bas à droite)

Dénomination proposée: **'Matador'**
Numéro de la demande: 05-4798
Date de la demande: 2005/04/26
Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Carmen', 'Scarlet O'Hara' et 'Allegro'

Sommaire: *'Matador' donne une plante plus haute que les variétés 'Carmen' et 'Scarlet O'Hara'. Chez 'Matador', le limbe des feuilles et le pédoncule sont plus longs que chez les variétés de référence. Chez 'Matador', le dessus et le dessous des pétales sont d'un rouge plus clair que chez 'Carmen' et 'Scarlet O'Hara' et d'un rouge plus foncé et moins orangé que chez 'Allegro'. Chez 'Matador', la tache des pétales est séparée de leur base, tandis qu'elle s'étend jusqu'à la base chez 'Allegro'.*

Description:
PLANTE : buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.
TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence moyenne à dense.

FEUILLES : en partie alternes et en partie en rosette, simples, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert moyen à vert foncé, à pubescence moyenne à dense.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLORAISON : unique, courte, hâtive.
FLEURS : simples, dressées.
PÉTALES : peu nombreux, chevauchants à très chevauchants, réniformes, à incisions sinueuses, à marge ondulée; dessus rouge (RHS 44A-B); dessous rouge (RHS 44C); tache noire (RHS 202A), séparée de la base.
ÉTAMINES : à filet violet et à anthère violette à noirâtre.

Origine génétique: 'Matador' a été découverte par le sélectionneur en 2001, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouvelles variétés à forme et caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Matador' ont été réalisés à l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Dix sujets de la variété candidate, 10 sujets de la variété 'Carmen', 14 sujets de la variété 'Scarlet O'Hara' et 7 sujets de la variété 'Allegro' ont été cultivés au champ. Les plantes étaient espacées d'environ 45 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites chez les 10 sujets de la variété candidate, chez les 10 sujets de la variété 'Carmen', chez 10 sujets de la variété 'Scarlet O'Hara' et chez les 7 sujets de la variété 'Allegro'. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Matador'

	'Matador'	**'Carmen'***	**'Scarlet O'Hara'***	**'Allegro'***
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	49,00	42,67	44,68	44,86
écart-type	4,64	2,65	4,18	4,30
Longueur du limbe des feuilles (cm)				
moyenne	38,89	32,00	33,43	23,50
écart-type	2,37	3,74	2,76	2,69
Longueur du pédoncule (cm)				
moyenne	47,66	39,90	40,78	41,43
écart-type	3,50	3,19	2,11	3,36
Couleur des pétales (RHS)				
dessus	44A-B	45B-C	46B-C	N30A
dessous	44C	45C	46C	30A

*variétés de référence

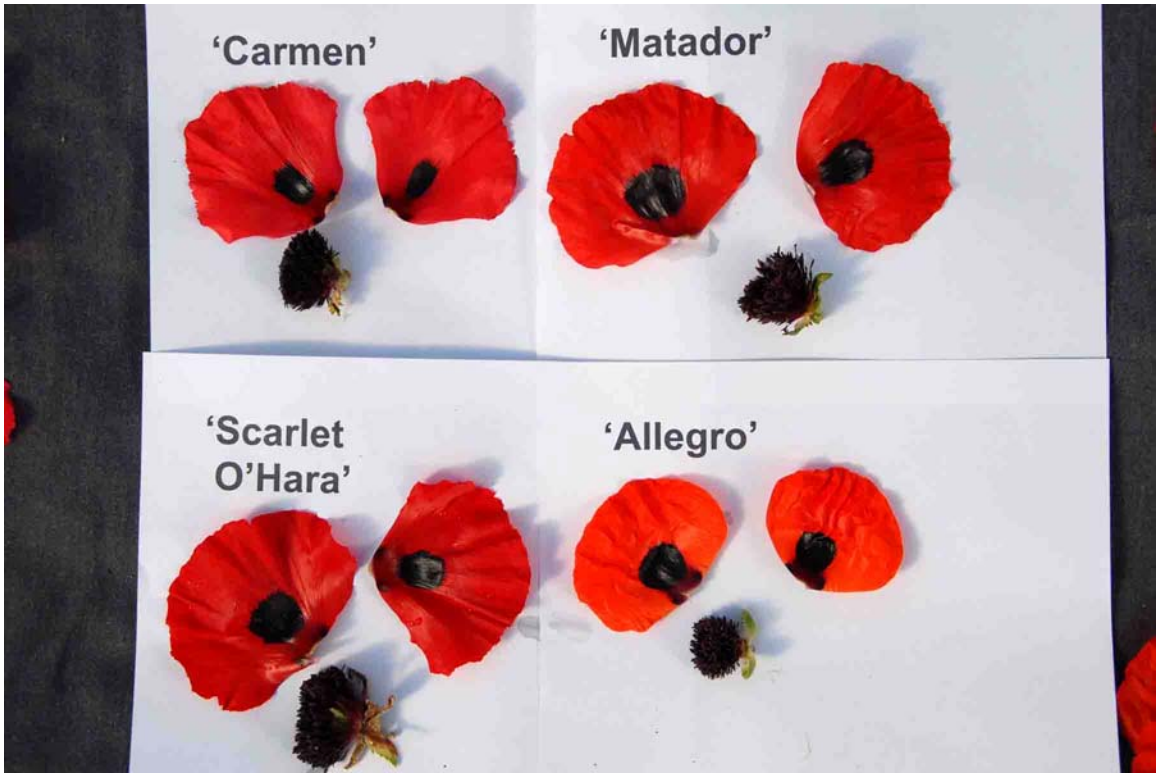

Pavot d'Orient: 'Matador' (en haut à droite) avec les variétés de référence 'Carmen' (en haut à gauche), 'Scarlet O'Hara' (en bas à gauche) et 'Allegro' (en bas à droite)

Pavot d'Orient: 'Matador' (en haut à droite) avec les variétés de référence 'Carmen' (en haut à gauche), 'Scarlet O'Hara' (en bas à gauche) et 'Allegro' (en bas à droite)

Dénomination proposée: **'Scarlet O'Hara'**
Numéro de la demande: 05-4799
Date de la demande: 2005/04/26
Requérant: Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Oudshoorn, Hubertus, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Carmen', 'Matador' et 'Allegro'

Sommaire: *La fleur de 'Scarlet O'Hara' est de diamètre plus grand que celles des variétés de référence. Chez 'Scarlet O'Hara', le dessus et le dessous des pétales sont d'un rouge plus foncé que chez les variétés de référence. Les pétales de 'Scarlet O'Hara' sont plus larges que ceux des variétés de référence.*

Description:
PLANTE : buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.
TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence moyenne à dense.

FEUILLES : en partie alternes et en partie en rosette, simples, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert moyen, à pubescence moyenne à dense.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FLORAISON : unique, courte, hâtive.
FLEURS : simples, dressées.
PÉTALES : peu nombreux, chevauchants à très chevauchants, réniformes, à incisions sinueuses, à marge ondulée; dessus rouge (RHS 46B-C); dessous rouge (RHS 46C); tache noire (RHS 202A).
ÉTAMINES : à filet violet et à anthère violette à noirâtre.

Origine génétique: 'Scarlet O'Hara' a été découverte par le sélectionneur en 2001, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouvelles variétés à forme et caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Scarlet O'Hara' ont été réalisés à l'été 2010 à Oxford Station, en Ontario. Quatorze sujets de la variété candidate, 10 sujets de la variété 'Carmen', 10 sujets de la variété 'Matador' et 7 sujets de la variété 'Allegro' ont été cultivés au champ. Les plantes étaient espacées d'environ 45 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de la variété candidate, chez les 10 sujets de la variété 'Carmen', chez les 10 sujets de la variété 'Matador' et chez les 7 sujets de la variété 'Allegro'. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Scarlet O'Hara'

	'Scarlet O'Hara'	**'Carmen'***	**'Matador'***	**'Allegro'***
Diamètre de la fleur (cm)				
moyenne	13,58	10,36	11,06	10,64
écart-type	1,05	0,94	0,93	0,85
Largeur des pétales (cm)				
moyenne	10,21	7,59	7,52	7,50
écart-type	0,32	0,56	1,19	0,50
Couleur des pétales (RHS)				
dessus	46B-C	45B-C	44A-B	N30A
dessous	46C	45C	44C	30A

*variétés de référence

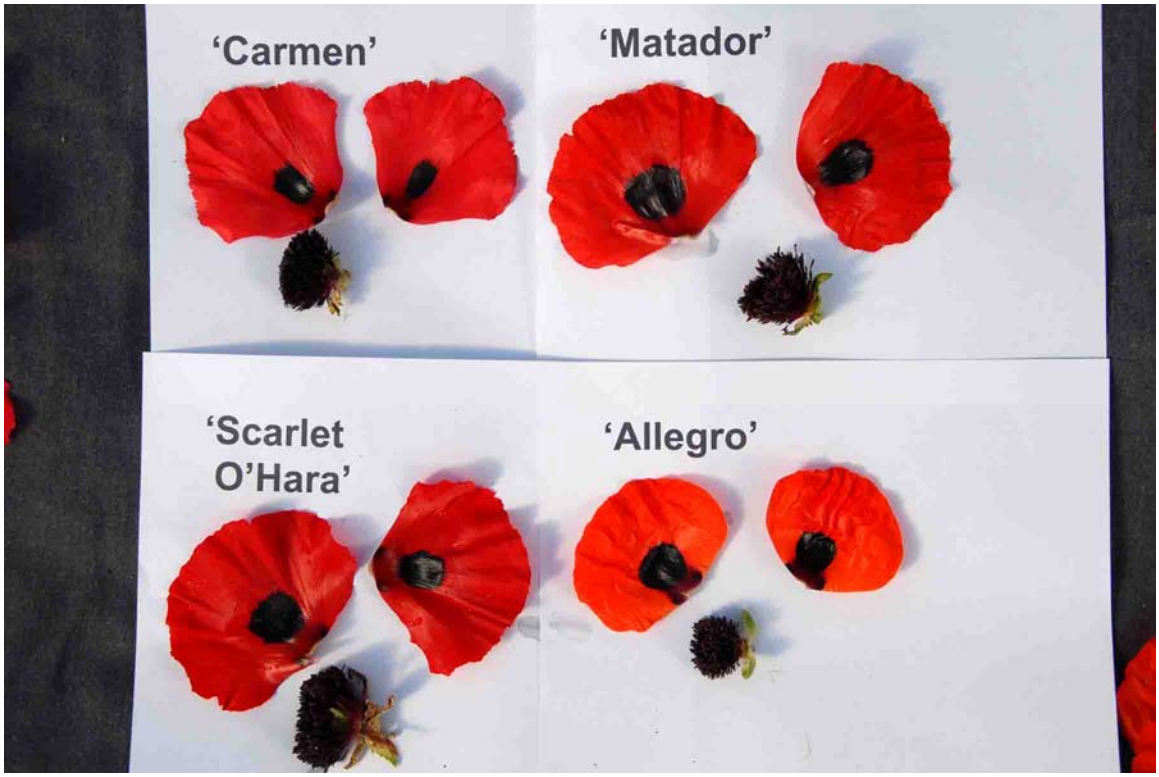

Pavot d'Orient: 'Scarlet O'Hara' (en bas à gauche) avec les variétés de référence 'Carmen' (en haut à gauche), 'Matador' (en haut à droite) et 'Allegro' (en bas à droite)

Pavot d'Orient: 'Scarlet O'Hara' (en bas à gauche) avec les variétés de référence 'Carmen' (en haut à gauche), 'Matador' (en haut à droite) et 'Allegro' (en bas à droite)

PÉLARGONIUM
(Pelargonium ×hortorum)

Dénomination proposée: **'KLEPZ07200'**
Numéro de la demande: 07-5844
Date de la demande: 2007/04/05
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Pacneon'

Sommaire: *Les pétales supérieurs sont de largeur moyenne chez 'KLEPZ07200', tandis qu'ils sont larges chez 'Pacneon'.*

Description:
PLANTE : moyenne à haute, de largeur moyenne.
TIGES : vertes, d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : moyen à long, moyen à large, faiblement à moyennement lobé, à lobes inférieurs tangents; marge bicrénelée, faiblement à moyennement ondulée, à incisions peu profondes; dessus vert foncé, non panaché, avec une zone brun rougeâtre faiblement à moyennement marquée.

INFLORESCENCES : peu nombreuses, de diamètre moyen à grand, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs ouvertes en même temps; fleur la plus grande de diamètre moyen; boutons floraux elliptiques; pédoncule court à moyen.
ÉPOQUE DE FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
PÉDICELLE : court à moyen, non renflé, rouge foncé sur son tiers médian.
FLEURS : doubles, comportant un nombre faible à moyen de pétales; marge des pétales entière.
PÉTALES SUPÉRIEURS : de largeur moyenne; dessus rouge-violet (RHS N66A) à la marge et au centre, avec des rayures très faiblement à faiblement marquées, sans zone blanche à la base; dessous rouge-violet (RHS N66B).
PÉTALES INFÉRIEURS : dessus rouge-violet (RHS N66A) à la marge, rouge-violet (RHS N66B) au centre, avec des rayures très faiblement marquées; dessous rouge-violet (RHS 66A).
PÉTALES INTÉRIEURS : sans marques; dessus rouge-violet (RHS N66A) au centre.

Origine génétique: 'KLEPZ07200' est issue d'une pollinisation croisée contrôlée entre la variété 'Vineta' et le semis exclusif Z21222, réalisée en juillet 2003 à Stuttgart, en Allemagne. En juin 2004, 350 semis ont été sélectionnés pour leur port, la couleur de leurs fleurs et leur précocité de floraison. La nouvelle variété a été évaluée sur la base de ces mêmes critères dans le cadre d'essais en serre, à Stuttgart. Elle a également été soumise à des essais à l'extérieur visant à évaluer sa floraison, sa tolérance aux conditions météorologiques et sa performance à l'extérieur.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KLEPZ07200' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande PEL2288, acheté du Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés à Hanovre en 2009. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'KLEPZ07200'

POINSETTIA
(Euphorbia pulcherrima)

Dénomination proposée: **'NPCW08122'**
Nom commercial: Christmas Feelings Select
Numéro de la demande: 07-6058
Date de la demande: 2007/12/10
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'NPCW02044' (Christmas Feelings Red)

Sommaire: *La bractée la plus grande de 'NPCW08122' est plus courte et plus étroite que celle de 'NPCW02044'. Chez 'NPCW08122', le dessous des bractées est rouge, tandis qu'il est rose-rouge foncé chez 'NPCW02044'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : vert moyen et faiblement à moyennement anthocyanée dans son tiers médian, moyennement à fortement anthocyanée dans son tiers supérieur.

FEUILLES : ovées, à base cunéiforme, à lobes absents ou peu nombreux; dessus vert foncé; nervure principale verte et rouge sur le dessus, droite à faiblement courbée.
PÉTIOLE : fortement à très fortement anthocyané sur le dessus, à coloration verte nulle ou très faible sur le dessus; dessous moyennement à fortement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : faiblement lobées, droites à faiblement courbées le long de la nervure principale; feuilles partiellement de la couleur des bractées très peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées peu nombreuses.

BRACTÉES : faiblement pliées le long de la nervure principale, non tordues, moyennement rugueuses entre les nervures; grandes bractées colorées moyennement nombreuses; petites bractées colorées peu nombreuses à moyennement nombreuses; bractée la plus grande ovée; dessus unicolore, rouge (RHS 46B), sans taches ou très faiblement marqué de taches; dessous rouge (RHS 47B).
GLANDES DU CYATHE : non déformées.
PRÉCOCITÉ DE LA FLORAISON FORCÉE : 8 semaines.

Origine génétique: 'NPCW08122' est le résultat d'une mutation induite par irradiation chez la variété 'Christmas Feelings'. Le traitement a eu lieu à Stuttgart, en Allemagne, en février 2004. La variété, découverte en novembre 2004, a été sélectionnée pour ses bractées rouges.

Épreuves et essais: Les essais de 'NPCW08122' ont été réalisés dans une serre en 2010 à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 10 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 1er décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NPCW08122'

	'NPCW08122'	**'NPCW02044'***
Longueur de la bractée la plus grande (cm)		
moyenne	14,5	16,7
écart-type	1,75	0,55
Largeur de la bractée la plus grande (cm)		
moyenne	8,3	9,8
écart-type	0,56	0,67

Couleur des bractées (RHS)

dessous	47B	53C-D

*variété de référence

Poinsettia: 'NPCW08122' (gauche) avec la variété de référence 'NPCW02044' (droite)

Poinsettia: 'NPCW08122' (gauche) avec la variété de référence 'NPCW02044' (droite)

Dénomination proposée: **'NPCW08135'**
Nom commercial: Christmas Season Red
Numéro de la demande: 07-6057
Date de la demande: 2007/12/10
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Variétés de référence: 'Fismille' (Orion Red) et 'NPCW02044' (Christmas Feelings Red)

Sommaire: *Chez 'NPCW08135', la tige est non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers médian, tandis qu'elle est faiblement anthocyanée chez 'NPCW02044'. Chez 'NPCW08135', le limbe de certaines feuilles est deltoïde et celui des autres est ové, tandis que le limbe de toutes les feuilles est ové chez les variétés de référence. Chez 'NPCW08135', le limbe des feuilles est plus étroit que chez les variétés de référence. Chez 'NPCW08135', les grandes bractées colorées sont nombreuses, tandis qu'elles sont moyennement nombreuses chez 'NPCW02044'. Chez 'NPCW08135', le dessus des bractées est d'un rouge légèrement plus clair que chez les variétés de référence. Chez 'NPCW08135', le dessous des bractées est rouge à rouge-rose foncé, tandis qu'il est rouge chez 'Fismille' et rouge-rose foncé chez 'NPCW02044'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : vert moyen et non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers médian, non anthocyanée à faiblement anthocyanée dans son tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : deltoïde chez certaines feuilles et ové chez les autres, non lobé à découpé en lobes peu nombreux séparés par des sinus peu profonds, à base tronquée; dessus vert foncé; nervure principale verte sur le dessus, droite à faiblement courbée.
PÉTIOLE : moyennement à fortement anthocyané sur le dessus, à coloration verte très faible sur le dessus; dessous moyennement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées, droites à faiblement courbées le long de la nervure principale; feuilles partiellement de la couleur des bractées très peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées peu nombreuses.

BRACTÉES : non pliées le long de la nervure principale, non tordues, faiblement à moyennement rugueuses entre les nervures; grandes bractées colorées nombreuses; petites bractées colorées moyennement nombreuses; bractée la plus grande ovée; dessus unicolore, rouge (RHS 45B), sans taches ou très faiblement marqué de taches; dessous rouge à rouge-rose foncé (RHS 46C-D).
GLANDES DU CYATHE : jaunes et oranges, non déformées.
PRÉCOCITÉ DE LA FLORAISON FORCÉE : 7,5 semaines.

Origine génétique: 'NPCW08135' est issue d'une pollinisation réalisée à Stuttgart, en Allemagne. Le parent femelle était le semis exclusif P 7851, et le parent mâle était le semis exclusif P 639. En 2005, des semis issus de ce croisement ont été sélectionnés pour leur mode de ramification, leurs caractères foliaires ainsi que la grandeur, la forme et la couleur de leurs bractées. En 2006, un de ces semis a été désigné 'NPCW08135' et a fait l'objet de plus amples essais pour évaluer la forme de ses bractées, la couleur de ses feuilles, sa vigueur et ses caractères postrécolte.

Épreuves et essais: Les essais de 'NPCW08135' ont été réalisés dans une serre en 2010 à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 10 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 1er décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NPCW08135'

	'NPCW08135'	'Fismille'*	'NPCW02044'*
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	7,5	8,81	8,6
écart-type	0,83	0,81	0,63

Couleur des bractées (RHS)

dessus	45B	46B	46B
dessous	46C-D	45C	53C-D

*variétés de référence

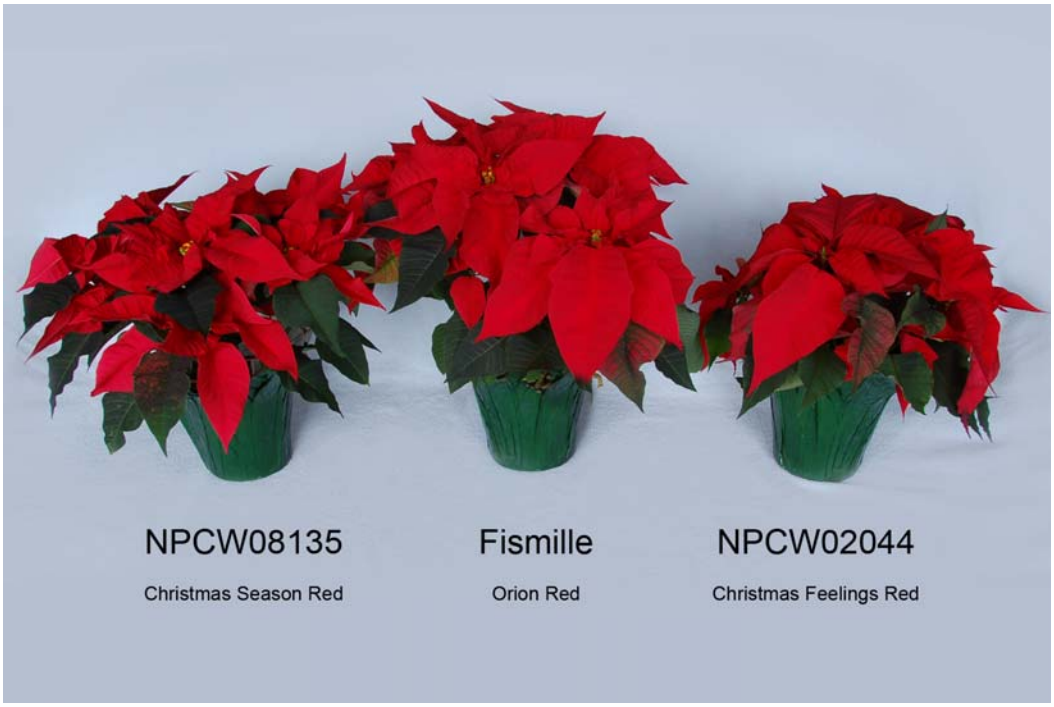

Poinsettia: 'NPCW08135' (gauche) avec les variétés de référence 'Fismille' (centre) et 'NPCW02044' (droite)

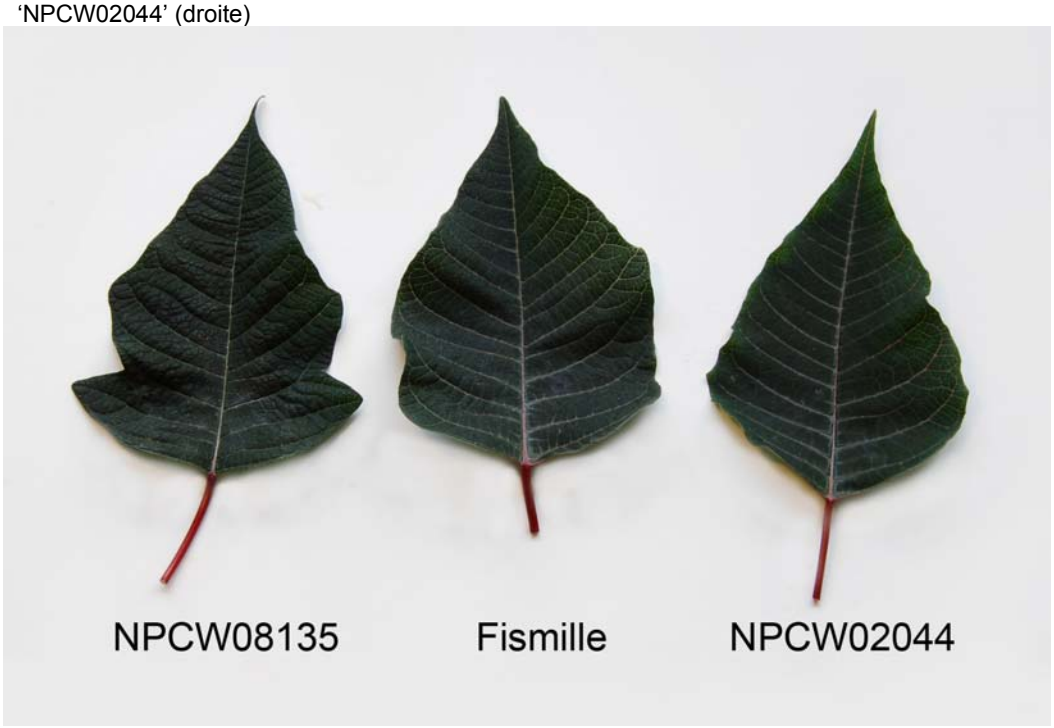

Poinsettia: 'NPCW08135' (gauche) avec les variétés de référence 'Fismille' (centre) et 'NPCW02044' (droite)

Poinsettia: 'NPCW08135' (gauche) avec les variétés de référence 'Fismille' (centre) et 'NPCW02044' (droite)

Dénomination proposée: **'NPCW08141'**
Nom commercial: Christmas Feelings White
Numéro de la demande: 08-6131
Date de la demande: 2008/01/10
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Merry White'

Sommaire: *Les feuilles transitoires et les bractées de 'NPCW08141' sont moyennement lobées, tandis que celles de 'Merry White' sont non lobées à faiblement lobées. Chez 'NPCW08141', la bractée la plus grande est moins longue que chez 'Merry White'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée et à coloration verte faible à moyenne dans son tiers médian, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers supérieur.

FEUILLES : ovées, à base cunéiforme, non lobées à découpées en lobes moyennement nombreux séparés par des sinus peu profonds; dessus vert foncé; nervure principale verte sur le dessus, droite à faiblement courbée.
PÉTIOLE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur le dessus, à coloration verte faible sur le dessus; dessous non anthocyané à faiblement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : moyennement lobées, droites à faiblement courbées le long de la nervure principale; feuilles partiellement de la couleur des bractées peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées très peu nombreuses.

BRACTÉES : faiblement à moyennement pliées le long de la nervure principale, non tordues, faiblement à moyennement rugueuses entre les nervures; grandes bractées colorées peu nombreuses à moyennement nombreuses; petites bractées colorées peu nombreuses à moyennement nombreuses; bractée la plus grande ovée; dessus unicolore, vert-jaune (RHS 1D), sans taches ou très faiblement marqué de taches; dessous vert-jaune (RHS 1D).

GLANDES DU CYATHE : de grosseur moyenne, jaunes, non déformées.
PRÉCOCITÉ DE LA FLORAISON FORCÉE : 8 semaines.

Origine génétique: 'NPCW08141' est le résultat d'une mutation induite par irradiation chez la variété 'Christmas Feelings Sparkle'. Le traitement a eu lieu à Stuttgart, en Allemagne. La variété, découverte en novembre 2006, a été sélectionnée pour ses bractées blanches.

Épreuves et essais: Les essais de 'NPCW08141' ont été réalisés dans une serre en 2010 à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 10 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 1er décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NPCW08141'

	'NPCW08141'	**'Merry White'***
Longueur de la bractée la plus grande (cm)		
moyenne	15,8	18,3
écart-type	0,91	2,64

*variété de référence

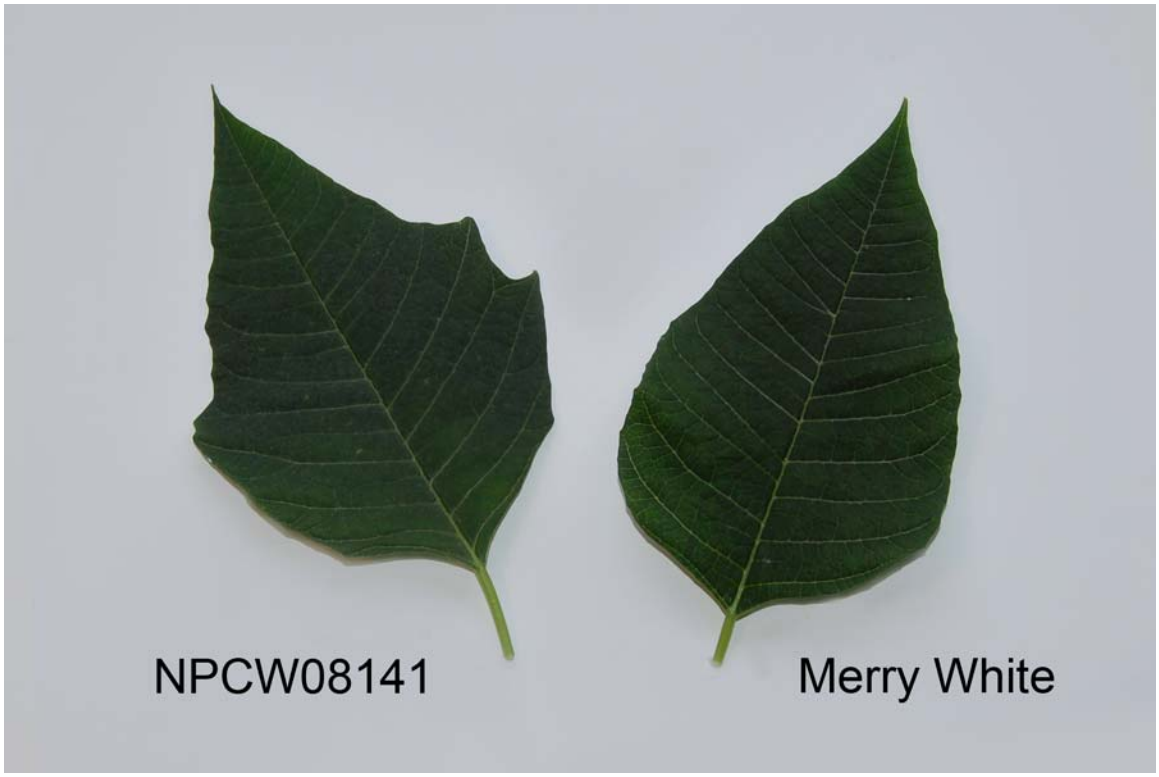

Poinsettia: 'NPCW08141' (gauche) avec la variété de référence 'Merry White' (droite)

Poinsettia: 'NPCW08141' (gauche) avec la variété de référence 'Merry White' (droite)

Dénomination proposée: **'NPCW08153'**
Nom commercial: Christmas Eve
Numéro de la demande: 07-6056
Date de la demande: 2007/12/10
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Christmas Beauty'

Sommaire: *Chez 'NPCW08153', la tige est non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers médian, tandis qu'elle est faiblement anthocyanée chez 'Christmas Beauty'. Chez 'NPCW08153', la base du limbe des feuilles est tronquée, tandis qu'elle est cunéiforme chez 'Christmas Beauty'. La plus grande bractée de 'NPCW08153' est plus large que celle de 'Christmas Beauty'. Chez 'NPCW08153', le dessus des bractées est d'un rouge légèrement plus clair que chez 'Christmas Beauty'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : vert moyen et non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers médian, non anthocyanée à faiblement anthocyanée dans son tiers supérieur.

FEUILLES : ovées, à base tronquée, non lobées à découpées en lobes peu nombreux séparés par des sinus très peu profonds; dessus vert foncé; nervure principale verte et rouge sur le dessus, droite à faiblement courbée.
PÉTIOLE : fortement anthocyané sur le dessus, à coloration verte nulle ou très faible sur le dessus; dessous non anthocyané à faiblement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées, droites à faiblement courbées le long de la nervure principale; feuilles partiellement de la couleur des bractées très peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées peu nombreuses.

BRACTÉES : non pliées le long de la nervure principale, non tordues pour la plupart, moyennement rugueuses entre les nervures; grandes bractées colorées moyennement nombreuses; petites bractées colorées peu nombreuses à moyennement nombreuses; bractée la plus grande ovée; dessus unicolore, rouge (RHS 45B), sans taches ou très faiblement marqué de taches; dessous rouge (RHS 45C/47B).
GLANDES DU CYATHE : de grosseur moyenne, jaunes, non déformées.
PRÉCOCITÉ DE LA FLORAISON FORCÉE : 7,5 semaines.

Origine génétique: 'NPCW08153' est issue d'une pollinisation réalisée en 2004, à Stuttgart, en Allemagne. Le parent femelle était de la variété 'Christmas Star', et le parent mâle était inconnu. En 2005, des semis issus de ce croisement ont été sélectionnés pour leur mode de ramification, leurs caractères foliaires ainsi que la grandeur, la forme et la couleur de leurs bractées. En 2006, un de ces semis a été désigné 'NPCW08153' et a fait l'objet de plus amples essais pour évaluer sa vigueur, ses caractères postrécolte et la forme de ses bractées.

Épreuves et essais: Les essais de 'NPCW08153' ont été réalisés dans une serre en 2010 à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 10 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 1er décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NPCW08153'

	'NPCW08153'	**'Christmas Beauty'***
Largeur de la bractée la plus grande (cm)		
moyenne	9,5	8,2
écart-type	0,65	0,52
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	45B	46B
dessous	45C/47B	plus rouge que 53B

*variété de référence

Poinsettia: 'NPCW08153' (gauche) avec la variété de référence 'Christmas Beauty' (droite)

Poinsettia: 'NPCW08153' (gauche) avec la variété de référence 'Christmas Beauty' (droite)

Dénomination proposée: **'PER1139'**
Nom commercial: Jubilee
Numéro de la demande: 09-6671
Date de la demande: 2009/07/02
Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Prestige Red'

Sommaire: *Chez 'PER1139', le limbe des feuilles est non lobé à découpé en lobes moyennement nombreux séparés par des sinus moyennement profonds, tandis qu'il est non lobé à découpé en lobes peu nombreux séparés par des sinus peu profonds chez 'Prestige Red'. La bractée la plus grande de 'PER1139' est plus courte que celle de 'Prestige Red'. Chez 'PER1139', le dessus des bractées est rouge, tandis qu'il rouge-violet foncé à rouge chez 'Prestige Red'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : vert moyen dans son tiers médian, moyennement anthocyanée dans son tiers médian et dans son tiers supérieur.

FEUILLES : ovées, à base tronquée, non lobées à découpées en lobes moyennement nombreux séparés par des sinus moyennement profonds; dessus vert foncé; nervure principale verte et rouge sur le dessus, droite à faiblement courbée.
PÉTIOLE : fortement anthocyané sur le dessus, sans coloration verte sur le dessus; dessous moyennement à fortement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : faiblement lobées, droites à faiblement courbées le long de la nervure principale; feuilles partiellement de la couleur des bractées très peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées peu nombreuses.

BRACTÉES : non pliées le long de la nervure principale, non tordues, très faiblement à faiblement rugueuses entre les nervures; grandes bractées colorées moyennement nombreuses à nombreuses; petites bractées colorées peu nombreuses; bractée la plus grande ovée; dessus unicolore, rouge (RHS 45B), sans taches ou très faiblement marqué de taches; dessous rouge (RHS 45C).
GLANDES DU CYATHE : petites à moyennes, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'PER1139' a été découverte en décembre 2002 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, en Californie, aux États Unis. La variété a été sélectionnée pour ses grandes bractées rouge foncé, son port dressé et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER1139' ont été réalisés dans une serre en 2010 à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 18 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PER1139'

	'PER1139'	**'Prestige Red'***
Longueur de la bractée la plus grande (cm)		
moyenne	13,8	15,0
écart-type	0,86	0,80
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	45B	46A-B
dessous	45C	plus foncé que 46C

*variété de référence

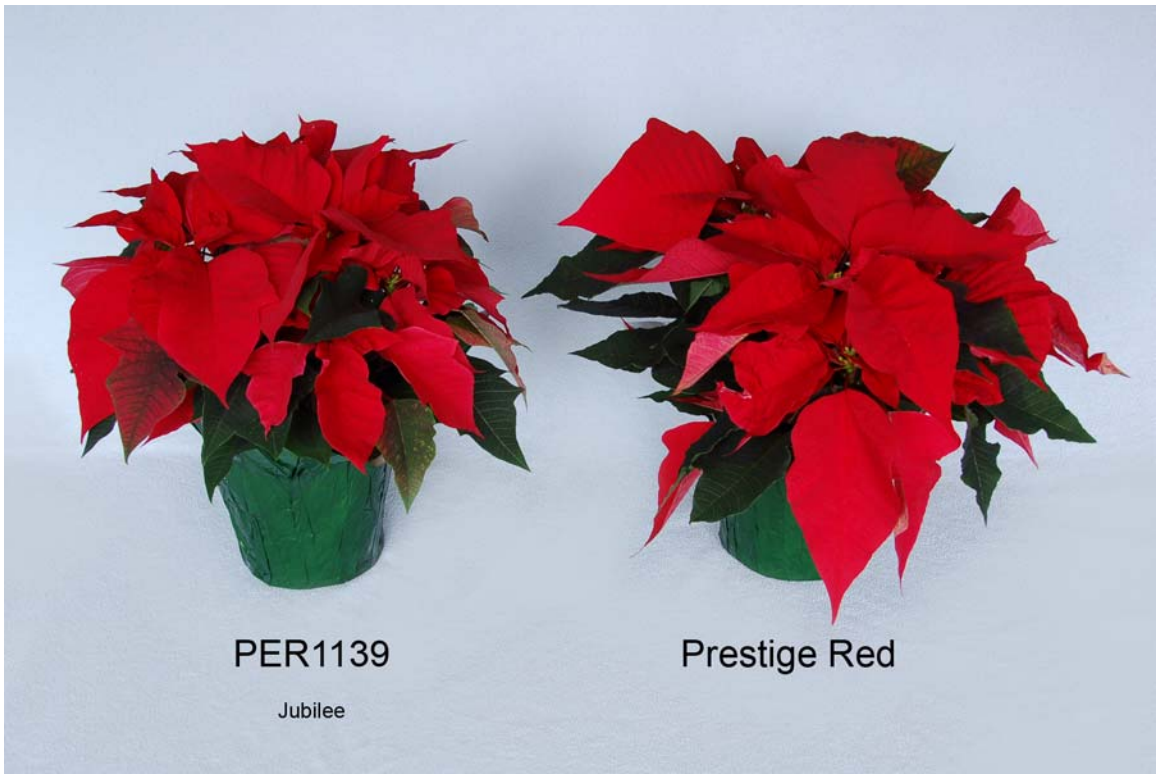

Poinsettia: 'PER1139' (gauche) avec la variété de référence 'Prestige Red' (droite)

Poinsettia: 'PER1139' (gauche) avec la variété de référence 'Prestige Red' (droite)

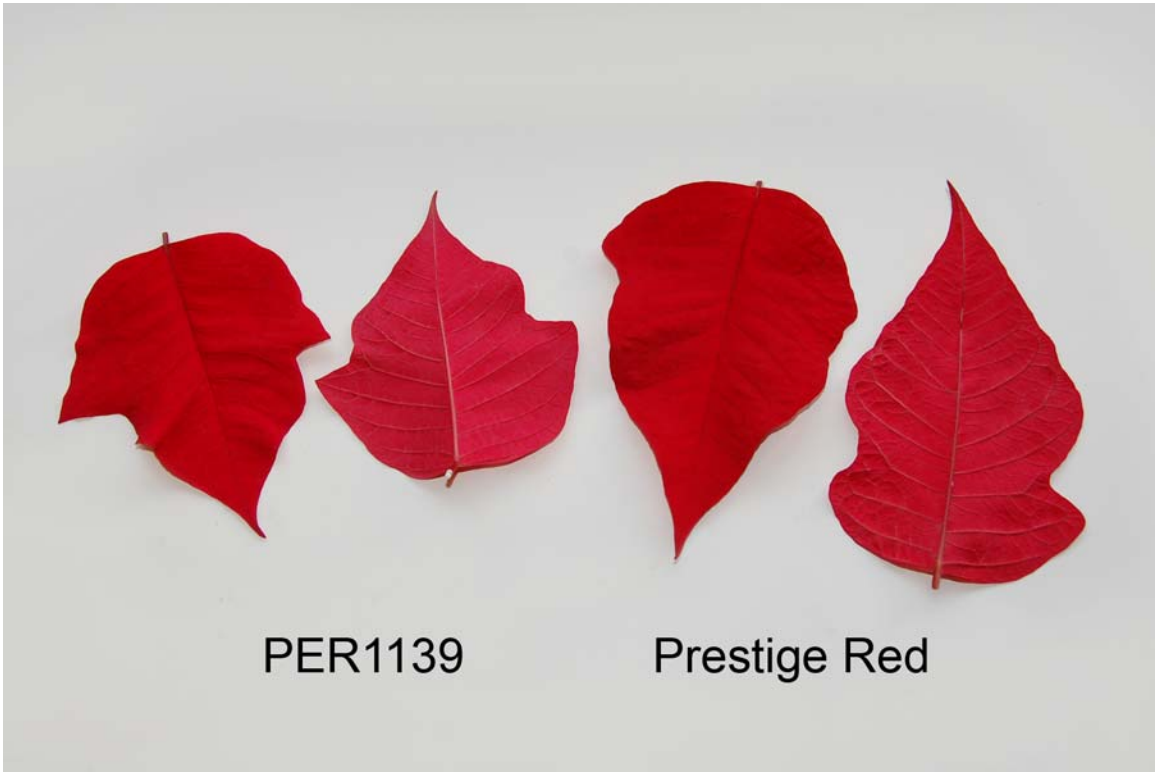

Poinsettia: 'PER1139' (gauche) avec la variété de référence 'Prestige Red' (droite)

Dénomination proposée: **'PER1232'**
Nom commercial: Solstice Red
Numéro de la demande: 09-6672
Date de la demande: 2009/07/02
Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Prestige Red'

Sommaire: *Chez 'PER1232', la tige est non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers médian et non anthocyanée à faiblement anthocyanée dans son tiers supérieur, tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'Prestige Red'. Chez 'PER1232', le limbe des feuilles est plus étroit que chez 'Prestige Red'. Chez 'PER1232', le dessous des bractées est rouge-rose foncé, tandis qu'il est rouge foncé chez 'Prestige Red'. Les bractées de 'PER1232' sont moyennement rugueuses entre les nervures, tandis que celles de 'Prestige Red' sont faiblement rugueuses.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : vert moyen et non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers médian, non anthocyanée à faiblement anthocyanée dans son tiers supérieur.

FEUILLES : ovées, à base tronquée; lobes absents à peu nombreux; dessus vert foncé; nervure principale verte et rouge sur le dessus, droite à faiblement courbée.
PÉTIOLE : fortement anthocyané sur le dessus, à coloration verte nulle ou très faible sur le dessus; dessous moyennement à fortement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées, non courbées le long de la nervure principale; feuilles partiellement de la couleur des bractées très peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées très peu nombreuses.

BRACTÉES : faiblement pliées le long de la nervure principale, non tordues, moyennement rugueuses entre les nervures; grandes bractées colorées moyennement nombreuses; petites bractées colorées peu nombreuses à moyennement nombreuses; bractée la plus grande ovée; dessus unicolore, rouge-violet foncé à rouge (RHS 46A-B), sans taches ou très faiblement marqué de taches; dessous rouge-rose foncé (RHS 53C-D).
GLANDES DU CYATHE : très petites, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'PER1232' a été découverte en décembre 2005 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, en Californie, aux États Unis. La variété a été sélectionnée pour ses grandes bractées rouge foncé, son port modérément vigoureux et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER1232' ont été réalisés dans une serre en 2010 à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 18 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PER1232'

	'PER1232'	**'Prestige Red'***
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	7,2	8,3
écart-type	0,33	0,80
Couleur des bractées (RHS)		
dessous	53C-D	plus foncé que 46C

*variété de référence

Poinsettia: 'PER1232' (gauche) avec la variété de référence 'Prestige Red' (droite)

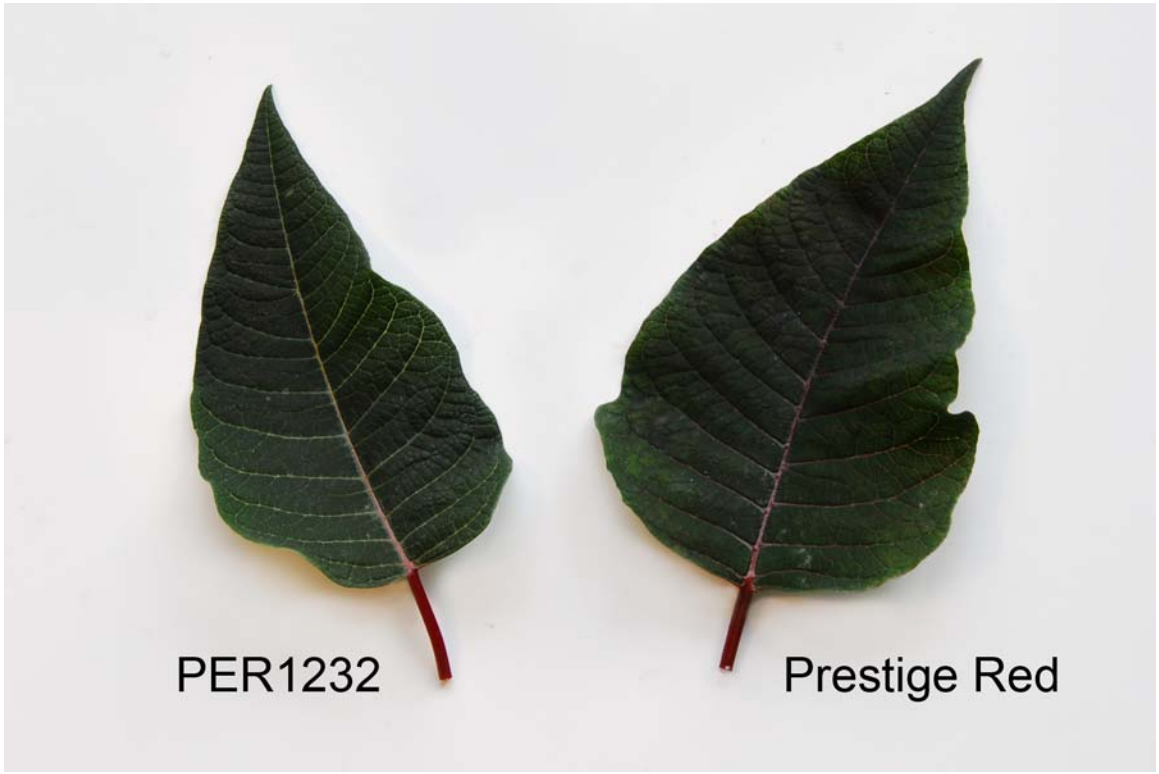

Poinsettia: 'PER1232' (gauche) avec la variété de référence 'Prestige Red' (droite)

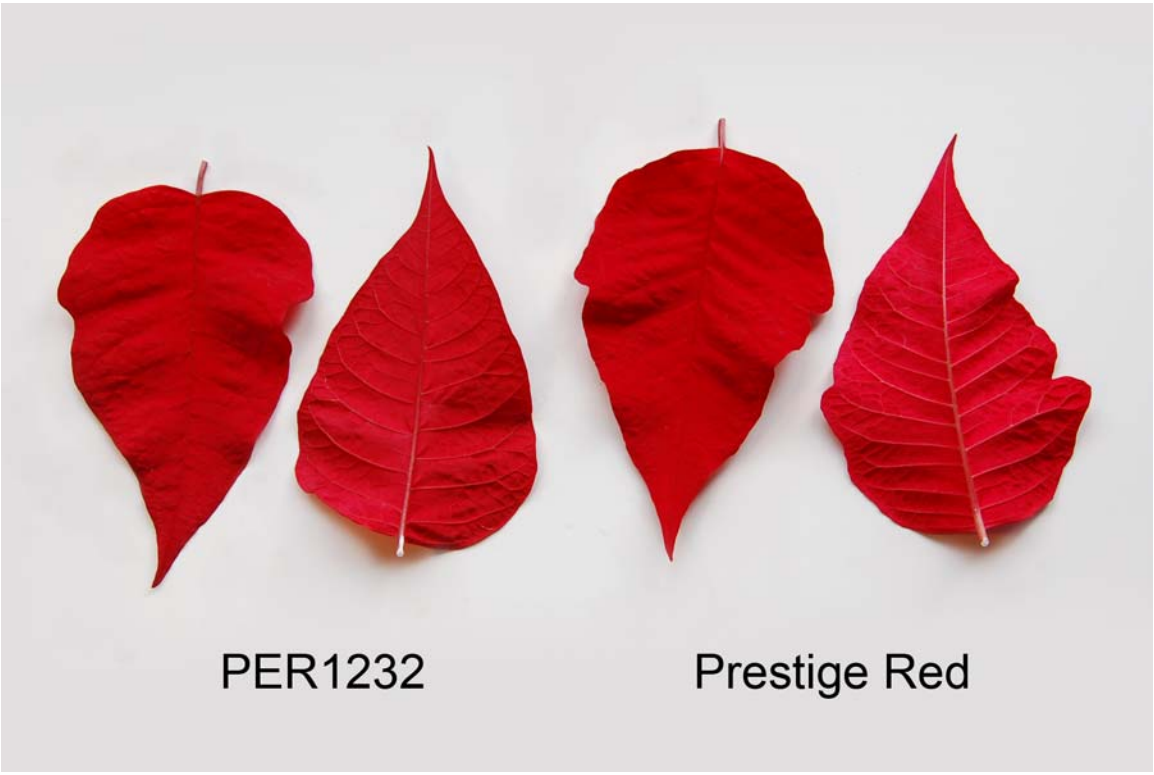

Poinsettia: 'PER1232' (gauche) avec la variété de référence 'Prestige Red' (droite)

Dénomination proposée: **'PER6904'**
Nom commercial: Freedom Early Pink
Numéro de la demande: 07-5965
Date de la demande: 2007/07/13
Requérant: Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Paul Ecke Ranch, Inc., Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Peterstar Pink'

Sommaire: *Chez 'PER6904', le dessus du limbe des feuilles est vert foncé, tandis qu'il est vert moyen chez 'Peterstar Pink'. Chez 'PER6904', la coloration verte du dessus du pétiole est faible, alors qu'elle est absente ou très faible chez 'Peterstar Pink'. Chez 'PER6904', le dessus du pétiole est faiblement à moyennement anthocyané, tandis qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez 'Peterstar Pink'. La plus grande bractée de 'PER6904' est plus large que celle de 'Peterstar Pink'. Chez 'PER6904', la couleur du dessus des bractées est plus claire que chez 'Peterstar Pink'.*

Description:
PLANTE : ramifiée.
TIGE : vert moyen et non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée dans son tiers médian, non anthocyanée dans son tiers supérieur.

FEUILLES : ovées, non lobées à découpées en lobes peu nombreux séparés par des sinus peu profonds; base arrondie à cunéiforme; dessus vert foncé; nervure principale verte sur le dessus, droite à faiblement courbée.
PÉTIOLE : faiblement à moyennement anthocyané sur le dessus, à coloration verte faible sur le dessus; dessous non anthocyané à faiblement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées, droites à faiblement courbées le long de la nervure principale; feuilles partiellement de la couleur des bractées très peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées peu nombreuses.

BRACTÉES : non pliées le long de la nervure principale, non tordues, faiblement à moyennement rugueuses entre les nervures; grandes bractées colorées moyennement nombreuses à nombreuses; petites bractées colorées très peu nombreuses; bractée la plus grande ovée; dessus unicolore, rouge-rose foncé (RHS 51B), sans taches ou très faiblement marqué de taches; nervures rose-rouge plus foncé (RHS 51A) sur le dessus; dessous rose-rouge (RHS 51C) passant au rose-rouge clair (RHS 36A) avec le temps; petites bractées intérieures rouge-violet foncé à rouge-rose foncé (RHS 53B-C).

Origine génétique: 'PER6904' a été découverte en août 2004 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, en Californie, aux États Unis. La variété a été sélectionnée pour sa floraison très hâtive, son port modérément vigoureux, ses bractées roses et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER6904' ont été réalisés dans une serre en 2010 à St. Catharines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets de chacune des variétés, obtenus de boutures racinées transplantées le 27 août dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 décembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PER6904'

	'PER6904'	**'Peterstar Pink'***
Largeur de la bractée la plus grande (cm)		
moyenne	7,6	6,1
écart-type	0,40	0,33
Couleur des bractées (RHS)		
dessus - bractées inférieures	51B, nervures 51A	51A, marge 51B, nervures 50A
dessus - bractées intérieures	53B-C	46C

*variété de référence

Poinsettia: 'PER6904' (gauche) avec la variété de référence 'Peterstar Pink' (droite)

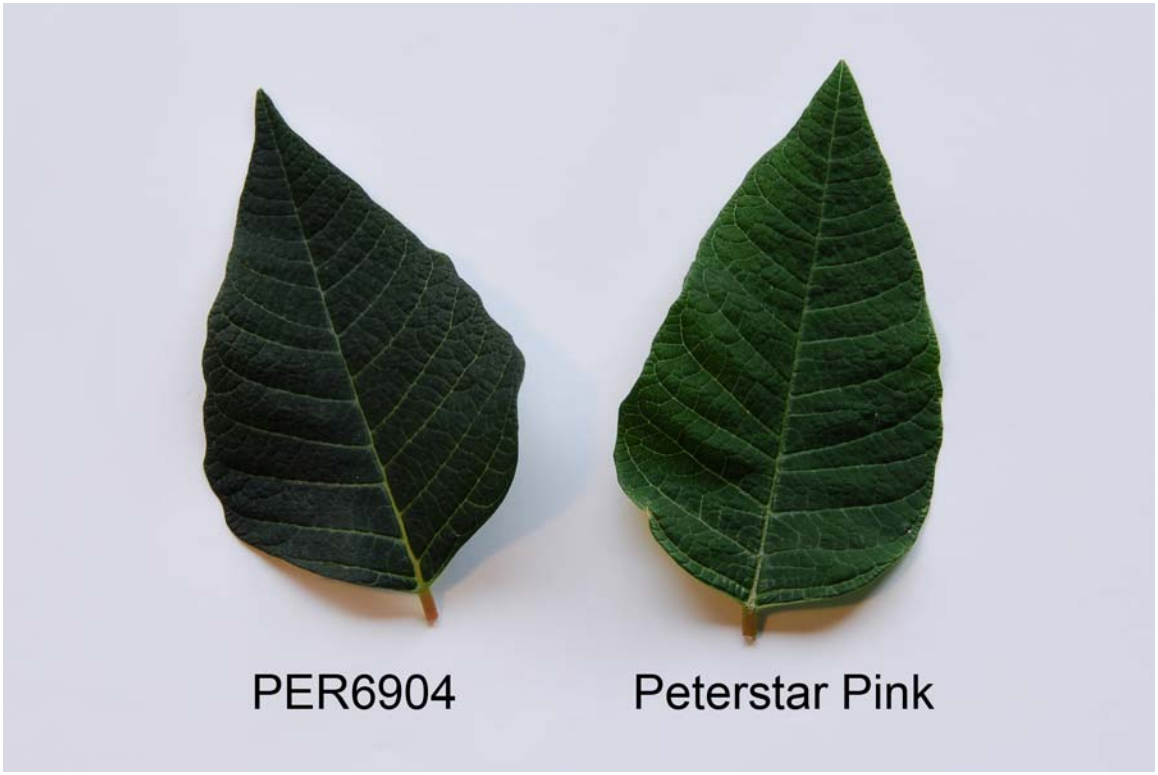

Poinsettia: 'PER6904' (gauche) avec la variété de référence 'Peterstar Pink' (droite)

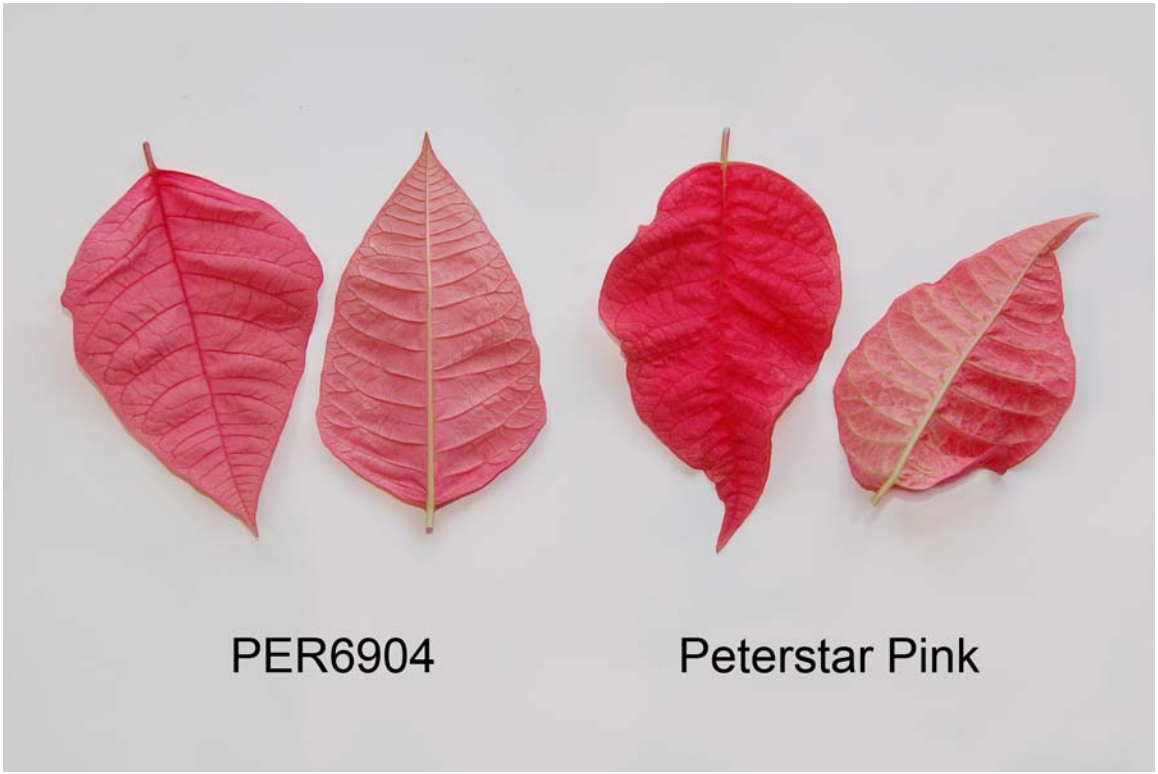

Poinsettia: 'PER6904' (gauche) avec la variété de référence 'Peterstar Pink' (droite)

POMME DE TERRE
(Solanum tuberosum)

Dénomination proposée: **'AR2008-02'**
Numéro de la demande: 10-6973
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'Russet Burbank'

Sommaire: *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2008-02', tandis qu'il est ovoïde chez 'Russet Burbank'. L'intensité de la pigmentation anthocyanique du germe est nulle ou très faible chez 'AR2008-02', alors qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est élevée chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. 'AR2008-02' donne une plante dressée, tandis que 'Russet Burbank' donne une plante semi-dressée. La base des yeux du tubercule est jaune chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est blanche chez 'Russet Burbank'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est blanche chez 'Russet Burbank'.*

Description:
PLANTE : dressée, de type rameux; maturation tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, grandeur moyenne, silhouette fermée à intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : plus étroites que longues, grandeur moyenne.
FOLIOLES : marge faiblement ondulée; nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : grandeur moyenne, peu nombreuses à moyennement nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.
COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.
PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : allongé; chair crème.
YEUX : peu profonds, jaunes à la base.
PEAU : brun rougeâtre.

GERME : petit à moyen, largement cylindrique, fréquence élevée d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.
BASE : pubescence clairsemée; pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, avec une proportion nulle à faible de bleu.
SOMMET : petit par rapport à la base, port fermé, moyennement pubescent, pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

Origine génétique: 'AR2008-02' (désignations expérimentales F03006 et 13672-12) est issue d'un croisement entre 'Coastal Russet' et 'F92028' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2008-02' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

Pomme de terre: 'AR2008-02' (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droite)

Pomme de terre: 'AR2008-02' (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droite)

Dénomination proposée: **'AR2008-03'**
Numéro de la demande: 10-6974
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'Shepody'

Sommaire: *La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe et de la face interne de la corolle est moyenne chez 'AR2008-03', alors qu'elle est nulle à faible chez 'Shepody'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2008-03', alors qu'elle est dense chez 'Shepody'. La fréquence de floraison est faible chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est moyenne chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est moyenne à forte et d'étendue moyenne à grande chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est faible et de petite étendue chez 'Shepody'. La maturation est tardive à très tardive chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Shepody'. La peau du tubercule est jaune chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody'. La base des yeux du tubercule est jaune chez 'AR2008-03', alors qu'elle est blanche chez 'Shepody'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est blanche chez 'Shepody'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation tardive à très tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, grandeur moyenne, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus étroites que longues.
FOLIOLES : marge faiblement à moyennement ondulée, nervures peu enfoncées, dessus mat à moyennement luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : petites à moyennes, peu nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.
COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne moyenne à forte et d'étendue moyenne à grande, avec une proportion nulle à faible de bleu.
PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : ovale allongé; chair crème.
YEUX : peu profonds, jaunes à la base.
PEAU : jaune.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.
BASE : pubescence clairsemée, pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : petit par rapport à la base, port fermé, pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, pubescence moyenne.

Origine génétique: 'AR2008-03' (désignations expérimentales F03008 et 13686-05) est issue d'un croisement entre 'GT12016-17' et 'ND6993-13' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour la production de frites ou le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2008-03' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

Pomme de terre: 'AR2008-03' (gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (droite)

Pomme de terre: 'AR2008-03' (gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (droite)

Dénomination proposée: **'AR2008-09'**
Numéro de la demande: 10-6975
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Yukon Gold'

Sommaire: *Le germe est sphérique chez 'AR2008-09', tandis qu'il est ovoïde chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La pubescence de la base du germe est nulle ou très clairsemée chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Rochdale Gold-Dorée' et dense chez 'Yukon Gold'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est moyenne chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est faible chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la tige est nulle ou de très petite étendue chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est de petite étendue chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est forte à très forte chez 'AR2008-09', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'Rochdale Gold-Dorée' et faible à moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'AR2008-09', alors qu'elle est nulle à faible chez 'Rochdale Gold-Dorée' et moyenne chez 'Yukon Gold'. Cette pigmentation anthocyanique est de grande étendue chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est nulle ou de très petite étendue chez 'Rochdale Gold-Dorée' et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La maturation est tardive chez 'AR2008-09'. tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est rond chez 'AR2008-09', alors qu'il est ovale chez 'Yukon Gold'. La base des yeux du tubercule est jaune chez 'AR2008-09', alors qu'elle est rouge chez 'Yukon Gold'. La chair du tubercule est jaune moyen chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est jaune clair chez 'Yukon Gold'.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée, type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue limitée à la base.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, grandeur moyenne, silhouette fermée à intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible à faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus étroites que longues.
FOLIOLES : marge moyennement à fortement ondulée; nervures peu enfoncées; dessus moyennement luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : petites à moyennes, peu nombreuses à moyennement nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique de grande étendue.
COROLLE : moyenne à grande; pigmentation anthocyanique de la face interne forte à très forte, de grande étendue, avec une proportion élevée de bleu.
PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : rond; chair jaune moyen.
YEUX : peu profonds, jaunes à la base.
PEAU : jaune.

GERME : petit à moyen, sphérique, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.
BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, port intermédiaire, pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2008-09' (désignations expérimentales F03032 et 13813-01) est issue d'un croisement entre 'N0634-07' et 'Rochdale Gold-Dorée' réalisé en 2001 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2008-09' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

Pomme de terre: 'AR2008-09' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

Pomme de terre: 'AR2008-09' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

Dénomination proposée: **'AR2008-10'**
Numéro de la demande: 10-6976
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Yukon Gold'

Sommaire: *Le germe est sphérique chez 'AR2008-10', tandis qu'il est ovoïde chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2008-10', alors qu'elle est dense chez 'Yukon Gold'. La fréquence d'émergence des racines est moyenne chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est faible chez 'Yukon Gold'. 'AR2008-10' donne une plante semi-dressée, tandis que 'Yukon Gold' donne une plante dressée. La pigmentation anthocyanique de la corolle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est faible à moyenne et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est nulle à faible chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est moyenne chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est courtement ovale chez 'AR2008-10', tandis qu'il est rond chez 'Rochdale Gold-Dorée' et ovale chez 'Yukon Gold'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, type rameux; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, grandeur moyenne, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible à faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus étroites que longues.
FOLIOLES : marge moyennement ondulée, nervures peu enfoncées; dessus moyennement luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : grandeur moyenne, moyennement nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.
COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.
PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : courtement ovale; chair jaune clair.
YEUX : peu profonds à moyennement profonds, jaunes à la base.
PEAU : jaune.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : pubescence clairsemée; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : grosseur moyenne par rapport à la base, port fermé, faiblement anthocyané, densément pubescent.

Origine génétique: 'AR2008-10' (désignations expérimentales F03033 et 13813-02) est issue d'un croisement entre 'N0634-07' et 'Rochdale Gold-Dorée' réalisé en 2001 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2008-10' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

Pomme de terre: 'AR2008-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

Pomme de terre: 'AR2008-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

Dénomination proposée: **'AR2008-12'**
Numéro de la demande: 10-6977
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'AC Chaleur' et 'Yukon Gold'

Sommaire: *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2008-12', alors qu'il est sphérique chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La pubescence de la base du germe est nulle ou très clairsemée chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Chaleur' et dense chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est faible à moyenne et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est nulle ou très faible chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est moyenne chez 'Yukon Gold'. La maturation est tardive à très tardive chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est moyenne à tardive chez 'AC Chaleur' et moyenne chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est ovale chez 'AR2008-12', tandis qu'il est rond chez 'AC Chaleur'. La peau du tubercule est beige clair chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est jaune chez 'Yukon Gold'. La base des yeux du tubercule est blanche chez 'AR2008-12', alors qu'elle est rouge chez 'Yukon Gold'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est blanche chez 'AC Chaleur' et jaune clair chez 'Yukon Gold'.*

Description:
PLANTE : dressée, type rameux; maturation tardive à très tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert foncé, petites, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre faible à moyen.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : plus étroites que longues, grandeur moyenne.
FOLIOLES : marge fortement ondulée; nervures moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : grandeur moyenne, moyennement nombreuses à nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.
COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.
PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : ovale; chair crème.
YEUX : moyennement profonds, blancs à la base.
PEAU : beige clair.

GERME : largement cylindrique, grosseur moyenne, fréquence moyenne à élevée d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.
BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : petit par rapport à la base, glabre ou à pubescence très clairsemée, port fermé, pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

Origine génétique: 'AR2008-12' (désignations expérimentales F03040 et 13814-09) est issue d'un croisement entre 'N0637-6' et 'AC Chaleur' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2008-12' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

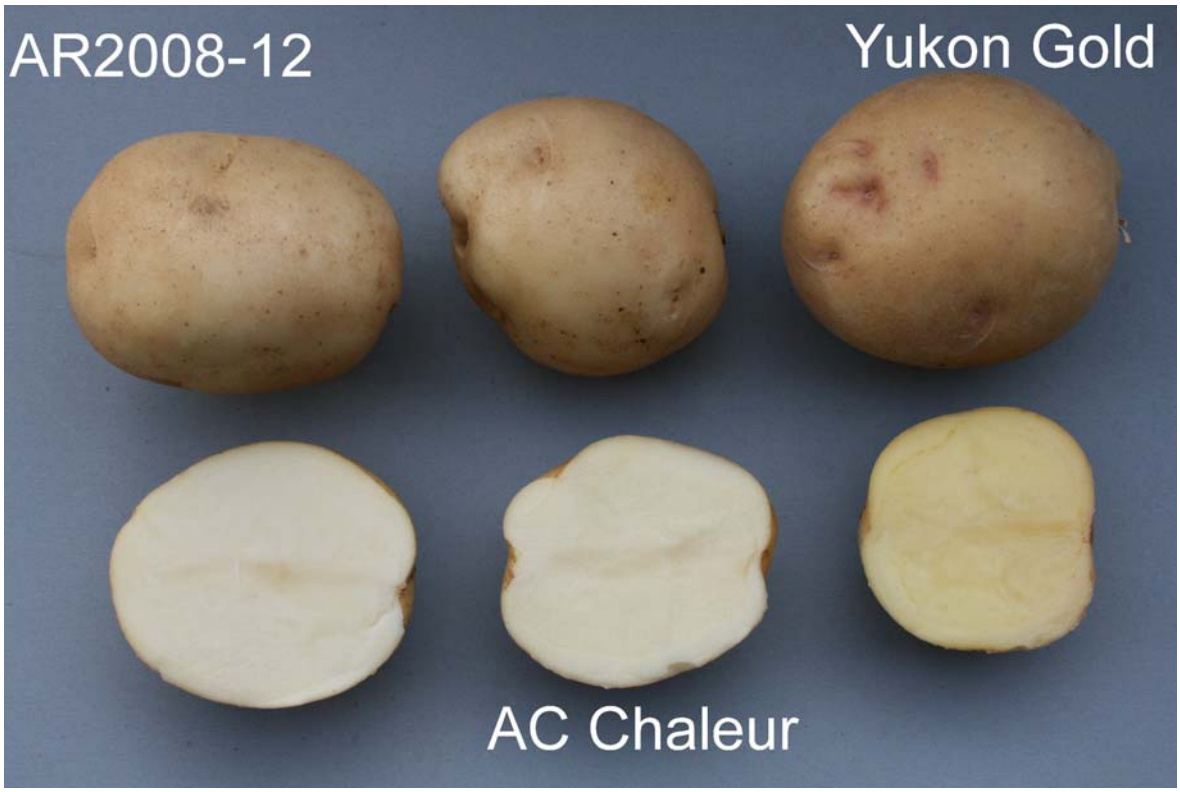

Pomme de terre: 'AR2008-12' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

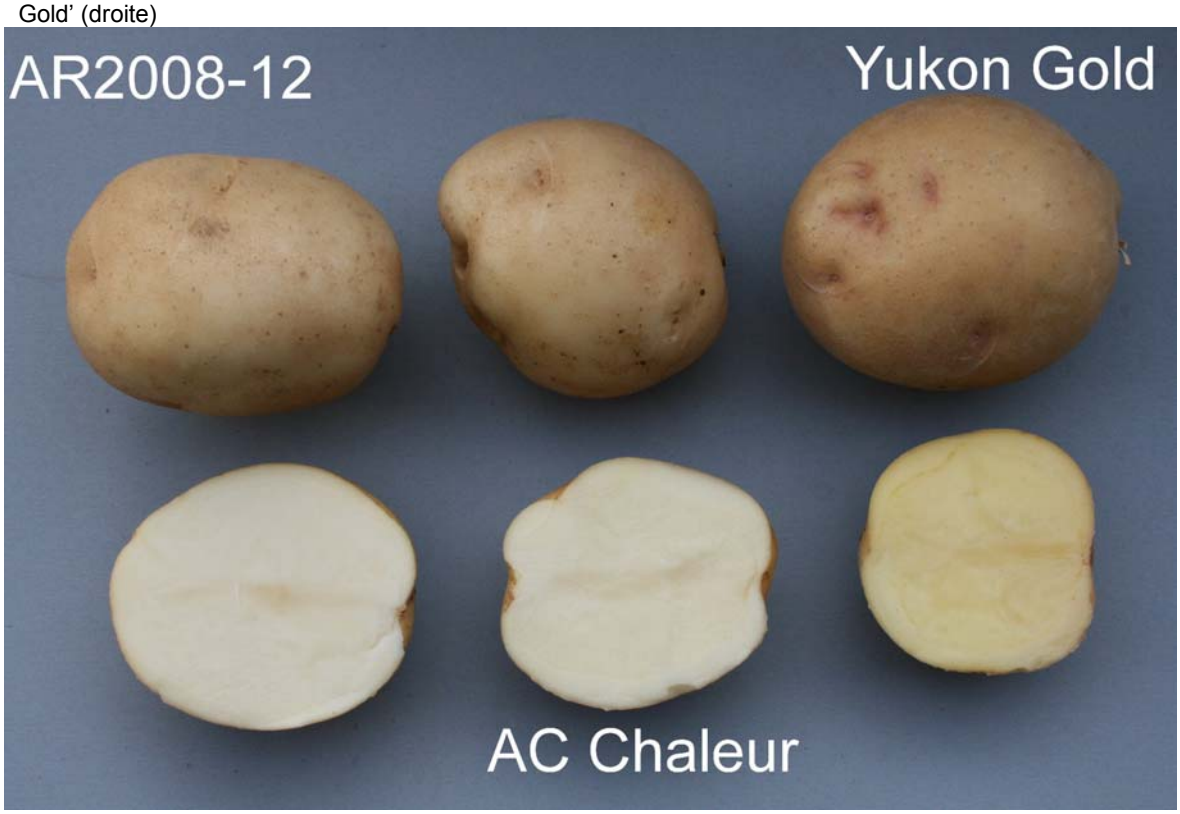

Pomme de terre: 'AR2008-12' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

Dénomination proposée: **'AR2008-13'**
Numéro de la demande: 10-6978
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'AC Chaleur' et 'Yukon Gold'

Sommaire: *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2008-13', tandis qu'il est conique chez 'AC Chaleur' et sphérique chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Chaleur' et nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La fréquence d'émergence des racines est élevée chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Chaleur' et faible chez 'Yukon Gold'. La plante est semi-dressée chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est dressée chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la tige est de moyenne étendue chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est nulle ou de très petite étendue chez 'AC Chaleur' et de petite étendue chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est faible à moyenne et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La maturation est tardive chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est ovale chez 'AR2008-13', tandis qu'il est rond chez 'AC Chaleur'. La peau du tubercule est beige clair chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est jaune chez 'Yukon Gold'. La chair du tubercule est blanche chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est jaune clair chez 'Yukon Gold'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, type feuillu; maturation tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, grandeur moyenne, silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique faible et de petite étendue; folioles secondaires en nombre faible à moyen.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites, plus étroites que longues.
FOLIOLES : marge faiblement ondulée; nervures peu enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : grandeur moyenne, moyennement nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à la base des sépales.
COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.
PÉDONCULE : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

TUBERCULE : ovale; chair blanche.
YEUX : peu profonds à moyennement profonds, jaunes à la base.
PEAU : beige clair.

GERME : largement cylindrique, de grosseur moyenne, fréquence élevée d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.
BASE : pubescence moyenne; pigmentation anthocyanique forte, avec une proportion élevée de bleu.
SOMMET : petit par rapport à la base, port fermé, fortement anthocyané, moyennement pubescent.

Origine génétique: 'AR2008-13' (désignations expérimentales F03048 et 13817-03) est issue d'un croisement entre 'N1700-8' et 'AC Chaleur' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2008-13' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

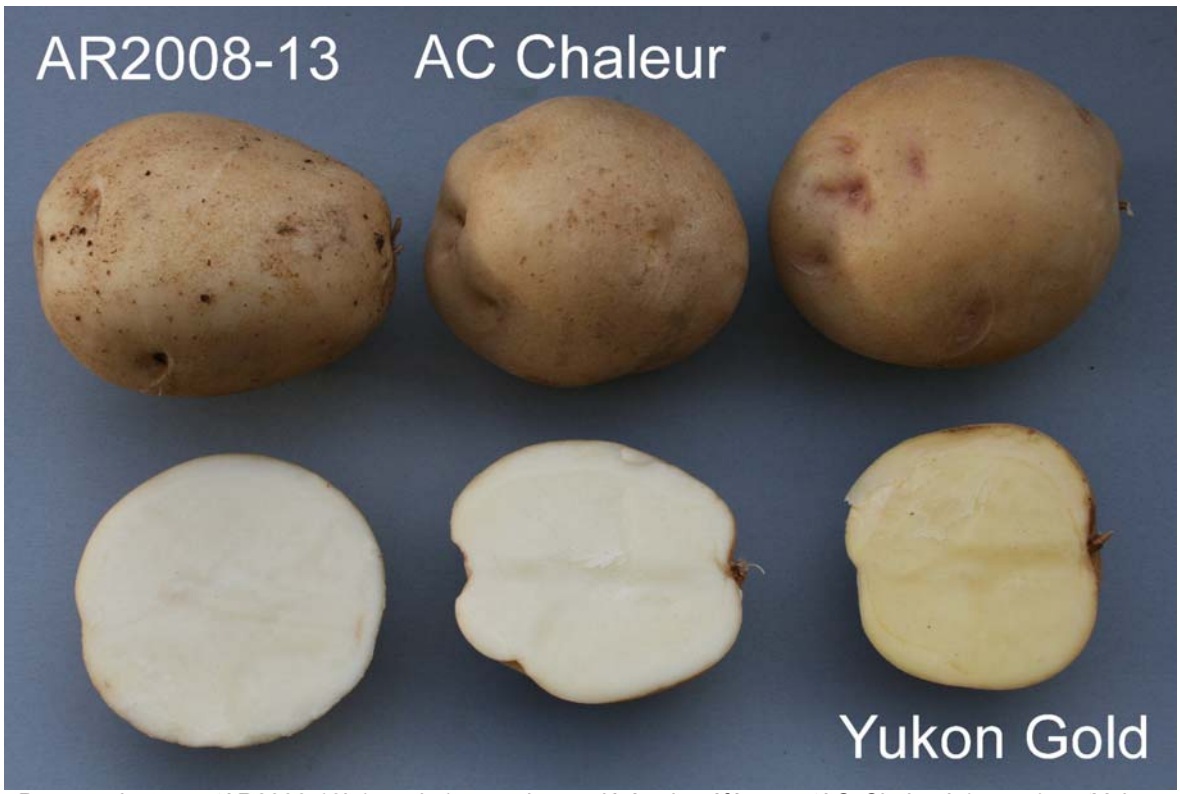

Pomme de terre: 'AR2008-13' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

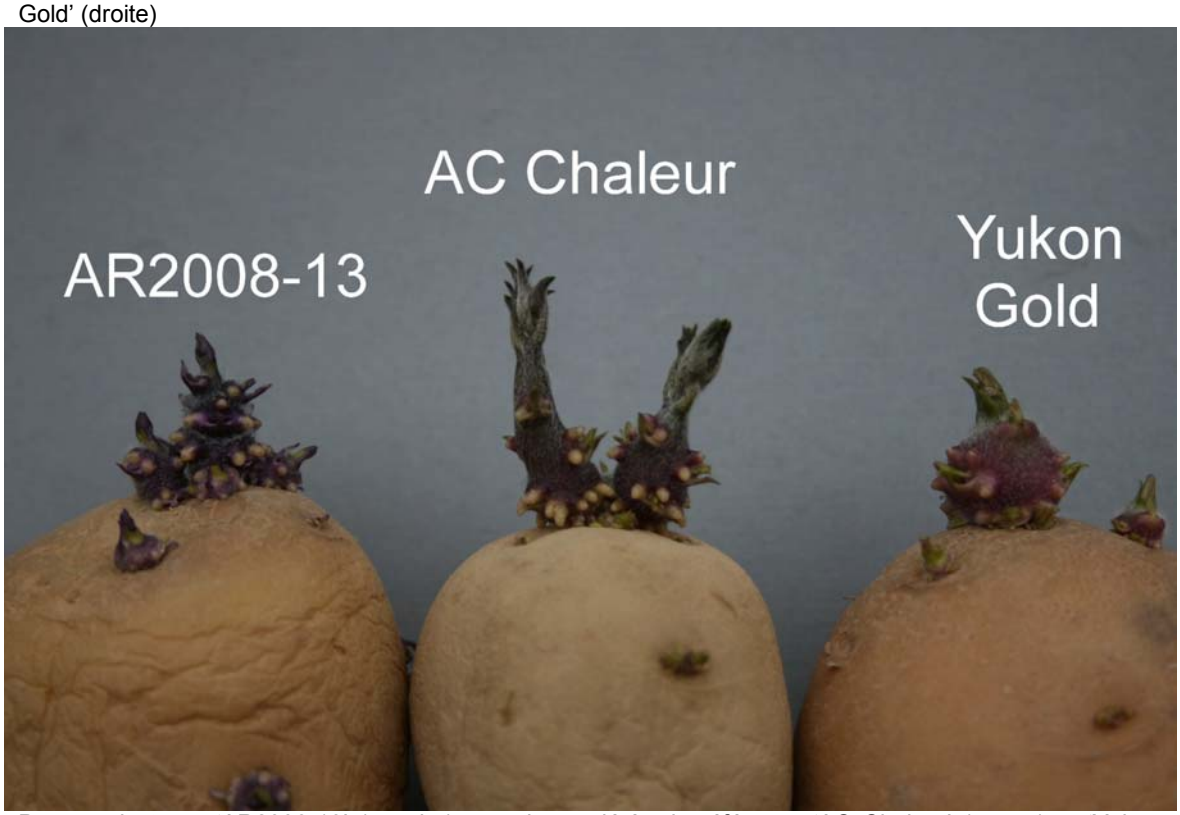

Pomme de terre: 'AR2008-13' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

Dénomination proposée: **'AR2009-10'**
Numéro de la demande: 10-6979
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Congo' et 'Shepody'

Sommaire: *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2009-10', tandis qu'il est étroitement cylindrique chez 'Congo' et ovoïde chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est très forte chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est moyenne chez 'Shepody'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez 'Shepody'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est nulle ou très clairsemée chez 'Congo' et dense chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la tige est de grande étendue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est nulle ou de très petite étendue chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est nulle ou très faible chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est moyenne à forte chez 'Congo' et faible chez 'Shepody'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est nulle à faible chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est élevée chez 'Congo'. Cette pigmentation anthocyanique est nulle ou de très petite étendue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est de grande étendue chez 'Congo' et de petite étendue chez 'Shepody'. La maturation est tardive à très tardive chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Shepody'. Le tubercule est allongé chez 'AR2009-10', tandis qu'il est ovale-allongé chez 'Congo'. La peau du tubercule est bleue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody'. La base des yeux du tubercule est violette chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est bleue chez 'Congo' et blanche chez 'Shepody'. La chair du tubercule est bleue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est blanche chez 'Shepody'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, type feuillu; maturation tardive à très tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique de grande étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, moyennes à grandes, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique forte et de grande étendue; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : plus étroites que longues, grandeur moyenne.
FOLIOLES : marge faiblement ondulée; nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : petites, peu nombreuses à moyennement nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique de petite étendue.
COROLLE : petite à moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.
PÉDONCULE : pigmentation anthocyanique de petite à moyenne étendue.

TUBERCULE : allongé; chair bleue.
YEUX : moyennement profonds à profonds, violets à la base.
PEAU : bleue.

GERME : moyen à gros, largement cylindrique, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : pubescence clairsemée; pigmentation anthocyanique très forte, avec une proportion élevée de bleu.
SOMMET : petit par rapport à la base, port fermé, pigmentation anthocyanique très forte, pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'AR2009-10' (désignations expérimentales F05078 et 15068-20) est issue d'un croisement entre 'F91031' et 'Congo' réalisé en 2003 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule, la couleur de la chair et l'aptitude à la production de frites de spécialité.

Épreuves et essais: Les essais de 'AR2009-10' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

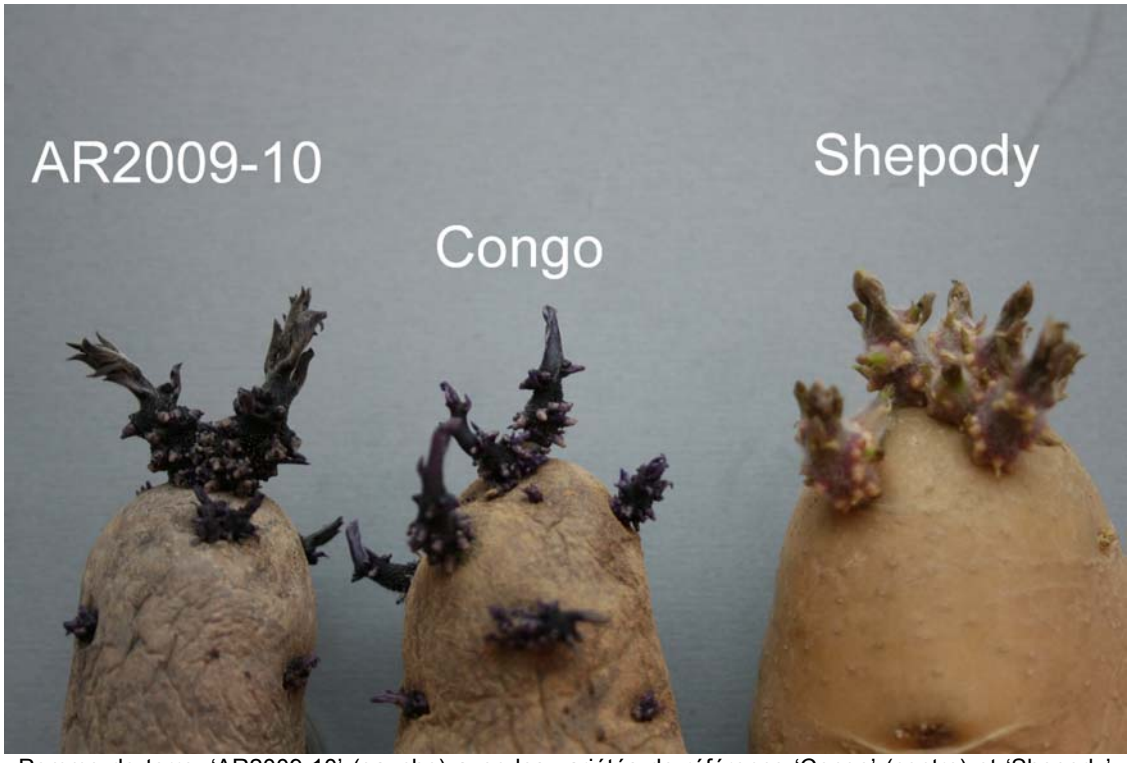

Pomme de terre: 'AR2009-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Congo' (centre) et 'Shepody' (droite)

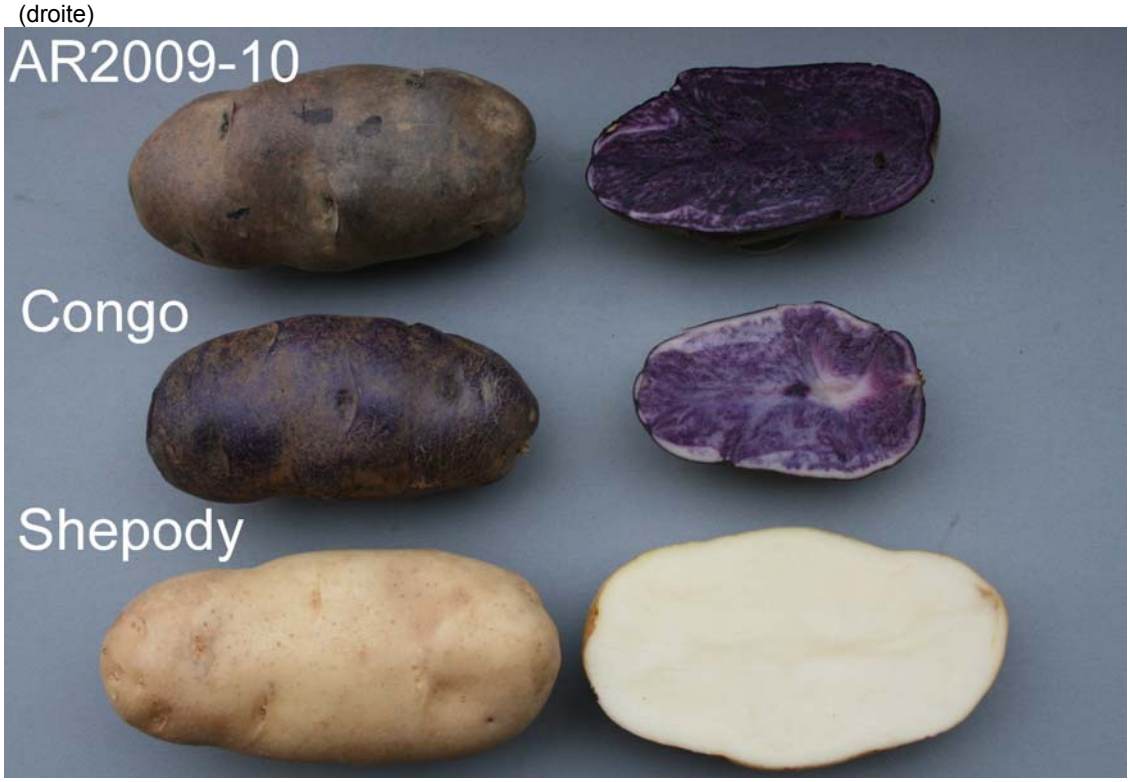

Pomme de terre: 'AR2009-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Congo' (centre) et 'Shepody' (droite)

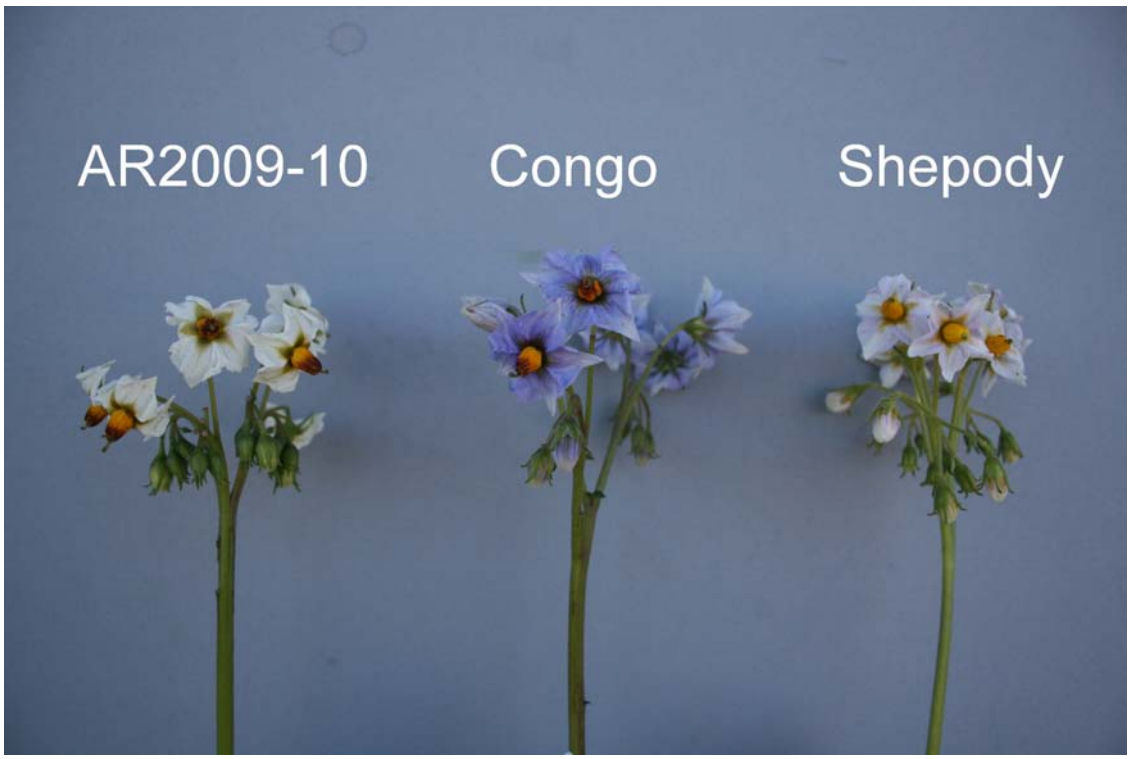

Pomme de terre: 'AR2009-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Congo' (centre) et 'Shepody' (droite)

Dénomination proposée: **'Bayside Red'**
Numéro de la demande: 10-6972
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'

Sommaire: *Le germe est ovoïde chez 'Bayside Red', tandis qu'il est étroitement cylindrique chez 'Coastal Russet'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne à forte chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est faible à moyenne chez 'Coastal Russet'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est moyenne chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est nulle à faible chez les variétés de référence. La pubescence de la base du germe est nulle ou très clairsemée chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est moyenne à forte et de grande étendue chez 'Bayside Red', alors qu'elle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'Russet Burbank'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'Bayside Red', alors qu'elle est nulle à faible chez 'Russet Burbank'. La peau du tubercule est rouge chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est havane chez les variétés de référence. La base des yeux du tubercule est rouge chez 'Bayside Red', alors qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La chair du tubercule est crème chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert moyen, petites, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique nulle à faible et de petite étendue; folioles secondaires en petit nombre.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus étroites que longues.

FOLIOLES : marge plate ou très faiblement ondulée; nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus mat; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : moyennes à grandes, peu nombreuses à moyennement nombreuses.
BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.
COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne moyenne à forte, grande étendue, avec une proportion élevée de bleu.
PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : ovale allongé; chair crème.
YEUX : rouges à la base, profondeur moyenne.
PEAU : rouge.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.
BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée, pigmentation anthocyanique moyenne à forte, avec une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : gros par rapport à la base, port fermé à intermédiaire, moyennement pubescent, pigmentation anthocyanique de moyenne intensité.

Origine génétique: 'Bayside Red' (désignations expérimentales 'AR2008-01', F03004 et 13672-03) est issue d'un croisement entre 'Coastal Russet' et 'F92028' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bayside Red' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.

Pomme de terre: 'Bayside Red' (AR2008-01) (gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)

Pomme de terre: 'Bayside Red' (AR2008-01) (gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)

SOJA
(Glycine max)

Dénomination proposée: **'91Y80'**
Numéro de la demande: 09-6568
Date de la demande: 2009/03/25
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Sélectionneur: Paul Stephens, Pioneer Hi-Bred International, Princeton, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: '91M61', '91Y70', '91M70' et '91Y90'

Sommaire: *L'hypocotyle de '91Y80' est dépourvu de pigmentation anthocyanique, tandis que ceux de '91M61' et de '91Y70' sont anthocyanés. Les fleurs de '91Y80' sont blanches, tandis que celles de '91M61' et de '91Y70' sont violettes. '91Y80' donne une plante plus haute que '91M61', '91Y70' et '91M70', mais plus courte que '91Y90'. Les gousses de '91Y80' sont de couleur havane, tandis que celles de '91Y90' sont brunes. Chez '91Y80', les graines sont sphériques arrondies, alors qu'elles sont sphériques-aplaties chez '91M61', '91Y70' et '91M70'. Le hile de '91Y80' est noir, tandis que ceux de '91M70' et de '91Y90' sont brun foncé. '91Y80' arrive à maturité plus tard que '91M61', '91Y70' et '91M70'.*

Description:
HYPOCOTYLE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
PLANTE : semi-dressée, croissance indéterminée, tige principale pourvue d'une pubescence de couleur fauve clair sur son tiers médian.
FEUILLES : moyennement cloquées, vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : blanches.

GOUSSES : de couleur havane.
GRAINES : sphériques-arrondies, de grosseur moyenne; tégument jaune, mat à luisant; hile noir, moyen à grand, à assise de séparation normale.

MATURATION : groupe 1.8; 2975 unités thermiques requises; insensibilité à la photopériode.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea*) et au nématode à kystes du soja (*Heterodera glycines*).
QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 39,4 %; teneur en huile de 20,4 %; activité peroxydasique du tégument élevée.

Origine génétique: '91Y80' (codes expérimentaux 'PH08104' et 'XB18E08') est issue d'un croisement 91B42/L04549 réalisé en 2001 en Illinois, aux États-Unis. Elle provient d'une resélection effectuée à la génération F4 parmi une lignée sélectionnée à la F2. Durant l'été 2003, en Illinois, la génération F4:5 a été soumise à des essais de rendement en rangs de descendance. Par la suite, la variété a été soumise à des épurations et des essais à grande échelle pendant 5 ans. Un numéro commercial a été assigné à la variété en raison de son rendement, de sa résistance à la race 3 du nématode à kystes du soja et aux herbicides de marque Roundup, de sa résistance multigénique à la pourriture phytophthoréenne, de sa tolérance au champ à la pourriture brune des tiges et de sa tolérance à la chlorose due à la carence en fer. En 2006, en Illinois, les graines de 63 sous lignées ont été récoltées sur une parcelle cultivée à des fins d'épuration. En 2006 et 2007, la variété a été multipliée sur une superficie de 0,5 acre au Chili. Pendant l'été 2006, 20 acres ont été cultivés pour constituer les semences mères. Durant l'été 2008, 400 acres ont été cultivés pour multiplier le matériel semencier et produire des semences commerciales.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '91Y80' ont été réalisés durant l'été 2009 à Ridgetown, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 5 mètres espacés de 76cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 200900141 acheté du Plant Variety Protection Office des États-Unis.

Tableau de comparaison pour '91Y80'

	'91Y80'	'91M61'*	'91Y70'*	'91M70'*	'91Y90'*
Précocité de maturation					
jours	114	111	112	112	115
Hauteur de la plante (cm)					
moyenne	63	56	60	60	64
écart-type	2,05	1,22	0,98	2,18	1,39

*variétés de référence

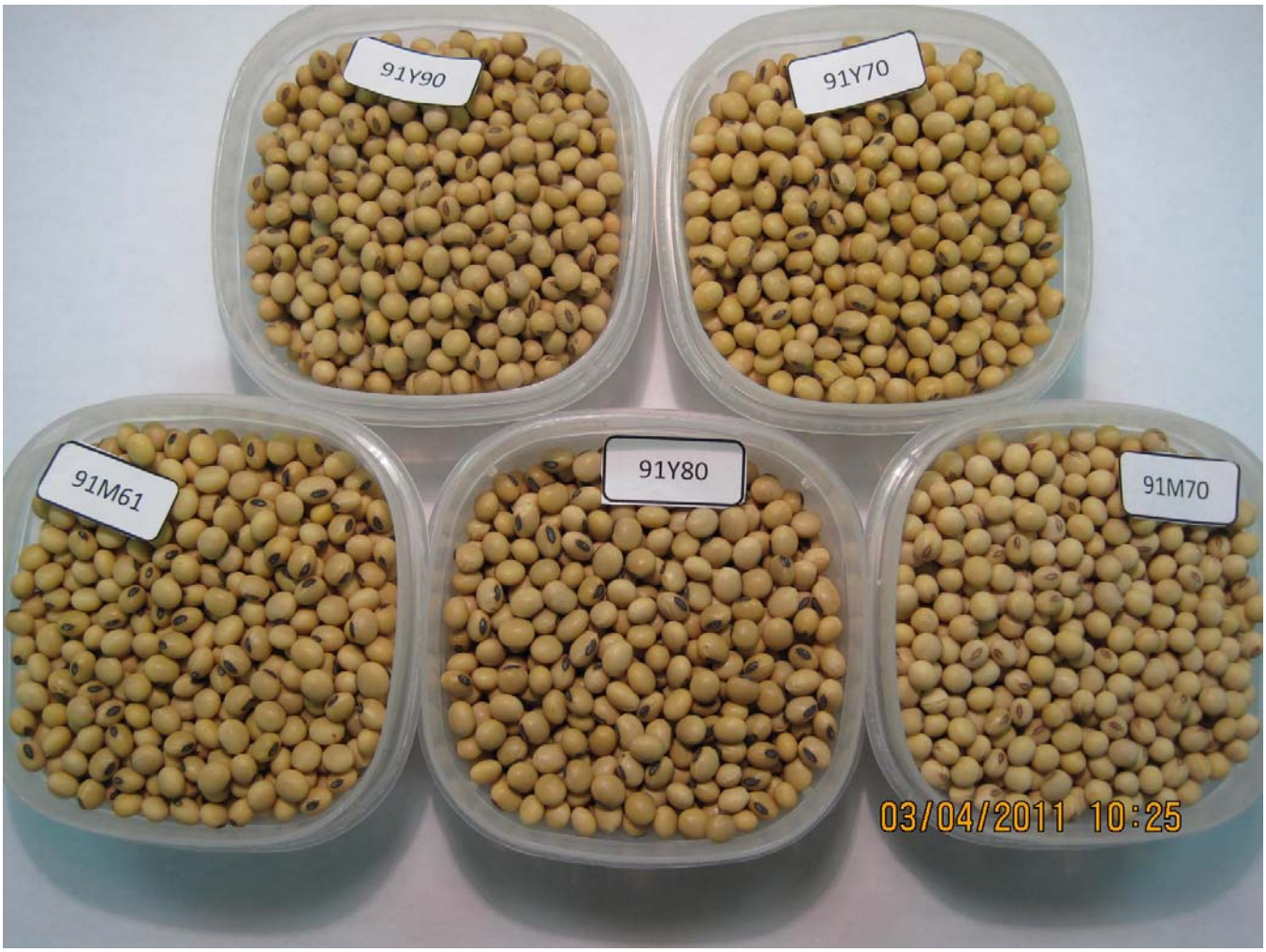

Soja: '91Y80' (en bas au centre) avec les variétés de référence '91M61' (en bas à gauche), '91M70' (en bas à droite), '91Y90' (en haut à gauche), et '91Y70' (en haut à droite)

Dénomination proposée: **'92Y31'**
Numéro de la demande: 09-6523
Date de la demande: 2009/03/13
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Sélectionneur: Kari Greason, Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)

Variétés de référence: 'HS22R60' et 'S21-N6'

Sommaire: *Chez '92Y31', la pubescence du tiers médian de la tige est fauve clair, alors qu'elle est brune chez 'HS22R60'. '92Y31' donne une plante plus haute que les variétés de référence. Les graines de '92Y31' sont sphériques arrondies, alors que celles des variétés de référence sont sphériques-aplaties. Le hile de '92Y31' est gris, tandis que celui de 'S21-N6' est chamois. '92Y31' arrive à maturité plus tôt que 'S21-N6'.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.
PLANTE : semi-dressée, croissance indéterminée, tige principale pourvue d'une pubescence de couleur fauve clair sur son tiers médian.
FEUILLES : moyennement cloquées, vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques-arrondies, de grosseur moyenne; tégument jaune, mat; hile gris, de grandeur moyenne, à assise de séparation normale.

MATURATION : groupe 2.3; 3075 unités thermiques requises.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea*).
QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 41,5 %; teneur en huile de 18,7 %; activité peroxydasique du tégument élevée.

Origine génétique: '92Y31' (codes expérimentaux 'PH08204' et 'XB23Q08') est issue d'un croisement NKX022/D08006 réalisé en 2000 à Porto Rico. '92Y31' est une lignée sélectionnée parmi la descendance F5 obtenue par une méthode modifiée de filiation unipare. Durant l'été 2003, en Ontario, la génération F5:6 a été soumise à des essais de rendement en rangs de descendance. Par la suite, la variété a été soumise à des épurations et des essais à grande échelle pendant 5 ans. Un numéro commercial a été assigné à la variété en raison de son rendement, de sa tolérance à la pourriture brune des tiges ainsi que de sa résistance à la pourriture phytophthoréenne et aux herbicides de marque Roundup. Au cours de l'été 2006, en Ontario, 72 rangs ont été cultivés à des fins d'épuration. Pendant l'hiver 2006 2007, la variété a été multipliée sur une superficie de 0,5 acre au Chili. Durant l'été 2007, 20 acres ont été cultivés pour constituer les semences mères. Pendant l'été 2008, 302 acres ont été cultivés pour multiplier le matériel semencier et produire des semences commerciales.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '92Y31' ont été réalisés durant l'été 2009 à Ridgetown, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 5 mètres espacés de 76cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 200900143 acheté du Plant Variety Protection Office des États-Unis.

Tableau de comparaison pour '92Y31'

	'92Y31'	'HS22R60'*	'S21-N6'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	69	65	62
écart-type	1,62	2,41	1,63
Précocité de maturation			
jours	118	117	120

*variétés de référence

Soja: '92Y31' (centre) avec les variététs de référence 'S21-N6' (gauche) et 'HS22R60' (droite)

Dénomination proposée: **'93Y20'**
Numéro de la demande: 09-6522
Date de la demande: 2009/03/13
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Sélectionneur: Paul Stephens, Pioneer Hi-Bred International, Princeton, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: '93Y02', '32-51R', 'RJS28001' et 'RJS31001'

Sommaire: *'93Y20' donne une plante plus haute que '93Y02', '32-51R' et 'RJS31001'. Les graines de '93Y20' sont sphériques-aplaties, tandis que celles de '93Y02' sont sphériques-arrondies. '93Y20' arrive à maturité plus tard que les variétés de référence.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.
PLANTE : semi-dressée, croissance indéterminée, tige principale pourvue d'une pubescence de couleur fauve clair sur son tiers médian.
FEUILLES : moyennement cloquées, vert moyen; folioles latérales lancéolées.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques-aplaties, petites à moyennes; tégument jaune, mat; hile noir, de grandeur moyenne, à assise de séparation normale.

MATURATION : 3325 unités thermiques requises; insensibilité à la photopériode.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma* f. sp. *glycinea*) et au nématode à kystes du soja (*Heterodera glycines*).
QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 40,9 %; teneur en huile de 18,7 %; activité peroxydasique du tégument mélangée.

Origine génétique: '93Y20' (codes expérimentaux 'PH08307' et 'XB34R07') est issue d'un croisement 93B86/92M91 réalisé en 2000 à Porto Rico. Les premières générations ont été obtenues par une méthode modifiée de filiation unipare. La génération F2 a été soumise à des essais de rendement en rangs de descendance au Chili au cours de l'hiver 2002 2003. Par la suite, la variété a été soumise à des épurations et des essais à grande échelle pendant 5 saisons aux États Unis. Un numéro commercial a été assigné à la variété en raison de son rendement, de sa résistance à la race 3 du nématode à kystes du soja, à la pourriture phytophthoréenne et aux herbicides de marque Roundup ainsi que de sa tolérance au syndrome de la mort subite, à la pourriture brune des tiges et à la cercosporose. En 2005, en Illinois, une parcelle a été cultivée à des fins d'épuration. En 2005 et 2006, en Argentine, la variété a été multipliée sur une superficie de 0,5 acre. Pendant l'été 2006, 21 acres ont été cultivés pour constituer les semences mères. Durant l'été 2007, 611 acres ont été cultivés pour multiplier le matériel semencier et produire des semences commerciales.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '93Y20' ont été réalisés durant l'été 2009 à Ridgetown, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 5 mètres espacés de 76cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 200800095 acheté du Plant Variety Protection Office des États-Unis.

Tableau de comparaison pour '93Y20'

	'93Y20'	'93Y02'*	'32-51R'*	'RJS28001'*	'RJS31001'*
Hauteur de la plante (cm)					
moyenne	76	64	69	77	73
écart-type	1,35	1,54	1,75	1,95	1,22
Précocité de maturation					
jours	129	127	125	126	119

*variétés de référence

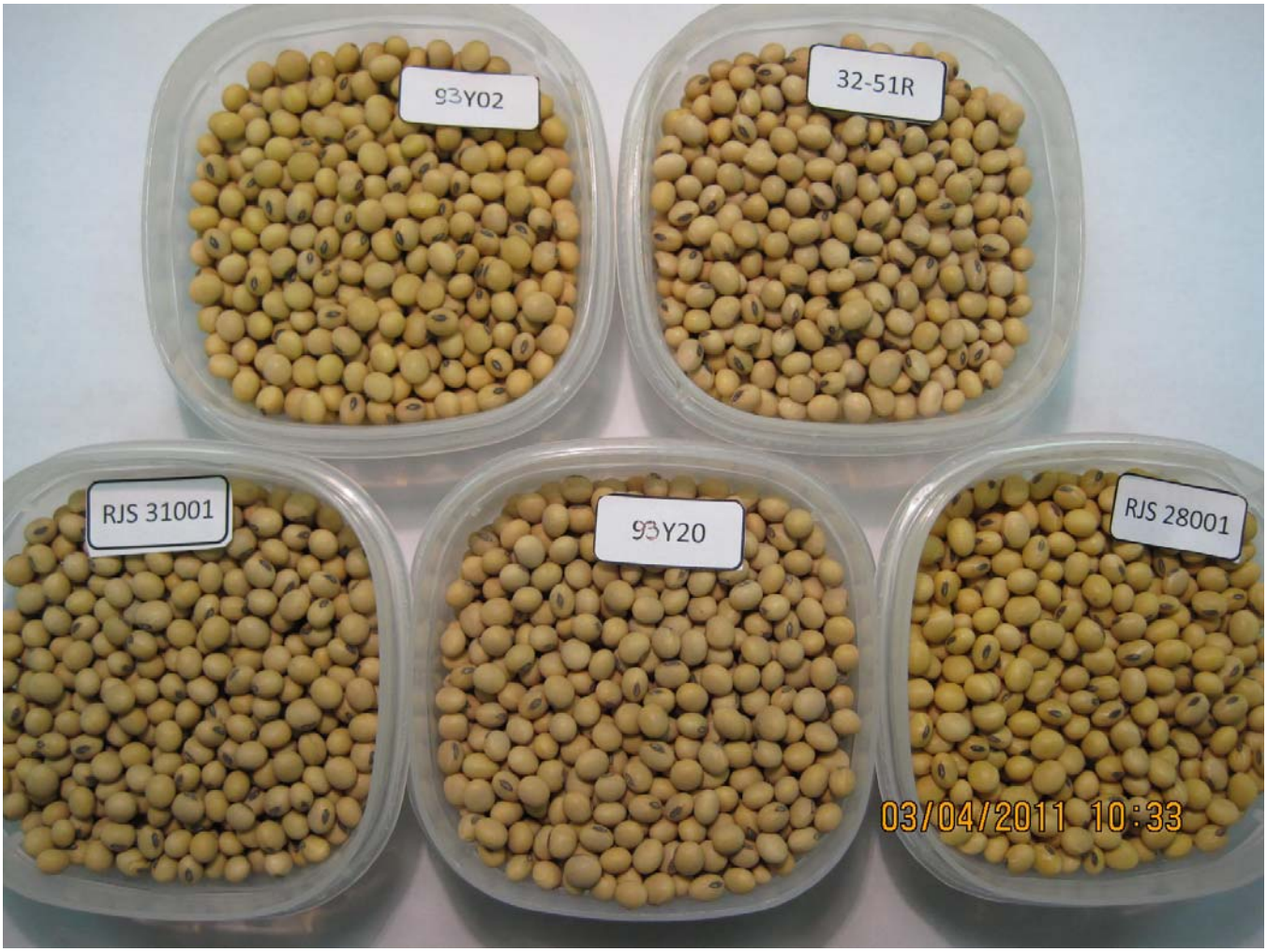

Soja: '93Y20' (en bas au centre) avec les variétés de référence 'RJS31001' (en bas à gauche), 'RJS28001' (en bas à droite), '93Y02' (en haut à gauche), et '32-51R' (en haut à droite)

VIGNE
(Vitis)

Dénomination proposée:	**'Frontenac M1'**
Nom commercial:	Frontenac blanc
Numéro de la demande:	06-5522
Date de la demande:	2006/04/26
Requérant:	Ecole de viticulture et de vinification du Québec, L'Ascension-de-Patapédia (Québec)
Mandataire au Canada:	Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur:	Alain Breault, Ecole de viticulture et de vinification du Québec, L'Ascension-de-Patapédia (Québec)

Variétés de référence: 'Frontenac', 'La Crescent' et 'Seyval Blanc'

Sommaire: *Le dessus des feuilles adultes est vert moyen à vert foncé chez 'Frontenac M1', alors qu'il est vert foncé à vert très foncé chez 'Seyval Blanc'. La base de la feuille adulte est en forme de U chez 'Frontenac M1', alors qu'elle est en forme de V chez 'Seyval Blanc'. Le pétiole est plus court chez 'Frontenac M1' que chez 'Frontenac' et 'La Crescent'. La grappe est de densité moyenne chez 'Frontenac M1', alors qu'elle est lâche chez 'La Crescent' et dense à très dense chez 'Seyval Blanc'. Le nombre de fruits par grappe est peu élevé chez 'Frontenac M1', alors qu'il est moyen chez 'Seyval Blanc'. Le pédoncule de la grappe est de longueur moyenne chez 'Frontenac M1', alors qu'il est long chez 'Frontenac'. Le fruit de 'Frontenac M1' est très court à court, alors que celui de 'Seyval Blanc' est court à moyen. La peau du fruit mûr est jaune-vert chez 'Frontenac M1', alors qu'elle est noir-bleu chez 'Frontenac', jaune-vert à ambrée chez 'La Crescent' et vert-jaune chez 'Seyval Blanc'. Le fruit est moyennement pruiné chez 'Frontenac M1', alors qu'il est faiblement pruiné chez 'Seyval Blanc'. La teneur en sucre du fruit est très élevée chez 'Frontenac M1', alors qu'elle est élevée chez 'Frontenac' et 'La Crescent' et moyenne chez 'Seyval Blanc'.*

Description:
EXTRÉMITÉ DES POUSSES : glabre ou portant des poils couchés ou dressés très clairsemés; pigmentation anthocyanique très faible à faible, disposée en rayures; extrémité ouverte avec petites feuilles nettement séparées.
POUSSES : dressées à semi-dressées; nœuds et entre-nœuds verts sur les deux côtés; bourgeons non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.
SARMENTS : circulaires à elliptiques en coupe transversale; surface striée, brun jaunâtre, sans lenticelles; nœuds et entre-nœuds glabres ou portant des poils dressés très clairsemés.
VRILLES : courtes, discontinues.

JEUNES FEUILLES : vertes sur le dessus, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; zone internervale glabre ou portant des poils dressés très clairsemés; nervures principales portant des poils couchés et dressés très clairsemés à clairsemés.
FEUILLES ADULTES: cordées à pentagonales, de longueur moyenne, comportant 3 ou 5 lobes; limbe ondulé près du pétiole, à profil plat à strié; dessus vert moyen à vert foncé, très faiblement à faiblement cloqué; dents rectilignes, courtes à moyennes par rapport à leur largeur basale; sinus pétiolaire très ouvert à ouvert, en forme de U; sinus latéraux supérieurs ouverts, en forme de V; nervures principales non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées sur les deux faces; zone internervale du dessous du limbe portant des poils couchés très clairsemés à clairsemés et des poils dressés clairsemés; nervures principales du dessous du limbe portant des poils couchés et dressés très clairsemés à clairsemés; nervures principales du dessus du limbe portant des poils dressés très clairsemés à clairsemés; pétiole court à moyen, glabre ou portant des poils couchés et dressés très clairsemés.

FLEURS : hermaphrodites.

GRAPPE : de longueur moyenne, de densité moyenne, de poids très faible à faible, comportant un petit nombre de fruits; pédoncule de longueur moyenne, faiblement lignifié.

FRUITS : très courts à courts, de poids très faible à faible, de grosseur uniforme, globuleux, circulaires en coupe transversale; peau mince, uniformément jaune-vert, moyennement pruinée; chair translucide, juteuse, moyennement ferme, à saveur neutre; pédicelle très court; fruit se séparant facilement du pédicelle; pépins présents, à hile de couleur visible.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : débourrement hâtif; maturation débutant à une époque intermédiaire à tardive; vigne rustique.

QUALITÉ DU MOÛT : teneur en sucre très élevée; teneur en acidité totale très élevée.

Origine génétique: 'Frontenac M1' est issue d'un sarment mutant découvert dans une vigne 'Frontenac' en septembre 2005, dans la pépinière Viticulture A & M, à Saint-Paul-d'Abbotsford, au Québec. Ce sarment produisait des fruits blanc mat, tandis que la vigne 'Frontenac' produit normalement des fruits noir bleuté. Le nouveau cépage a été sélectionné pour la couleur de ses fruits et pour ses caractères de vinification supérieurs.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2009 et 2010 dans la pépinière Viticulture A & M, à Saint-Paul-d'Abbotsford, au Québec. Les vignes ont été cultivées en vignoble de production, en rangs espacés de 2,5 mètres, avec un espacement de 1,2 mètre sur le rang. Le cépage 'Seyval Blanc' a été cultivé dans le vignoble des Artisans du Terroir, à Saint-Paul-d'Abbotsford, à 1 km de la pépinière Viticulture A & M.

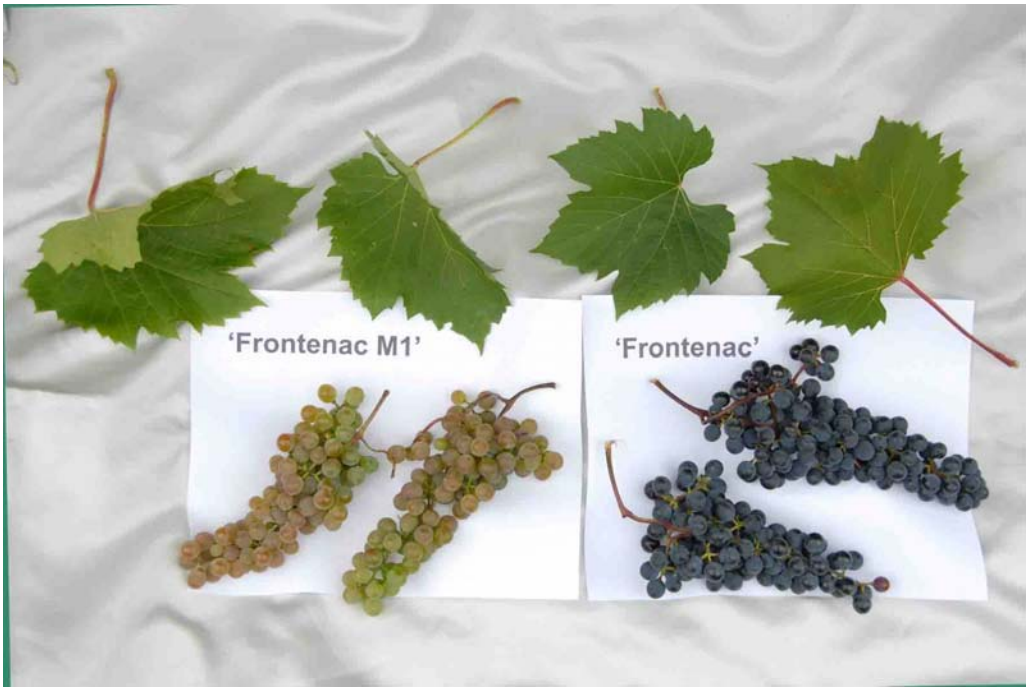

Vigne: 'Frontenac M1' (gauche) avec la variété de référence 'Frontenac' (droite)

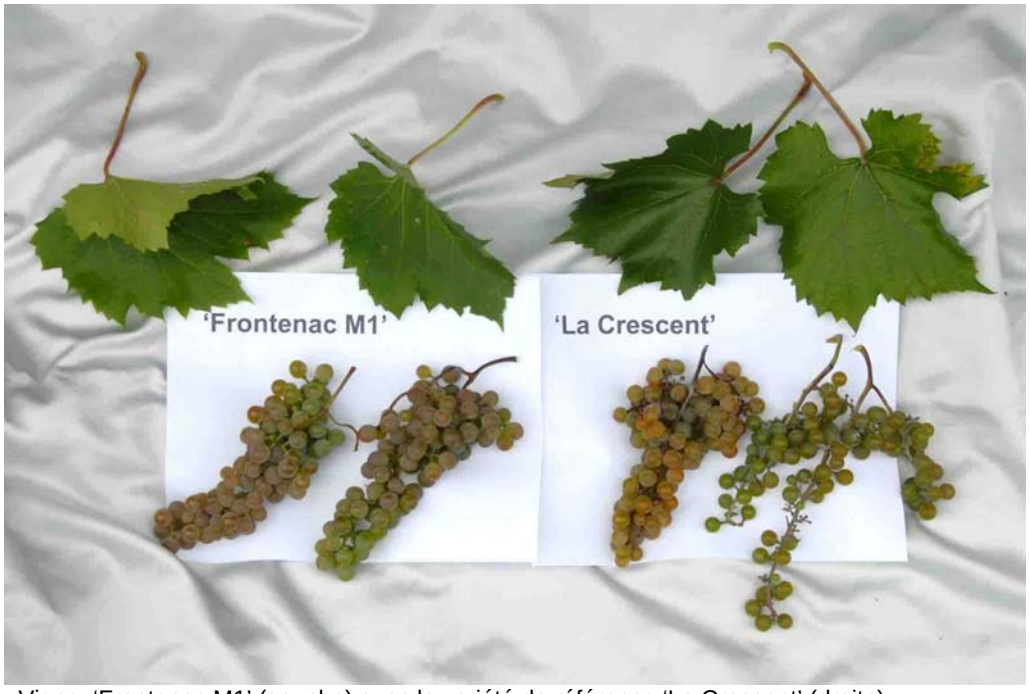

Vigne: 'Frontenac M1' (gauche) avec la variété de référence 'La Crescent' (droite)

Vigne: 'Frontenac M1' (gauche) avec la variété de référence 'Seyval Blanc' (droite)